



ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DE L'EGLISE DE FRANCE

Siège social: 106, rue du Bac-75007 Paris-C.C.P. 32.228.84 A La Source

Bulletin n° 23

Mars 1985

EDITORIAL

CONGRES

Le 7e congrès national de l'Association des archivistes de l'Eglise de France se tiendra à Lille les 5, 6 et 7 juillet 1985, comme cela a été annoncé

Le comité local a pris une part importante à la préparation de ce congrès : avec l'archiviste de l'Institut catholique, les archivistes diocésains, religieux et religieuses de la région Nord - Pas-de-Calais (diocèses de Cambrai, Arras, Lille) ont à coeur, à l'occasion de ce congrès, de resserrer leurs liens entre eux, ainsi qu'avec tous les archivistes ecclésiastiques et religieux avec lesquels les uns ou les autres se trouvent avoir des relations privilégiées tant en France que dans la Belgique voisine.

Ce congrès incite donc à mettre en lumière les ressources régionales. A ce titre, notre congrès de Lille pourra être un stimulant pour les divers efforts et projets régionaux : efforts déjà accomplis ou efforts envisagés. Aussi seront bienvenues toutes les notes sur des expériences ou sur des possibilités. Et des carrefours par regroupements régionaux pourront être fructueux.

En outre, la proximité de la Belgique attire aussi l'attention sur l'importance du contexte historique et socio-culturel - et donc sur l'humus archivistique - de la région.

Cependant, on ne saurait non plus oublier que la Belgique a été terre d'asile pour bien des communautés religieuses françaises, comme le mettait récemment en lumière le colloque de Namur (cf. Bulletin XXII, 23-28), dont les actes feront partie du dossier du congrès. Cet aspect souligne que les perspectives régionales ne sauraient à elles seules définir les archives ecclésiastiques et religieuses; et il faut même noter à ce propos que leur interdépendance ne découle pas seulement de la conjoncture historique, mais aussi de la nature même de la vie dont elles témoignent. Cependant leur interdépendance même suppose leur existence individuelle propre.

Les inscriptions seront à faire parvenir au secrétariat de l'Association le plus tôt possible, et, en tout cas, pour le 1er mai 1985 selon les indications portées sur la feuille jointe.

Tous ceux et toutes celles qui auront fait parvenir à temps leur inscription recevront au début de juin :

- le programme du congrès
- le fichet de réduction S.N.C.F. s'il a été demandé.

STAGE Le 5e stage de formation archivistique spécialisée sera organisé à Lille du lundi 24 juin matin au vendredi 5 juillet.

Renseignements : adressés directement aux inscrits.

GROUPE DE RECHERCHES HISTORIQUES ET ARCHIVISTIQUES DES CONGREGATIONS FEMININES Pour la 40e session, qui aura lieu à Lille les 8 et 9 juillet 1985, les inscriptions sont à adresser au secrétariat du Groupe : aux bons soins de Soeur Jeanne d'Arc de Massia, 8 rue de l'Abbé Grégoire, 75006 Paris.

Cotisations et abonnements :

Si vous n'êtes pas à jour, veuillez vous y mettre !!!

Depuis sa fondation, l'Association a enregistré les cotisations et abonnements pour chaque année civile.

L'Assemblée générale de l'Association des archivistes de l'Eglise de France, réunie à Paris le 8 novembre 1984, a décidé de :

- 1°) fixer à 75 F., à partir du 1er janvier 1985, le montant de la cotisation-abonnement des personnes physiques responsables d'un service d'archives ecclésiastiques ou religieuses de l'Eglise de France (comme par le passé, les membres de l'Association qui auraient des difficultés financières sont invités à agir pour le mieux)
- 2°) porter à 110 F. le prix de l'abonnement au bulletin pour les personnes physiques ou morales qui désirent entretenir des relations d'informations avec l'Association, et recevoir les numéros à paraître au cours de l'année 1985.

A noter que :

les versements récemment effectués (même si le montant était celui de l'an dernier) ont donc été affectés à l'année 1985, à moins que l'intéressé ne se fût pas encore acquitté de sa cotisation pour 1984. Dans ce dernier cas, en effet, les versements ont été affectés à 1984 (tout comme, à l'inverse, ont été affectés à 1986 les versements de ceux qui avaient déjà acquitté leur cotisation pour 1985).

Vous êtes donc à jour si, ayant régulièrement payé votre cotisation des années antérieures, vous avez aussi versé celle de 1985.

Si vous n'êtes pas à jour, votre promptitude à vous y mettre, de même que votre régularité, éviteront l'envoi de lettres de rappel.

----- MERCI !!! -----

Et la délicatesse ?

Assurément, il est toujours difficile de la réclamer, au risque de n'être pas délicat soi-même. C'est bien évident.

Mais, si la délicatesse du plus grand nombre facilite le fonctionnement de l'Association, qui ne repose que sur du bénévolat et de l'abnégation, il faut reconnaître qu'un même effort de délicatesse de la part des autres serait tout aussi apprécié. Qu'on commence donc, avant de faire une réclamation, par vérifier si elle est justifiée : si elle ne l'est pas, on aura gagné un timbre; si elle l'est, en la présentant avec délicatesse, on aura contribué à développer un climat de bonnes relations au sein de l'Association.

Et ce climat de bonnes relations, qui est un des bienfaits de chacun de nos congrès, est en train de devenir une note caractéristique des échanges qui se développent entre archivistes ecclésiastiques et religieux à travers toute la France. On ne peut que s'en réjouir.

Ici, par exemple, ce sont quelques archivistes qui se concertent pour remplir une voiture et profiter de quelques jours de liberté pour aller faire une tournée archivistique : voir d'autres archivistes ecclésiastiques et religieux dans leur cadre, s'intéresser à l'histoire de la région, aux pèlerinages, partager in situ des trouvailles, des difficultés, échanger tout simplement dans l'amitié, sans négliger les contacts avec l'équipe ou la communauté... qui, en une soirée, aura peut-être ainsi réussi à mieux comprendre la tâche remplie par celui (ou celle) qui depuis des années vivait cependant en son sein et qu'elle découvre ce soir-là tout rayonnant de l'accueil réservé à ses visiteurs !

Là, c'est un archiviste qui sait saisir les occasions qu'il peut avoir de rendre service à d'autres, et qui se voit obligé de constater la différence des réactions. Il y a, note-t-il, ceux qui remercient avec enthousiasme, ravis qu'ils sont de ce

qu'on leur envoie, quand on a trouvé des documents ou qu'on leur communique des renseignements concernant leur propre fonds d'archives. Il y a ceux qui vous envoient spontanément quelque chose d'intéressant pour vous, dès qu'ils le découvrent. Il y a ceux aussi ... à qui on envoie un gros paquet de documents sur un prêtre de leur diocèse ou un religieux de leur province (ou bien sur quelqu'un qui s'est trouvé mêlé tout à fait occasionnellement à l'activité d'une équipe, d'un mouvement, d'un sanctuaire), etc. et qui n'accusent même pas réception!!! Puisse cette troisième espèce se convertir elle aussi à la délicatesse.

Cette délicatesse des archivistes entre eux n'est-elle pas de la même nature - même si son champ d'application est différent - que la délicatesse à l'égard de ceux dont les papiers sont entre les mains des archivistes ? Souvent d'ailleurs les archivistes sont mis à contribution pour des éditions de textes : soit pour fournir de la documentation, soit pour préparer eux-mêmes l'édition. Or, le message pontifical adressé à notre 4^e congrès soulignait les exigences de cet aspect de la tâche des archivistes ecclésiastiques et religieux : ils conservent, disait ce message "l'héritage du passé, mettant leur compétence à faire saisir la nature propre et le sens plénier des documents dont ils donnent communication".

Comment cela ?

Prenons un exemple. Dans la partie bibliographique de ce bulletin (cf. *infra* p.46), nous constatons qu'à l'occasion du 600^e anniversaire de la naissance de leur fondatrice, les Oblates de sainte Françoise Romaine ont eu à coeur de publier un certain nombre de volumes ou de plaquettes, diverses assurément, mais toutes - par leur qualité même - délicates à l'égard de leur fondatrice. En partant de cet exemple, une comparaison avec certaines manières de faire dans des cas analogues peut inciter à poser quelques questions, précisément quant à la délicatesse requise dans l'usage des documents. Une reproduction de très belles fresques du XV^e siècle évoquant la vie de sainte Françoise Romaine ne témoigne-t-elle pas de plus de délicatesse à son égard que ne l'auraient fait de vulgaires bandes dessinées avec bulles ? La publication, rigoureusement annotée, d'un texte contemporain resté inédit ne témoigne-t-il pas de plus de délicatesse à l'égard de la sainte que toutes les reconstructions plus ou moins arbitraires de ceux qui, quelle qu'en soit la raison, substituent au réel l'idée qu'ils s'en font ou veulent s'en faire, ou bien qui prétendent imposer à toute lecture du réel passé une image préfabriquée au nom de "l'HOMME-MODERNE-tel-qu'élaboré-dans-les-officines-des-maîtres-à-penser-patentés-pour-exercer-leur-terrorisme-intellectuel-au-service-de-l'orthopraxie-du-jour" ? Qui pourrait affirmer que, pour demeurer souvent masquées, ces questions ne s'en posent pas moins quasi journalièrement aux archivistes ecclésiastiques et religieux ? Un certain avilissement ambiant aussi bien que les reconstructions de "l'histoire engagée" les provoquent à un approfondissement des exigences de la délicatesse qui leur incombe pour arriver à mettre "leur compétence à faire saisir la nature propre et le sens plénier des documents dont ils donnent communication".

L'archiviste, en effet, a la responsabilité, tout simplement, de servir le témoignage à rendre à la réalité d'où procèdent les documents dont il a la charge (notre Règlement général précise que les documents ne sont communicables que "dans le respect des finalités des organismes d'où ils procèdent, et sous la responsabilité de l'archiviste", art. 27). Dépouillé autant que possible de tout coefficient personnel, le regard de l'archiviste doit, dans le même temps, être aussi pénétrant que possible : c'est la seule inscription - dans la trame de l'histoire - du mystère de l'Eglise de Jésus-Christ, vécu dans des consciences d'hommes, qui, fascinant son regard, lui confère lumière, force et autorité pour effectuer toutes les mises au point qui s'imposent. Et c'est jusque par une espèce de "non possumus non loqui" que peut être amenée à s'exprimer la délicatesse de l'archiviste conscient des responsabilités de sa charge à l'égard de la vie profonde de ceux dont il garde les traces de leur passage sur la terre des hommes.

Charles Molette

Nouvelles Isabelle Repellin, archiviste de la Propagation de la Foi à Lyon, est entrée le 21 novembre 1984 chez les Bénédictines de Notre-Dame-de-la-Compassion, où elle a pris le nom de Soeur Isabelle-Marie.

UNE REALISATION D'ENTRAIDE REGIONALE :

LES ARCHIVISTES ECCLESIASTIQUES ET RELIGIEUX DU NORD - PAS-DE-CALAIS.

Blottie à l'angle septentrional de l'Hexagone, la région Nord - Pas-de-Calais forme une entité importante, souvent mal perçue du reste du pays ; elle est, de plus, desservie par une mauvaise image de marque en raison de considérations souvent erronées au sujet de son climat. Certes, elle n'entend pas rivaliser avec la Côte d'Azur, mais il n'est peut-être pas inutile de rappeler qu'il pleut moins à Lille qu'à Nice ou à Bordeaux, même si ces deux villes sont beaucoup plus favorisées, il est vrai, pour l'ensoleillement. Le climat uniforme et régulier de la région Nord exercerait-il une influence sur ses habitants et faudrait-il y voir l'une des causes de cette qualité d'accueil que les "gens du Nord" savent vous réserver, une fois rompues les premières réticences (1) ?

D'anciens souvenirs de leçons de géographie nous rappellent la richesse agricole ou l'activité industrielle des départements du Nord et du Pas-de-Calais. Au plan culturel ou touristique, les centres d'intérêt sont tout aussi abondants, même si une relative proximité de la capitale ou de la Belgique voisine en estompé parfois l'existence et l'originalité. A Lille, comme à Arras, fonctionnent des commissions départementales actives, où les responsables des principaux services d'archives tiennent une place remarquée. Les archivistes diocésains de Cambrai, et de Lille, ainsi que celui de l'Institut catholique, y rencontrent chaque mois, lors des séances de la Commission Historique du Nord, leurs collègues des Archives départementales. Quant à Arras, où fonctionne effectivement et efficacement une commission d'archives et d'histoire du diocèse, la collaboration entre le diocèse et les archives départementales a donné lieu à l'une des premières conventions passées entre ces services.

Les relations nouées quotidiennement dans l'exercice de leurs fonctions, par les archivistes diocésains d'Arras, Cambrai et Lille, leur commune participation aux Congrès des Archivistes de l'Eglise de France, leur service d'enseignement qui les réunit régulièrement à l'Institut catholique de Lille, où le bureau de l'archiviste sert parfois de point de rencontre, avaient amené une fructueuse collaboration ; attentifs aux problèmes auxquels chacun d'entre eux se trouve confronté, ils pouvaient bénéficier à loisir des conseils et des expériences antérieures, échanger des informations, voire des documents, l'interdépendance des fonds étant vécue ici quotidiennement, tant en raison des fluctuations des limites territoriales des diocèses que de la mouvance des personnels. La perspective d'une aide à apporter aux Congrégations religieuses, souvent démunies face au traitement de leurs archives malgré l'activité du Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines, allait amener à organiser, au plan régional des rencontres régulières entre archivistes ecclésiastiques et religieux.

La décision en fut prise lors de l'inauguration de l'exposition "Le diocèse de Cambrai, de 1802 à 1980", organisée par l'abbé Félicien Machelart, archiviste, pour présenter le diocèse au nouvel archevêque, Mgr Jacques Delaporte, le 10 mai 1980 (2). Autour du Père Molette, venu tout exprès de Paris, les archivistes

- (1) Le signataire de ces lignes en témoigne d'autant plus librement qu'étant lui-même étranger à la région, il a été le premier bénéficiaire de cet accueil chaleureux et tient à en donner un témoignage public de vive gratitude.
- (2) Un catalogue établi avec beaucoup de soin rappelle le souvenir de cette manifestation exceptionnelle : Félicien MACHELART.- *Le diocèse de Cambrai de 1802 à 1980.*- Cambrai, 1980, 145 p. cf. recension dans le bulletin de l'Association XV 46.

diocésains, Léon Berthe pour Arras, Roger Desreumaux pour Lille, et bien entendu, Félicien Machelart pour Cambrai, et l'archiviste de la Catho de Lille décidèrent d'organiser une première rencontre régionale. La mise au point de la nature et du programme de cette réunion fut faite lors de la semaine d'information pour archivistes de l'Eglise de France aux Archives vaticanes, courant juin 1980.

- Vendredi 27 juin 1980, Institut catholique de Lille.

Une douzaine de personnes participèrent à la première assemblée qui se tint, le vendredi 27 juin, de 9 h.30 à 17 h. à l'Institut catholique de Lille. La participation masculine fut largement prépondérante, en dépit du thème retenu à l'intention des religieuses. Afin de manifester son intérêt pour ces assises régionales, le Père Molette avait bien voulu accepter de présider cette journée où se retrouvèrent les archivistes diocésains et celui de la Catho, le Père Michel Veys, au nom de l'Internoviciat de la région, le Père Fourcade, bénédictin de Wisques, le Frère Jean Dal, secrétaire provincial des Frères Maristes de la province de Beaucamps. Du côté des religieuses, soeur Marie-Gérard, des soeurs de la Sagesse, soeur Marthe Chevalier, des Filles de la Charité, secrétaire de l'Union régionale des Supérieures majeures, soeur Marie, des Augustines de Cambrai, dont les connaissances seront vite mises à contribution pour l'organisation de la seconde rencontre. Avaient demandé à être excusés deux voisins de Belgique, M. le chanoine Jean Dumoulin, archiviste du Chapitre cathédral de Tournai et soeur Geneviève de Bettignies, fidèles habitués des congrès nationaux de l'association, et la secrétaire générale de la Congrégation du Sauveur et de la Sainte-Vierge.

Douze présents, très motivés certes, et trois excusés pour plus de quarante convocations envoyées, il n'y avait pas là de quoi pavoiser ! La suite révélera qu'un travail souterrain se faisait doucement. Commentant le message pontifical du cardinal Secrétaire d'Etat adressé à notre 4ème Congrès le Père Molette souligne le rôle spécifique de l'archiviste dans son diocèse ou sa congrégation et présente le *Manuel des Archives*, à peine sorti des presses et qui devait servir bientôt de document de travail lors de la première quinzaine archivistique, à l'Institut catholique de Paris, quelques jours plus tard.

Au cours de l'après-midi et selon le thème prévu les archivistes diocésains présentent, dans l'optique de l'interdépendance des fonds, les documents conservés à Arras, Cambrai ou Lille, qui concernent directement ou indirectement les congrégations religieuses : dossiers propres, papiers personnels d'évêques ou d'anciens supérieurs des communautés diocésaines, papiers privés de prêtres, dossiers paroissiaux ou de l'enseignement libre, archives hospitalières, brochures ou ouvrages, coupures de presse... La moisson est abondante ! Certes Cambrai, qui a vu ses archives pratiquement anéanties en 1918, ou Lille, érigé en diocèse en 1913 seulement, sont beaucoup moins riches sur le sujet qu'Arras où une organisation exemplaire permet de conserver nombre de documents sauvés par la vigilance du chanoine Léon Berthe. Le Frère Jean Dal expose les difficultés auxquelles, chez les Frères Maristes comme dans les autres congrégations enseignantes, est affronté le secrétaire provincial chargé des archives, face aux situations nouvelles.

En dépit d'un horaire particulièrement chargé à cette période, M. Michel Falise, nouveau recteur de l'Institut catholique de Lille depuis l'automne 1979, trouve le temps de venir saluer notre groupe ; il donne son accord de principe pour accueillir dans son université le stage de formation et le congrès national durant l'été 1985.

Le bilan positif de cette première réunion amène l'ensemble à souhaiter une prochaine rencontre, dans un lieu et dans une ambiance différente : l'aspect austère de cette journée de travail fera place à une visite *in situ*. Le long compte-rendu de 3 pages, adressé aux 40 invités de la première assemblée, les convie, à l'automne, à se retrouver à quelques kilomètres de Lille, pour y visi-

ter, dans le cadre de "l'année du patrimoine", le magnifique Hôpital Sainte Marie de Seclin, accueillis par la communauté des Augustines de l'Immaculée, dites Augustines de Cambrai.

- Vendredi 26 septembre 1980, Hôpital sainte Marie, Seclin.

Aussi à l'aise dans le dédale des bâtiments qu'avec les phases successives de leur construction, soeur Marie nous guide dans cet établissement fondé par la Comtesse Marguerite de Flandre (3) (+ 1279). Des restes de l'ancienne ferme, admirablement rénovée en salle des commissions, nous passons au bâtiment central, admirant à droite, l'aile ancienne édiflée de 1614 à 1664, par le portail central datant de 1856, nous rejoignons le cloître, puis gagnons l'aile de la chapelle, construite en 1634, traversant tout d'abord la salle des malades avec sa voûte en vaisseau faite de chataignier, avant d'accéder à la chapelle de style gothique tardif.

Les merveilles de l'architecture ne nous font pas oublier nos préoccupations habituelles. L'hôpital ne conserverait-il pas d'archives ? La situation administrative de l'établissement ne nous permettra pas d'y accéder pour cette fois, les pièces les plus anciennes sont conservées chez le directeur. Mais soeur Marie nous présente un certain nombre d'objets anciens et précieux, véritable petit musée : plats, cruchons ou bassins en étain encore en usage au siècle dernier... Mais la plus belle pièce de ce musée est sans conteste le livre de Règles de 1743 au destin tourmenté et exemplaire. Confié pour étude à un ecclésiastique, il se retrouva à son décès inclus dans l'inventaire et mis en vente publique ; des médecins de l'hôpital, unis discrètement pour racheter l'ouvrage et le restituer à la communauté se trouvèrent face à un autre acquéreur, tout aussi bien disposé et tout aussi discret, de sorte que les enchères montèrent au bénéfice d'une succession totalement étrangère à l'objet, avant que le malentendu ne fût enfin dissipé !

De Seclin nous rendons, à quelques kilomètres, aux portes de Saint-Amand-les-Eaux, à la Maison-Mère des religieuses Augustines de l'Immaculée. Nous y sont présentés un montage audio-visuel et une exposition présentant les différentes communautés réunies sous le vocable des Augustines de l'Immaculée : ces communautés, toutes d'inspiration augustinienne, étaient attachées à des hôpitaux, de la région pour la plupart : Commines, Saint-Sauveur, Comtesse et Gantois, tous trois à Lille, Seclin, Saint-Julien de Cambrai, Ath et Tours.

- Vendredi 13 mars 1981, Villeneuve d'Ascq.

Le déplacement à Villeneuve d'Ascq, objet de notre troisième rencontre avait deux objets : la longue histoire des carmels de Lille à travers leurs différentes implantations et la visite des archives de la congrégation du Sauveur et de la Sainte-Vierge ; on aurait pu, si le temps n'avait été mesuré y joindre un troisième centre d'intérêt : les archives des Frères des Ecoles chrétiennes conservées à la maison Saint-Jean-Baptiste de la Salle, toujours sur la même commune.

Le carmel de Lille, implanté à Villeneuve d'Ascq depuis le 3 octobre 1974, possède une longue histoire qui nous sera contée avec humour et précision par la bibliothécaire, soeur Marie-Agnès de Jésus. Le monastère ne possède pas d'archives proprement dites, mais plusieurs volumes d'Annales relatant, de façon chronologique, la vie quotidienne de la communauté. Le carmel de Lille a une existence complexe et tourmentée qui remonte au début du XVII^{ème} siècle et le rattache presque directement à la réforme thérésienne. C'est en octobre 1626 que s'ouvre le premier monastère lillois qui devient très vite trop exigü face à l'abondance de sujets qui se présentent. Cet établissement peut accueillir les carmélites des Pays-Bas après l'édit d'expulsion de Joseph II, mais, à leur tour, les religieuses de Lille sont obligées de se disperser en 1791.

(3) Elle succéda à sa soeur, la célèbre comtesse Jeanne (+ 1244) qui fonda l'hospice Comtesse de Lille, aujourd'hui transformé en musée.

L'année 1817 vit le retour du Carmel ; des difficultés allaient bientôt surgir d'un conflit avec l'Archevêque de Cambrai, Mgr Belmas, qui prétendait faire des moniales des religieuses enseignantes ; de leur propre gré cette fois, les Carmélites quittèrent la ville et le diocèse.

La troisième implantation du Carmel à Lille se fit en 1861 dans des locaux mal adaptés. Profitant de la construction des bâtiments de l'Université catholique dont le premier recteur, Mgr Hautcoeur était aussi leur aumônier, les religieuses firent construire, près de l'Université, par le même architecte et dans le même style néo-gothique, un monastère adapté qu'on pouvait envisager comme une implantation d'autant plus durable que la prospérité de l'institution lui permettait d'effectuer, en 1895, une fondation à Dunkerque. Le 14 septembre 1905, les Carmélites s'expatrièrent une nouvelle fois, expulsées par la force, en dépit de toutes oppositions et protestations.

Après la guerre de 1914-1918, le désir de revenir à Lille fut enfin réalisé, non dans l'ancien couvent, mais à l'extrémité de la ville, dans un lieu plus paisible où la communauté devait poursuivre sa vie de silence et de prière, prenant part à diverses fondations et assurant à son tour, en août 1964, l'établissement d'un nouveau monastère en Bolivie. Par suite du développement de la métropole lilloise qui plaçait une nouvelle fois leur maison dans le tourbillon de la vie urbaine, les Carmélites étudièrent, en 1970, un transfert éventuel en dehors de la ville. Un terrain fut acquis à Villeneuve d'Ascq et, le 3 octobre 1974, la communauté prit possession du nouveau monastère, à peine achevé. Malheureusement, la rédaction des *Annales* s'arrête également à cette date, et, si personne ne prend la relève, l'histoire future du Carmel de Lille risque d'être plus difficile à établir que celle des fondations successives et des implantations multiples qui nous furent détaillées avec tant d'aisance par soeur Marie-Agnès de Jésus, en présence de la Mère Prieure qui avait tenu à nous accueillir et à répondre à nos questions. Le Père Molette regretta que la dimension spirituelle ne fût pas plus apparente dans l'exposé. Le fil conducteur proposé étant " la permanence du Carmel de Lille à travers les vicissitudes de son histoire et ses différents lieux d'implantation", un autre exposé eût été nécessaire pour faire percevoir comment les *Annales* témoignent abondamment de la vie spirituelle du monastère apportant une nouvelle illustration d'un aphorisme cher à notre Président : " Les archives des monastères sont à l'ensemble des archives de l'Eglise ce que le *Cantique des Cantiques* est à la Bible."

Du Carmel, laissant sur le côté l'imposante construction qui fut le centre vital des Frères des Ecoles chrétiennes de la région du Nord, nous nous rendons à la maison Généralice des soeurs du Sauveur et de la Sainte-Vierge. Cette congrégation implantée au départ dans le centre de la France fut fondée en 1834 par Anne-Josèphe du Bourg ; elle a transféré en 1965 le siège de son administration générale de Souterraine (Creuse) dans le département du Nord afin de l'établir dans un diocèse qui permettait une plus grande ouverture tant au niveau de la formation que des relations.

Le jour de notre visite, une malencontreuse extinction de voix empêche soeur Jean Bosco, secrétaire générale chargée des archives et fidèle membre de nos réunions, de présenter elle-même les documents rassemblés à notre intention. Elle est remplacée au pied levé par sa supérieure générale qui nous étonne par sa connaissance si précise des archives de sa congrégation. On se trouve, dans le cas présent devant un exemple assez insolite de reconstitution d'un fonds, les religieuses ayant obtenu de divers organismes destinataires, restitution des lettres écrites par leur fondatrice. Outre ces manuscrits, nous sont présentées une abondante documentation concernant Anne-Josèphe du Bourg, différentes éditions des *Règles* et des archives administratives : dossiers de religieuses, de maisons, de provinces (4)...

(4) Soeur Jean Bosco et soeur Marie-Noëlle ont présenté les archives de leur congrégation dans le *Bulletin* n° XVII, 1982, pp. 17-27.

- Vendredi 23 avril 1982, Archives départementales du Nord.

A différentes reprises des participants de nos rencontres avaient exprimé le désir d'une séance de travail aux archives départementales du Nord, en vue de faciliter les recherches des membres des congrégations religieuses dans ce fonds très riche, le plus important de la province. Le prochain départ en retraite du directeur de ce service, M. Robinet, nous amena à précipiter un peu cette visite. Renouvelant l'accord de principe donné bien antérieurement, M. Robinet accepta de nous recevoir et se mit à notre disposition un après-midi entier, nous rappelant tout d'abord quelques principes généraux d'archivistique avant de nous présenter les fonds les plus importants de son dépôt et de nous guider lui-même à travers les rayonnages du magasin. Une liste des participants remise à l'avance avait permis au Conservateur des Archives du Nord de préparer à notre intention une présentation de quelques pièces de "musée" plus en rapport avec nos centres d'intérêts : acte paraphé par Jeanne d'Arc, Rollifère de l'Abbaye du Saint Sépulcre de Cambrai... ainsi que des documents relatifs aux congrégations religieuses de fondation locale, les Dames Bernardines d'Esquermes en particulier. La réponse aux nombreuses questions nous mena bien au-delà de l'horaire d'ouverture et c'est par l'escalier de service et le parking du personnel qu'il nous fallut sortir à une heure tardive, captivés par les explications de M. Robinet et bien décidés, pour un bon nombre, à venir exploiter les pistes suggérées par cette visite détaillée (5).

Cette rencontre qui avait suscité un si vif intérêt chez les participants avait également incité un certain nombre à poursuivre des recherches personnelles. L'indisponibilité temporaire de l'un des organisateurs mit un peu en veilleuse l'activité de notre groupe d'archivistes ecclésiastiques et religieux du Nord - Pas-de-Calais, non sans que se manifeste l'étonnement des uns et des autres, ne voyant rien venir durant l'année 1983. La préparation du stage et, plus encore du Congrès qui devait se tenir à Lille en 1985, allaient fournir une impulsion salutaire à la reprise de nos travaux. Dans un premier temps, un groupe restreint, hôte de M. Falise, se réunit à l'Institut catholique de Lille, le vendredi 27 avril 1984, pour mettre au point les grandes lignes de l'organisation des manifestations prévues fin juin et début juillet 1985. Le Père Molette put ainsi prendre un premier contact avec les différents services qui organiseront les séjours de l'été 1985. Cependant, pour souligner la spécificité régionale dans ces assises nationales, il fut unanimement souhaité que le groupe d'archivistes déjà constitué prît une part active à leur préparation.

C'était la raison essentielle de notre dernière assemblée du 3 décembre dernier qui réunit dix-huit participants, sans compter les six membres actifs qui s'étaient fait excuser. Il serait prématuré d'exposer le détail des débats ou des propositions faites, le temps est maintenant à l'action ; il apparaît nettement qu'on peut compter sur le concours de tous pour apporter une contribution variée, mais toujours précieuse, à la préparation du stage et du congrès de 1985.

Ainsi, tout naturellement, le parcours chronologique du travail modeste de notre petit groupe nous amène à dresser un bilan. En premier lieu, nous n'avons

(5) Rappelons la contribution apportée par plusieurs membres du groupe au volume de *Mélanges offerts à M. Robinet*, - 28 mai 1982, Lille, 2 vol., 165 p. ; Roger DESREUMAUX.- *Monographies paroissiales aux Archives diocésaines de Lille*, - t. 1, pp. 27-33 ; Jean-Pierre RIBAUT,- *Les archives de Ngr Hautcoeur*, - 1830-1915, t. 1 pp. 83-89 ; Félicien MACHELART, *Un prélat amateur d'art*, - Louis Belmas évêque de Cambrai, 1802-1841, t. 2 ; pp. 167-172.

jamais caché le caractère amical de nos rencontres qui n'entendent pas se substituer à de nécessaires actions de formation, et en particulier aux stages proposés par notre Association. Plusieurs de nos membres en ont déjà bénéficié ; d'autres se préparent à le faire, profitant de la tenue du prochain stage à Lille. Le but premier de nos rencontres visait simplement à favoriser une meilleure connaissance réciproque des personnes, et, par-delà, à une aide éventuelle que les plus anciens dans la fonction pouvaient apporter à ceux qui y faisaient leurs premières armes.

Il va sans dire que le groupe fonctionne dans le cadre de l'Association des Archivistes de l'Eglise de France, en parfait accord avec le Père Molette, invité à présider chacune de nos rencontres. La meilleure preuve en est l'adhésion, par notre intermédiaire de nouveaux membres à l'Association, leur participation aux congrès ou aux stages, voire une contribution au *Bulletin*. Dès la première circulaire, la secrétaire générale d'une congrégation féminine, soucieuse de la conservation et de l'exploitation des archives, mais un peu démunie, se réjouit de l'initiative de réunions régionales, devient l'un des membres les plus actifs et nous recevra. Des circulaires, d'abord restées sans réponse, produiront des fruits à plus long terme : un supérieur de congrégation, incertain du sort à donner au fonds d'archives de sa province, prend conseil et, finalement, nomme un archiviste qui se prend de passion pour sa nouvelle mission.

Le second but visait à permettre à chacun de mieux connaître les autres fonds qui pouvaient avoir quelque rapport avec le sien. L'archiviste de la Catho le sait bien, pour avoir souvent recours aux richesses des fonds des évêchés pour pallier certains manques ou compléter sa documentation. C'est la raison pour laquelle les archivistes diocésains avaient présenté, dès la première rencontre, les documents de leurs fonds relatifs aux congrégations religieuses. Plusieurs instituts en ont d'ailleurs fait leur profit ; d'autres prenant soudainement conscience de la minceur du dossier que l'évêché conservait sous leur vocable, ont fait parvenir une documentation en vue de l'étoffer. Doubles et photocopies ont ainsi voyagé pour l'avantage de tous. Plus encore que les documents des idées furent échangées sur le problème toujours délicat du tri, les questions de classification ou de rangement, sur une attitude commune à adopter face à la recherche généalogique ou universitaire..., bref sur les problèmes quotidiens pour la solution desquels on souhaite parfois recueillir un avis.

Certes, les résultats obtenus ne font pas oublier tout ce qui reste à faire ; de nombreux appels sont restés sans réponse : les quarante circulaires et les quarante comptes rendus détaillés de la première réunion n'ont trouvé qu'une vingtaine d'échos. Nous déplorons la trop faible représentation des Communautés féminines, signe d'une désaffection pour les archives. Mais peu à peu, les mentalités évoluent, certaines supérieures, rencontrées individuellement prennent conscience de l'importance et de l'utilité des archives, puis brûlant les étapes souhaiteraient alors qu'on trie, recherche, voire exploite leurs papiers.

Au terme d'une expérience de quatre années, il apparaît que la voie de la simple information par circulaires, communiqués... est désormais insuffisante. Reste à exploiter celle plus exigeante, mais plus efficace aussi des contacts personnels. La préparation du Congrès de 1985 nous y incite ; quelques démarches en ce sens se révèlent prometteuses : il faut dire que nombre d'entre nous, convaincus de l'importance de la tâche, ne ménagent pas leur peine, ajoutant ce souci à bien des engagements, surtout quand ils sont à l'âge de la retraite. Leur dynamisme reconforte !

Tel est le bilan d'une expérience fortement marquée par son aspect régional et conditionnée par un ensemble de structures propres. La compétence et l'activité des archivistes diocésains peut fournir une réponse appropriée à la demande des congrégations religieuses. L'Institut catholique de Lille offre des locaux et un support administratif indispensable à la continuité d'une réalisation permanente. Ces atouts ont permis une première et modeste réalisation qui

n'est guère transposable. Bien loin d'en être satisfaits, les organisateurs cherchent à la parfaire, se tenant à l'affût d'expériences similaires et n'hésitant pas à se déplacer à l'intérieur ou hors des frontières pour recueillir ici ou là idées et techniques nouvelles.

Frère Jean-Pierre Ribaut

Archiviste de l'Institut catholique de Lille (6)

- - - : - - -

(6) Cette présentation doit beaucoup aux comptes rendus de séance rédigés par M. l'abbé Roger DESREUMAUX. Soeur Marie et soeur Marie-Agnés reconnaîtront au passage les précisions qu'elles ont bien voulu fournir pour la rédaction du présent texte. Que tous en soient vivement remerciés ! Le caractère communautaire de l'entreprise apparaît ainsi plus clairement encore.

LES RECHERCHES AUX ARCHIVES VATICANES

Les archives de l'Eglise catholique conservées au Vatican sous la dénomination d'Archivio Segreto Vaticano (ASV) constituent, de très loin, le dépôt le plus précieux et le plus important du monde.

HISTOIRE DE L'ARCHIVIO SEGRETO VATICANO

Dès le IV^e siècle, on trouve mention d'un *Scrinium Sanctae Romanae Ecclesiae* ; mais, en raison de la fragilité des papiers et par suite des invasions, des révolutions et des transferts d'archives du Latran au Vatican, les documents antérieurs au Xe siècle sont rares.

Entre 1339 et 1342, les archives de l'Eglise sont transportées à la résidence des papes à Avignon. En dépit du retour de la curie à Rome en 1377, les registres et liasses d'Avignon ne réintègrent le Vatican qu'en plusieurs fois entre le XV^e siècle et 1783.

Le bref du pape Paul V du 31 janvier 1612, constitue l'acte de naissance de l'Archivio Segreto Vaticano. Sur l'ordre du pape, les archives, dispersées dans les bureaux des différents dicastères, sont groupées et rangées en trois somptueuses salles de Bibliothèque vaticane et dès 1615 est rédigé un premier inventaire.

En 1798, les documents les plus précieux, entreposés pour des raisons de sécurité, depuis la fin du XV^e siècle, au Château Saint-Ange, sont ramenés au Vatican. Mais en 1810, Napoléon I^{er} forme le projet de rassembler à Paris, à l'Hôtel Soubise, toutes les archives de l'Empire français ; il commence par faire venir de Rome, unie à l'Empire, comme les Etats pontificaux, par décret du 17 mai 1809, la collection des Registres du Latran, ceux de la Chambre apostolique et de nombreux autres qui réintègrèrent les Archives Vaticanes entre 1815 et 1817, non sans pertes nombreuses et graves détériorations. C'est au pape Léon XIII que les chercheurs doivent d'avoir accès aux documents de l'Archivio Segreto Vaticano. Dans la salle de lecture, sous le buste du pape une plaque commémorative rappelle ce qui fut, à l'époque, un véritable événement :

LEO XIII, PONT. MAX.
HISTORIAE STUDIIS CONSULENS
TABULARII ARCANA RECLUSIT
ANNO MDCCCLXXX.

Le même Léon XII, par son motu proprio du 1^{er} mai 1884, crée l'école de paléographie et de diplomatique du Vatican et promulgue un règlement pour la consultation des Archives.

Ses successeurs font entrer à l'Archivio Segreto de nombreux documents restés dans les bureaux des congrégations, les registres des Suppliques et les papiers des nonciatures d'Europe. Jean XXIII, Paul VI et Jean-Paul II devront construire des salles en sous-sol et aménager de nouveaux kilomètres de rayonnages pour recevoir les archives des Offices supprimés tels que la Chancellerie et la Daterie apostoliques et aussi les papiers des nonciatures du monde entier.

Tel est en bref l'histoire de l'Archivio Segreto Vaticano. L'intérêt de ce fonds considérable n'échappe, même s'il en ignore le détail, à aucun de ceux qui s'intéressent à l'histoire religieuse.

Les premiers concernés sont les archivistes diocésains qui regrettent de trouver si peu de documents aux Archives nationales, que ce soit dans les " Monuments ecclésiastiques", les papiers de l'Agence générale du Clergé ou ceux des établissements religieux supprimés en 1791 et dans les Archives des départements où les séries G et H sont souvent bien maigres ; quant à leurs Archives diocésaines, les documents antérieurs à 1791 ont, en règle générale, disparu. En revanche, ils trouveront aux Archives Vaticanes, notamment dans les trois grandes séries de Registres du Vatican, du Latran et d'Avignon (au total 4 800 volumes), la transcription faite avant leur expédition de tous les documents officiels de la chancellerie pontificale adressés aux évêques, abbés, prieurs et autres ecclésiastiques ou laïcs du monde entier : et ceci pour la période allant de 872 (avec des lacunes) jusqu'à 1897.

REPERTOIRES ET INVENTAIRES

Les recherches dans cette masse de registres et de liasses ne sont pas faciles. Il existe plus de 1000 volumes manuscrits d'inventaires, répertoires et index rédigés par les archivistes du Vatican avant même que ces archives fussent accessibles au public ; ces répertoires et inventaires n'étaient pas destinés à être consultés et leur utilisation pose quelques problèmes.

La plus importante de ces sources de documentation est le Fichier du Préfet des Archives Joseph Garampi, qui date de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Dans le but de présenter un *Apparatus ad historiam ecclesiarum orbis christiani*, le préfet et ses nombreux collaborateurs notaient sur de petites fiches toutes les références des documents qu'ils trouvaient dans l'Archivio Segreto. Ces centaines de milliers de petits bouts de papier furent collés plus tard sur de grandes feuilles qui, reliées avec soin, forment actuellement un ensemble de 125 registres in-folio.

Les premiers volumes concernent les papes, les cardinaux, les offices, les églises de Rome. Mais les 70 volumes consacrés aux évêques, abbés et autres bénéficiaires contiennent des fiches classées dans l'ordre alphabétique des diocèses et, pour chacun, dans l'ordre chronologique. Ces fiches renvoient aux Registres du Vatican et à ceux du Latran, aux archives du Château Saint-Ange, à celles de la Chambre apostolique et de la Consistoriale, aux Mélanges, etc... Il reste que ces fiches sont souvent difficiles à déchiffrer et renvoient à des documents dont les cotes ont été plusieurs fois modifiées. En outre, elles ne contiennent aucune référence aux Registres d'Avignon non plus qu'à ceux des Anates et des Suppliques, ni, bien sûr, aux archives entrées à l'Archivio Segreto après la fin du XVIIIe siècle. On imagine cependant l'intérêt que présente cet énorme fichier pour l'histoire religieuse des diocèses.

Il existe aussi quelques inventaires imprimés, inventaires trop souvent numériques, comme celui des Suppliques publié en 1932 et le dernier en date, celui des Registres du Vatican qui a paru en 1981. Pour certaines séries des tables ont été rédigées dans l'ordre alphabétique des diocèses, mais c'est malheureusement assez rare.

LES GRANDES COLLECTIONS

Qu'ils aient été ou non dépouillés par Mgr Garampi et ses collaborateurs, les fonds les plus riches pour l'histoire sont ceux du Château Saint-Ange, de la Chancellerie apostolique, de la Chambre apostolique, de la Daterie, de la Secrétairerie d'Etat, de la Congrégation Consistoriale et de celle du Concile, enfin les Archives d'Avignon et les Collections diverses.

1 - LES ARCHIVES DU CHÂTEAU SAINT-ANGE

On désigne sous ce nom un ensemble de documents très divers qui furent réunis par Sixte IV puis par Léon X dans la forteresse papale pour en assurer la conservation. Intégrés en 1798 à l'Archivio Segreto Vaticano, ces documents

continuent à former un fonds spécial particulièrement précieux pour l'histoire. Ils sont divisés en deux séries correspondant à leur disposition dans les armoires du château.

Les documents de l' "armaria superiora" sont de l'époque médiévale avec quelques pièces des XVe et XVIe siècles. Ceux de l' "armaria inferiora" constituent une série unique de 6 720 documents allant du Moyen-Age au début du XIXe siècle. On y trouve de nombreuses lettres des rois de France, des pièces importantes concernant l'administration des biens de l'Eglise, les différents concordats avec la France et quelques papiers de l'époque napoléonienne.

2 - LES ARCHIVES DE LA CHANCELLERIE APOSTOLIQUE

Des activités de la Chancellerie apostolique, du pontificat de Benoît IX (1389) à celui de Léon XIII (1897) restent notamment les bulles transcrites dans les 2 467 Registres du Latran.

Cette série qui, sous la dénomination d'*Archivum bullarum*, dépendait autrefois de la Daterie apostolique, fut placée au palais du Latran après son retour de Paris en 1817 : d'où son nom actuel, bien qu'elle soit intégrée maintenant à l'Archivio Segreto Vaticano. C'est une des séries qui ont le plus souffert des déménagements entre Rome et Paris et retour : on en trouve des épaves en très mauvais état dans la série L des Archives nationales.

Les Registres du Latran contiennent la transcription, non seulement des bulles importantes, mais aussi des lettres "communes" ou "de Curia" adressées par les papes à des personnages ecclésiastiques et laïcs, parmi lesquels de nombreux Français.

3 - LES ARCHIVES DE LA CHAMBRE APOSTOLIQUE

Depuis sa création au XIIIe siècle, la Chambre apostolique a accumulé des documents de deux sortes : d'une part les copies des lettres des papes expédiées "per viam de Camera" et, d'autre part, les pièces concernant la Chambre en tant qu'organe de la Trésorerie pontificale.

Les enregistrements des bulles et autres lettres pontificales constituent l'importante série des Registres du Vatican : 2 042 volumes couvrant la période de la fin du XIe siècle à la fin du XVIe.

Inutile d'insister sur l'intérêt que présente cette collection de registres : les études et publications dont elle a fait l'objet en montrant suffisamment la valeur. Les membres de l'Ecole française de Rome et les chapelains de Saint-Louis des Français ont été chargés de publier intégralement les registres des pontificats allant de Grégoire IX (1240) à Benoît XI (1303) et cette publication, toujours en cours mais très au ralenti, a été entreprise d'un point de vue spécifiquement français, ce qui nous la rend fort précieuse.

Les archives de l'administration du Trésor pontifical comprennent les 608 registres de comptes, les 122 registres des obligations et paiements, les 136 registres des Annates et les 295 registres des résignations. Les registres de comptes sont plus riches en renseignements sur la vie à la cour pontificale que sur l'histoire des diocèses. En revanche, ceux des trois autres séries concernant les sommes dues à la Chambre apostolique en vertu d'une obligation canonique par les évêques, abbés et curés et les versements de ces redevances sont riches en documentation sur les évêchés, abbayes et cures et les titulaires de ces bénéfices, de la fin du XIIIe siècle à la fin du XVIIIe.

Il faut savoir qu'une partie importante des archives de la Chambre apostolique, entreposées au Château Saint-Ange à leur retour de Paris en 1815, fut déposée, en 1870, après l'annexion de Rome au royaume d'Italie, à l'Archivio di Stato di Roma établi dans les bâtiments de l'ancienne université pontificale de la Sapienza : au total 2 700 registres et 5 050 liasses qui viennent en complément de ceux et celles de l'Archivio Segreto Vaticano.

4 - LES ARCHIVES DE LA DATERIE APOSTOLIQUE

L'intérêt des archives de la Daterie tient au fait qu'elles contiennent, entre autres documents, les 250 cartons des suppliques originales adressées aux papes, du XVI^e au XIX^e siècle et les 7 363 registres de transcriptions des suppliques, de 1342 à 1899.

Les archivistes savent le parti qu'a su tirer du dépouillement de 420 de ces registres le Père Denifle, OP, pour son ouvrage intitulé *La désolation des églises, monastères et hôpitaux en France pendant la guerre de Cent ans*. Un travail similaire pourrait être entrepris pour la période des guerres religieuses du XVI^e siècle, mais il y aurait plus de 1 300 registres à dépouiller, ou pour la période de la Révolution française : 122 registres.

Les recherches dans ce fonds ne sont pas faciles car il n'en existe qu'un inventaire chronologique. Et c'est dommage, car les registres des Suppliques contiennent - qu'on en juge par le travail du Père Denifle - une masse de documents d'une importance capitale sur l'état matériel et spirituel de la Chrétienté au cours de six siècles et demi de son histoire.

5 - LES ARCHIVES DE LA SECRÉTAIRERIE D'ÉTAT

Les archives de la Secrétairerie d'Etat sont divisées en deux parties : partie ancienne, du début du XVI^e siècle à 1810 ; partie moderne, de 1814 à 1913. La lacune 1810-1814 s'explique par le fait que, durant l'occupation française de Rome et de l'Etat pontifical, les activités de la Secrétairerie d'Etat furent interrompues. Ces archives contiennent, d'une part, la correspondance diplomatique des nonces et, d'autre part, celle échangée entre le Secrétaire d'Etat et les cardinaux, les évêques, les prélats, les princes et les particuliers. Les archives de la nonciature de Paris comptent 727 registres ou cartons pour la période 1520-1809. Il s'agit principalement de la correspondance du nonce à Paris à laquelle s'ajoute, à partir de 1741, celle de l'ambassadeur de France près le Saint-Siège. La correspondance de la plupart des nonces en poste à Paris entre 1525 et 1641 a été publiée par des chartistes français, de 1863 à nos jours.

Les registres et liasses de lettres échangées entre les cardinaux, évêques et autres et le Secrétaire d'Etat, de 1500 à 1815, contiennent quelques documents concernant l'histoire religieuse de la France ; il en va de même des 1 488 volumes de Mélange qui complètent la série des nonciatures et contiennent de nombreuses pièces d'intérêt politico-religieux.

6 - LES ARCHIVES DE LA CONSISTORIALE

Créée par bulle de Sixte-Quint en date du 22 janvier 1588, la Congrégation Consistoriale était une commission composée de quelques cardinaux chargée de préparer les affaires qui allaient être soumises au Consistoire et surtout de donner son avis sur les créations de nouveaux diocèses et sur l'institution canonique des évêques et abbés nommés par le roi.

Des 13 séries qui constituent le fonds de la Consistoriale, les plus précieuses pour l'histoire des diocèses sont les Processus consistoriales et les Praeconia et propositiones.

Ces deux séries contiennent, en 469 volumes ou liasses, les dossiers que l'archevêque du candidat à un siège épiscopal ou une abbaye, puis, sous Paul III le nonce en poste dans le pays envoyaient à Rome. Ce sont des mémoires, rédigés sur la base des procès canoniques, destinés à éclairer les cardinaux sur la personne du candidat à l'épiscopat ou à l'abbatiate et sur l'état du diocèse ou de l'abbaye à pourvoir.

Ces dossiers contiennent en effet, en plus de la lettre du roi informant le pape du choix qu'il a fait : 1° des renseignements sur la personne du candidat : son lieu d'origine, sa famille, son âge, ses ordinations, sa doctrine, sa moralité, sa carrière ecclésiastique ; 2° une information complète sur l'état du

diocèse à pourvoir : aire géographique, état de la cathédrale et de l'évêché, revenus de l'évêché, composition et revenus du Chapitre, nombre de paroisses et de maisons religieuses, séminaires, etc...

C'est dire tout l'intérêt que présentent les recherches dans les archives de la Consistoriale pour la connaissance des évêques et des diocèses, des abbés et des monastères, du XVII^e siècle à 1907.

7 - LES ARCHIVES DE LA CONGREGATION DU CONCILE

Chargée, à l'origine, par Paul IV de veiller à l'observation des décisions et à la mise en place des réformes du Concile de Trente dans la curie et dans l'Eglise, la Congrégation du Concile vit son champ d'action s'élargir et se diversifier sous Sixte-Quint. Elle fut, en 1588, chargée d'examiner et d'approuver les décisions des synodes provinciaux, les comptes-rendus envoyés par les évêques sur l'état de leur diocèse de veiller à la résidence des évêques et de promouvoir la réforme du clergé.

Ses attributions furent réduites lors de la réforme de la curie par St Pie X, mais, entre 1588 et 1908, elle a recueilli des masses de documents parmi lesquels 1 090 cartons de rapports quinquennaux des évêques, 41 registres d'appréciations de ces rapports et 110 de procès-verbaux de visites apostoliques de diocèses effectuées, dans la seconde moitié du XVI^e siècle, en majeure partie en Italie, mais aussi en Espagne et en France.

Les rapports quinquennaux présentés par les évêques à l'occasion de leurs visites ad limina sont très instructifs ; les procès-verbaux de visites apostoliques ne le sont pas moins, contenant des présentations détaillées de l'état des diocèses ; malheureusement elles sont très rares pour la France.

8 - LES ARCHIVES D'AVIGNON

Important pour l'histoire religieuse de la France, le fonds d'Avignon comprend non seulement la série des registres des papes de la "captivité" proprement dite (1305-1376) et ceux des antipapes jusqu'en 1416, mais aussi une grande partie des documents concernant l'administration de la ville d'Avignon et du Comtat-Venaissin qui furent, jusqu'en 1789, un fief de l'Eglise gouverné par un légat ou vice-légat.

La suite des registres d'Avignon forme une série parallèle à celle des Registres du Vatican. Tous renferment, écrite sur papier, la copie des bulles reproduites ensuite sur parchemin dans les Registres du Vatican. De 1378 à 1416, les Registres d'Avignon contiennent, et eux seuls, les bulles des antipapes, importantes surtout pour les conflits qu'elles manifestent entre Benoît XIII et le roi de France, conflits qui marqueront la naissance de l'Eglise gallicane.

Il existe des Registres d'Avignon deux inventaires : l'un, chronologique, commencé en 1711 et comprenant 28 volumes, l'autre, dans l'ordre alphabétique des diocèses, rédigé quelques années plus tard en 84 volumes.

Les documents se rapportant à l'administration d'Avignon et du Comtat jusqu'au moment où celui-ci fut réuni à la France sont conservés en partie à la Secrétairerie d'Etat, notamment la correspondance du légat ou vice-légat avec la curie romaine. Les papiers de l'administration proprement dite furent versés à l'Archivio Segreto Vaticano en 1783 : on y trouve une foule de renseignements pour l'histoire des XVI^e et XVII^e siècles.

9 - LES COLLECTIONS DIVERSES

LE FONDS BORGHESE

Les archives de la famille Borghese qui doivent leur importance surtout au pontificat de Paul V (1605-1621) ont été acquises, pour la partie ancienne qui comptent 2 000 registres, par le pape Léon XIII en 1892.

L'importance de ce fonds est considérable pour l'histoire politique et religieuse de l'époque : on y trouve des actes officiels du Saint-Siège, des minutes de lettres des papes et des cardinaux de curie et surtout la correspondance des nonces à Paris

LE FONDS ALBANI

Ce fonds porte le nom de famille du pape Clément XI (1700-1721) ; acheté aux Albani par Benoît XIV en 1751, il est composé de 268 volumes.

Il suffit de se rappeler que Clément XI est le pape qui signa les bulles *Vineam Domini* et *Unigenitus* pour entrevoir tout ce qu'on peut tirer du fonds Albani pour l'histoire du jansénisme.

On y trouve des échos des polémiques autour du livre de Quesnel, de la controverse entre le cardinal de Bouillon, doyen du Sacré-Collège et le roi Louis XIV, de la promulgation et du retentissement en France de la bulle *Unigenitus*, de l'affaire du cardinal de Noailles, archevêque de Paris et des évêques réfractaires, etc... Ce fonds, mal connu, constitue un des meilleurs ensembles que possède l'Archivio Segreto Vaticano concernant l'histoire religieuse de la France au XVIIe siècle.

LE FONDS "EMIGRATI FRANCESI"

Connu autrefois sous la dénomination *De caritate Sanctae Sedis erga Gallos*, ce fonds contient, en 45 volumes, la correspondance échangée, entre 1792 et 1803, entre les évêques et prêtres français réfugiés dans les Etats pontificaux et le cardinal secrétaire d'Etat ou Mgr Galeppi, chargé de l'hospitalité française. On trouve, dans le 42e volume, la liste (nom, âge, fonction, lieu d'exil) des 380 ecclésiastiques français en exil à Rome ou dans les Etats du pape au moment de la Révolution française.

Dans son ouvrage intitulé Documents inédits relatifs aux affaires religieuses de la France, 1790 à 1800, le Père Theiner, de l'Oratoire, a publié un grand nombre de ces lettres d'évêques et de prêtres français et les copies des réponses qui, elles, sont conservées dans les archives de la Secrétairerie des brefs aux princes.

LE FONDS DE LA NONCIATURE A PARIS (1819-1904)

Les archives de la nonciature à Paris au XIXe siècle ont été complétées, en 1960, par le versement d'une partie des papiers du cardinal Macchi, nonce en France de 1819 à 1827. Elles constituent un fonds de 380 registres ou liasses actuellement en cours d'inventaire.

Les registres contiennent la transcription des lettres adressées par les nonces, soit à la Secrétairerie d'Etat ou aux dicastères du Saint-Siège, soit au gouvernement français ou aux évêques de France. Et ceci tout au long d'un siècle qui vit la condamnation du catholicisme libéral, les querelles sur la Question romaine, l'organisation du dualisme scolaire, la condamnation du modernisme, les divisions des catholiques sur l'infaillibilité pontificale, le Ralliement, la dispersion des Congrégations et finalement la rupture des relations diplomatiques entre la République française et le Saint-Siège.

* * *

A l'intention de ceux qui, après avoir pris connaissance de l'étendue et de la richesse des fonds de l'Archivio Segreto Vaticano et de leur évidente complémentarité avec les archives religieuses conservées en France, seront tentés de venir y effectuer des recherches, voici quelques indications d'ordre pratique concernant : les conditions d'admission à la salle de lecture, la consultation des documents, les archives conservées à Rome en dehors de l'Archivio Segreto.

CONDITIONS D'ADMISSION ET HORAIRES

L'entrée des Archives Vaticanes se trouve à l'intérieur de la Cité du Vatican, à l'angle nord-ouest de la cour du Belvédère.

Les candidats à l'admission à la salle de lecture doivent présenter au Secrétariat un mot de recommandation d'un Institut culturel ou ecclésiastique de Rome, ou mieux, de leur évêque diocésain. Ils ont ensuite à rédiger, entièrement de leur main, une lettre de demande adressée au Saint-Père indiquant leur nom, fonction, adresse à Rome et l'objet de leurs recherches. La carte de lecteur (se munir de deux photographies d'identité) est délivrée sur-le-champ.

Les salles de lecture et d'inventaires sont ouvertes au public tous les jours, sauf les dimanches, de 8 h 30 à 13 h 30. Elles sont fermées outre les dimanches et jours fériés, du 24 décembre au 1er janvier, du jeudi-saint au lundi de Pâques et du 15 juillet au 15 septembre.

CONSULTATION DES DOCUMENTS

En principe, tous les documents de l'Archivio Segreto Vaticano sont consultables et ce jusqu'à la fin du pontificat de Léon XIII (1903), à raison de trois documents seulement par jour.

Le seul guide des recherches aux Archives Vaticanes a été publié, en 1970, par un sud-américain, Lajos Pasztor. C'est un fort volume de 665 pages où sont présentés en détail les différents fonds de l'ASV et des archives ecclésiastiques d'Italie, avec indication des tables et inventaires et bibliographie. On ne peut pas reprocher à l'auteur de s'être contenté de mettre en évidence, pour chaque série, les documents concernant l'Amérique latine. D'ailleurs le titre de l'ouvrage est celui-ci : Guida delle fonti per la storia dell'America latina negli archivi della Santa Sede...

Il existe pour les Français un Guide analogue à celui de Pasztor, mais beaucoup moins important puisqu'il tient en 55 pages. C'est l'article de M. Michel François intitulé L'histoire religieuse de la France au Vatican, dans le tome Ier de l'*Introduction aux études d'histoire ecclésiastique locale* de l'Abbé Victor CARRIERE (pp. 379-434). Il n'est ni très complet ni très à jour mais reste précieux pour un survol rapide des fonds et constitue un véritable Guide des recherches aux Archives Vaticanes.

Tous les inventaires sont rédigés en latin ou en italien : d'où la nécessité de connaître ces deux langues, d'autant plus, pour la seconde, que le personnel ne parle que sa langue maternelle...

Il est indispensable aussi d'avoir quelques notions de paléographie. Le Manuel de paléographie latine et française de Maurice PROU sera avantageusement doublé par les Lezioni di paleografia publiées à l'usage des élèves de l'Ecole de paléographie et de diplomatique du Vatican par Giulio BATTELLI. Autre outil de travail indispensable, étant donné le nombre considérable d'abréviations contenues dans les Registres des bulles : le Dizionario di abbreviature latine ed italiana de Capelli, réédité en 1979.

ARCHIVES HORS DE L'ARCHIVIO SEGRETO VATICANO

Des documents intéressants pour l'histoire religieuse de la France peuvent se trouver à Rome, mais en dehors de l'Archivio Segreto : notamment dans les locaux de certaines Congrégations, dans les maisons généralices des Ordres religieux et à la Bibliothèque Vaticane.

ARCHIVES DE CONGREGATIONS

Les congrégations qui ont conservé leurs archives dans leurs locaux sont : le Conseil des Affaires publiques de l'Eglise (avant 1967 : Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires) dont les documents sont précieux

pour l'histoire politico-religieuse du XIXe siècle, les Congrégations de la Propagande, des Rites et des Religieux et Instituts séculiers.

ARCHIVES DES ORDRES RELIGIEUX

Parmi les grands Ordres religieux, la Compagnie de Jésus vient largement en tête pour l'importance et le classement de ses archives. Trois grands fonds : l'Archivio antico, de 1558 à 1773 (date de la suppression de la Compagnie) ; l'Archivio moderno, de 1814 à nos jours et le Fondo Gesuistico, du XVIIe au XIXe siècle, riche à lui seul de 1663 volumes ou liasses.

Les Ordres fondés en France, Assomptionistes, Lazaristes, Maristes, Montfortains, Frères enseignants et autres possèdent aussi dans leurs maisons généralices de Rome des archives qu'il est bon, le cas échéant, de consulter.

MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHEQUE VATICANE

La Bibliothèque Vaticane possède actuellement environ 60 000 manuscrits répartis en 30 fonds ordinairement pourvus de catalogues et d'inventaires manuscrits ou imprimés. Dans quatre au moins de ces fonds les recherches pour l'histoire religieuse de la France seront fructueuses.

Le fonds BARBERINI provient du pape Urbain VIII (1623-1644) et des cardinaux Barberini. Acheté par Léon XIII en 1902, il contient plus de 10 000 registres provenant de la Secrétairerie d'Etat et des dicastères de la curie romaine restés pendant deux siècles et demi entre les mains de l'illustre famille. Les inventaires des Papiers diplomatiques marqués Francia (400 folios), Lorena et Avignone font état de nombreux documents qui complètent les fonds de la nonciature en France au XVIIe siècle.

Le fonds CHIGI, dont l'origine remonte à la fin du XVe siècle et qui fut considérablement augmenté par Alexandre VII (1655-1667), fut cédé par le gouvernement italien à la Bibliothèque Vaticane en 1923. Dans son fichier, 115 fiches concernant la France.

Le fonds URBINATE, à l'origine bibliothèque des ducs d'Urbino, riche de 2 000 manuscrits grecs, latins et hébreux, fut acheté par Alexandre VII pour être versé à la Bibliothèque Vaticane en 1657. Les documents concernant l'histoire politique et religieuse de la France se rencontrent surtout à partir du volume 860 du fonds latin : ce sont des pièces originales ou des copies des XVIe et XVIIe siècles présentant tous quelque intérêt.

Le fonds VATICANO est le fonds le plus ancien et le plus riche de la Bibliothèque Vaticane. Il contient entre autres richesses plus de 14 000 manuscrits latins parmi lesquels se trouvent dispersés de nombreux documents, en particulier des recueils de lettres dont beaucoup sont du plus haut intérêt pour l'histoire politique et religieuse de la France.

Louis DELHOMMEAU

directeur du service des archives
historiques du diocèse de Luçon.

décembre 1984

--- : ---

LES SCEAUX DANS LES ARCHIVES DES FAMILLES RELIGIEUSES

Bien que la plupart de nos congrégations ne remontent guère au-delà du XVI^e siècle, certains d'entre nous appartiennent cependant à des familles religieuses fondées à une époque plus ancienne et de fait, peuvent posséder des documents scellés remontant assez loin dans le passé. Que certaines pièces d'archives que nous possédons datent du Moyen-Âge ou d'une époque plus récente, un certain nombre de ces actes sont soit scellés soit - surtout à partir du XVI^e siècle - authentifiés par des cachets plaqués sur cire. Sceaux ou cachets, ces empreintes doivent retenir notre attention en raison de l'intérêt qu'ils présentent sous le rapport de l'histoire de l'art, du costume, voire de la topographie d'une ville, soit enfin, sur le plan de l'iconographie religieuse. Qui ne se souvient s'être penché avec intérêt et aussi admiration sur ces petits objets de cire rouge, verte ou jaune, fragiles, quelque peu usés par le temps, voire l'incurie des hommes ?

Au sens strict, le sceau est une empreinte sur matière plastique, presque toujours de cire mélangée de poix ou de craie, obtenue à l'aide d'une matrice constituée par la gravure sur métal d'images ou de signes propres à son propriétaire. Avant tout, le rôle du sceau fut d'être l'élément indispensable à la pleine valeur probante et à l'authenticité des documents auxquels il était appendu en vue de leur conférer une éminente valeur juridique (1). A la suite de l'effondrement de l'empire carolingien, en effet, la signature autographe alla se dégradant toujours plus, puis se réduisit à quelques signes pour disparaître enfin, éliminée par le triomphe définitif du sceau au XII^e siècle. Elle se maintint chez les seuls notaires du Midi de la France dont la souscription conférait pleine authenticité aux actes privés qu'ils délivraient aux parties. Ce fut un des plus curieux aspects de la Renaissance de rétablir, par les grandes ordonnances du XVI^e siècle, le rôle éminent de la signature autographe, seul mode de validation durant l'Antiquité et jusqu'à l'époque carolingienne. Le sceau médiéval, conception d'une époque inculte sans doute, équivaut donc à une signature authentique ou sous seing-privé, suivant la qualité du sigillant et tire toute sa valeur de l'autorité et de la prépondérance plus ou moins grande de son propriétaire. Le grand sceau royal, émanation de l'autorité du souverain n'était-il pas, en effet, dans les entrées solennelles, enfermé dans un coffret et placé sur une hacquenée blanche ?

Le rôle juridique, primordial des sceaux, n'empêche cependant pas l'historien de les étudier sous l'angle de l'archéologie. En effet, ces petits objets de cire, précieux survivants d'époques révolues, offrent alors une richesse de documentation incomparable, à la fois pleine d'originalité et d'exactitude, parce que très réaliste. Qui ne se souvient avoir admiré, par exemple, le sceau d'Humbert II dauphin de Viennois, où les villes de Vienne et de Sainte-Colombe, séparées par le Rhône et reliées par un pont, sont parfaitement reconnaissables ? Au centre de Vienne entourée de ses remparts, on aperçoit la cathédrale Saint-Maurice, l'église Saint-Pierre et l'hôtel de ville (2) ; et c'est avec une

(1) A. de BOÛARD. - *Manuel de Diplomatie française et pontificale*. - Paris, 1929, t. I, p. 333.

(2) J. ROMAN. - *Sceaux des familles seigneuriales du Dauphiné*. - Paris, 1906, n° 850.

précision semblable que l'artiste a représenté la Sainte-Chapelle du Palais, élégante et svelte sur un fond fleurdelisé (3).

Parmi les quelque cent mille moulages conservés au Service des Sceaux des Archives nationales, les sceaux franciscains ont leur place et c'est d'eux seulement qu'il sera question pour attirer l'attention de nos confrères sur les sceaux concernant leur ordre et que notre grand dépôt national peut conserver. Ces sceaux étaient, en effet, indispensables à l'Ordre des Frères Mineurs dans ses relations avec le monde médiéval. Suppliques, promesses de prières, transactions, accusés de réceptions, actes capitulaires, nécessitaient une marque personnelle des autorités de l'Ordre conférant à ces actes une entière valeur probante. Aussi couvents et provinces eurent-ils dès le XIII^e siècle leur sceau particulier, exemple que s'empressèrent d'imiter au siècle suivant, provinciaux et gardiens. Comme il fallait s'y attendre, les Frères Mineurs eurent à cœur de faire représenter soit saint François lui-même, soit une scène de sa vie. Quant à la présentation extérieure, les sceaux franciscains, à l'instar des sceaux ecclésiastiques en général, affectent la forme dite en navette, obtenue par deux segments de cercle de même rayon, réservée plus particulièrement aux personnages représentés debout et adoptée rapidement par les dignitaires ecclésiastiques de tout rang. Rois, seigneurs, corporations et villes se réservèrent plus volontiers la forme ronde, plus ancienne et aussi plus usuelle. Citons parmi les rares exemples de sceaux franciscains de forme ronde, celui du Provincial des Tertiaires réguliers de France et de Lorraine, le P. Jean-Chrysostome de Saint-Lô. Le champ du sceau est semé de fleurs de lis sur lequel saint François est représenté à genoux au pied de la croix qu'il tient embrassée. A l'exergue, la date de 1604 et un semé de larmes (4).

Les sceaux franciscains étant en assez grand nombre, il faut se limiter aux plus intéressants. Il serait exagéré, d'ailleurs, de croire que la vie intégrale de saint François s'y déroule. Seules, les scènes les plus connues avec néanmoins des variantes y sont représentées. Parfois, même il est permis d'hésiter sur l'identification. Signalons, par exemple, le sceau de saint Bonaventure qui authentifie la ratification d'une sentence relative à l'établissement des Frères Mineurs dans le diocèse de Cambrai : la Vierge, assise au milieu d'un groupe, bénit des deux mains, tandis qu'au-dessous un priant, dans lequel il est malaisé de reconnaître saint François, se tient agenouillé (5). S'il est parfois difficile, à cause de la petitesse du personnage ou plus souvent de l'usure de la cire, d'identifier le costume, c'est à n'en pas douter, saint François lui-même qui prie, debout, tête nue, les mains levées, sur le sceau de cire verte du vicaire des Frères Mineurs de l'Observance de Bourges, en 1433, apposé à une quittance donnée par ce dernier aux chanoines de la Sainte-Chapelle, de quatre boisseaux de froment (6).

Les graveurs ont voulu exprimer surtout sur leurs matrices l'attitude de la prière et ont représenté saint François debout, de face, tête nue, les mains levées, nimbé, au-dessus d'une fleur de lis et sur champ d'étoiles comme sur le sceau de Jean Guesdeber, vicaire général de l'Observance, appendu à des lettres de participation aux prières de l'Ordre accordées le 3 juillet 1455 à Bâle en faveur d'Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne, épouse de Philippe le Bon

(3) L. DOÛET d'ARCQ, *Inventaires et documents... Collection de sceaux.* - Paris, 1863-1868, 3 vol., 11 840 sceaux, n° 7 833.

(4) DOÛET d'ARCQ, n° 9 797.

(5) Il provient des Archives départementales du Nord, fonds de l'évêché de Cambrai.

(6) Arch. dép. du Cher, G 92 ; R. GANDILHON, - *Inventaire des sceaux du Berry antérieurs à 1515.* - Bourges, 1933, n° 791.

et mère du Téméraire (7). C'est le même sujet qui figure encore sur celui d'Hugues Constant, gardien du couvent de Montferrand (8). Le sceau d'Olivier Maillard le virulent censeur des modes du XV^e siècle, qui joua un certain rôle en France à titre de vicaire général de l'Observance, lui est à peu de choses près identique (9).

Le type de saint François en prière se retrouve encore sur le sceau du Provincial du Tiers-Ordre en 1662, où le Saint embrasse la croix (10) ou bien comme sur celui du Général des Conventuels en 1533 (11). Signalons enfin le sceau des tertiaires d'Ypres, de 1504, où le Saint tenant sa règle est à genoux dans une niche en forme de cabane à jour, devant la Vierge qui foule le dragon (12). Mais c'est sans doute la scène bien connue du sermon aux oiseaux que les graveurs de matrices et les Frères Mineurs semblent avoir spécialement affectonnée. Elle mérite, certes, toute notre admiration, et les sceaux qui la représentent sont de beaucoup les plus nombreux. Voici d'abord celui des Frères Mineurs de Saint-Omer : le Saint tient sa Règle de la main gauche et bénit les oiseaux perchés sur un arbre de la main droite (1337) (13). Ce sceau authentifie une quittance des sommes accordées aux religieux par Philippe VI en réparation des dommages occasionnés par la guerre de Cent Ans. C'est encore un type presque semblable, réserve faite des oiseaux qui voltigent autour du Saint, que présente le sceau du Ministre provincial d'Aquitaine en 1274 (14). Saint François est debout, mais cette fois vu de profil à droite, nimbé, parlant à des oiseaux et suivi par un de ses compagnons sur le sceau des Cordeliers d'Auxerre en 1243 (15), et celui des Tertiaires réguliers de Tournai est à peu près identique (16).

Les sceaux des Cordeliers de Noyon, d'Estella et de Pampelune, tous appendus à des adhésions au procès de Boniface VIII en 1303, sont du même genre, à de rares modifications près : telle une étoile au dessus de la tête du Saint (17). Sur celui de Pampelune, il tient une croix de la main gauche et bénit de la main droite (18), tandis que les Cordeliers de Noyon le placent sous une voûte à trois arcades (19). Le Gardien du couvent de Troyes a fait représenter saint François

-
- (7) Jean GUESDEBER fut élu vicaire général de l'Observance au chapitre de Bêles en 1454 ; G. DEMAY. - *Inventaire des sceaux de la Flandre*. - Paris, 1873, 2 vol., n° 7 480.
- (8) Bibl. nat. Cabinet généalogique, Pièces originales, vol. 415, dos. 9 293, pièce 4 ; J. ROMAN, Op. cit., n° 3 408.
- (9) Olivier MAILLARD, élu vicaire général de l'Observance au chapitre de Toulouse en 1487. Il devait être réélu à Florenzac en 1493 et à Malines en 1499 ; G. DEMAY. - *Sceaux de Flandre*. - n° 7 481.
- (10) Arch. nat., L 702 ; DOÛET d'ARCQ, n° 9 798.
- (11) Arch. nat., L 1 658 ; DOÛET d'ARCQ, n° 9 795.
- (12) Arch. dép. du Nord, fonds du Chapitre de Lille ; *Sceaux de Flandre*, n° 7 519.
- (13) Arch. com. de Saint-Omer, 241 ; G. DEMAY. - *Inventaires des sceaux de l'Artois et de la Picardie*. - Paris, 1877, 2 vol., n° 2 828.
- (14) Arch. nat. - J 462, n° 289 ; DOÛET d'ARCQ, n° 9 756.
- (15) Arch. nat. - J 256, n° 46 ; DOÛET d'ARCQ. - n° 9 763 ; G. DEMAY. - *Sceaux de la Flandre*. - n° 7 518.
- (16) Arch. nat., J 487, n° 460 ; DOÛET d'ARCQ, n° 11 566.
- (17) Arch. nat., J 487, n° 460 ; DOÛET d'ARCQ, n° 11 568.
- (18) Arch. nat., J 486, n° 351 ; DOÛET d'ARCQ, n° 9 774.
- (19) Arch. nat., J 481, n° 103 ; DOÛET d'ARCQ, n° 9 787, reproduit par G. DEMAY dans *Le costume d'après les sceaux*. - Paris, 1880, p. 428.

portant sa Règle, soutenant la basilique du Latran qui chancelle et s'adressant à trois oiseaux voletant autour de lui (20).

Sur quelques sceaux se rencontrent des scènes plus rares de la vie du Saint, et leur intérêt est d'autant plus grand qu'elles sont plus inattendues : ici, il s'entretient avec sainte Claire (21), là, assis de profil devant un pupitre, il est plongé dans sa lecture tandis que l'Esprit-Saint, sous la forme d'une colombe, plane au-dessus de lui (22). De temps à autre, on rencontre le Christ sur une montagne remettant un livre à François, vraisemblablement la Règle, évocation du séjour du Saint à Fonte-Colombo où il rédigea la Règle (23). Une scène bien inattendue nous est présentée sur le sceau des Clarisses de Saint-Omer : sous une niche gothique, saint François, debout, armé de ciseaux, coupe les cheveux de sainte Claire agenouillée devant lui, illustration originale et touchante de la prise d'habit de la Sainte à la Portioncule, dans la nuit du 19 mars 1212. Vrai petit chef-d'oeuvre, ce sceau authentifie, le 21 juillet 1322, une sentence dirimant un litige entre le Chapitre de Notre-Dame de Saint-Omer et les Clarisses qui avaient fait construire un oratoire, au préjudice des chanoines (24). Il ne faudrait pas croire, cependant, que Frères Mineurs et Clarisses n'ont usé que de sujets franciscains. Nombre de couvents, de dignitaires de l'Ordre semblent avoir préféré d'autres sujets religieux, comme la Résurrection (25), le Couronnement de la Vierge (26), la Nativité (27) et surtout la Vierge et l'Enfant (28), voire la Pentecôte, tel le sceau de Jérôme d'Ascoli authentifiant une promesse de prières pour Philippe III en 1277 (29) ou celui qui est appendu au cahier de parchemin contenant des règlements élaborés au chapitre général de l'Ordre en 1533 (30).

La Passion est parfois représentée, par exemple, sur le sceau de Jean Philippe, vicaire provincial de France, où l'on peut admirer un Ecce Homo, accompagné d'un moine en prières (31). Des saints protecteurs du couvent ou de la province ont eu parfois la préférence, et c'est le cas pour le grand couvent de Paris sur le sceau duquel saint Pierre et saint Paul sont debout, nimbés, séparés par une tige terminée par une fleur de lis. Sur celui des Frères Mineurs de la Province de France, saint Pierre figure seul debout, nimbé, tenant ses clefs de la main droite, et de la gauche un livre ouvert (32). La Stigmatisation a, évidemment, retenu l'attention des Mineurs qui l'ont commandée bien des fois aux orfèvres. Il suffira de citer le sceau des Frères Mineurs de Gand (1275) : saint

(20) DOÛET d'ARCQ, n° 9 826.

(21) Sceau des Frères Mineurs de la Province de Flandre (Arch. dép. du Nord, fonds de la Chambre des comptes de Lille) ; G. DEMAY. - *Sceaux de Flandre*. - n° 7 483.

(22) DOÛET d'ARCQ, n° 9 773.

(23) DOÛET d'ARCQ, n° 9 774.

(24) G. DEMAY. - *Sceaux de l'Artois et de la Picardie*. - n° 2 627. - *Le costume*. - p. 427.

(25) Arch. nat., J 461, n° 21 : Frères Mineurs de Châlons-sur-Marne.

(26) Frères Mineurs d'Angers, Arch. nat., J 178, n° 47 ; Frères Mineurs d'Angoulême, sceau appendu au testament, en français, d'Hugues le Brun, comte de la Marche et d'Angoulême : Arch. nat., J 407 ; DOÛET d'ARCQ, n° 9 760.

(27) DOÛET d'ARCQ, n° 9 827.

(28) Frères Mineurs de Clermont-Ferrand, Arch. nat., J 1 144 ; Frères Mineurs de Compiègne, Arch. nat., J 484. Le même sceau se retrouve en 1297 : Arch. nat., J 407, n° 6 ; DOÛET d'ARCQ, n° 9 761 ; Clarisses de Longchamp (1266) : Arch. nat., L 1 604 ; DOÛET d'ARCQ, n° 8 462.

(29) Arch. nat., J 462, n° 2 111 ; DOÛET d'ARCQ, n° 9 747.

(30) Arch. nat., L 1 568 ; DOÛET d'ARCQ, n° 9 750.

(31) Arch. nat., L 325, n° 15 ; DOÛET d'ARCQ, n° 9 752 : vidimus d'une bulle de sixte IV.

(32) Arch. nat., J 465, n° 40 ; DOÛET d'ARCQ, n° 9 751.

François assis sous une arcade, un livre à la main contemple le Séraphin qui lui apparaît (33). Jusqu'au XVIII^e siècle, d'ailleurs, le thème de la Stigmatisation se maintiendra, en particulier sur les cachets du Général des Capucins Erhard de Radkerburg (1778) où François est cette fois, nettement à genoux et non plus assis (34) ainsi que sur celui des Soeurs Grises d'Orchies. (35).

Sainte Claire, nous l'avons déjà vu, ne fut pas oubliée, bien qu'il semble que les Clarisses lui aient préféré saint François ou tout autre sujet religieux. En plus de l'empreinte représentant la prise d'habit de sainte Claire, citons l'admirable petit sceau des Clarisses de Gand, du XIV^e siècle, où la fondatrice, debout devant la table du réfectoire de Saint-Damien, bénit le pain accompagnée de deux soeurs (36). Peut-être faut-il voir là un souvenir du miracle opéré par sainte Claire qui, bénissant le pain sur l'ordre du Pape, vit apparaître le signe de la croix tracé sur chacun d'eux. Les Clarisses de Clermont-Ferrand, de 1403, ont représenté sainte Claire debout, tenant une palme entre deux chandeliers, tandis que les soeurs du monastère royal de Longchamp, en 1423, ont adopté, non plus la Vierge tenant l'Enfant comme en 1266, mais sainte Claire en personne, debout, un livre à la main et s'adressant à une religieuse agenouillée (37).

Inutile de prolonger cette énumération. Les exemples apportés suffiront à donner une idée de la recherche artistique, du détail précis, de la netteté et de l'exactitude des costumes, en même temps que de la variété des attitudes. Sans doute, les sceaux franciscains que nous possédons ne peuvent, à eux seuls, donner une illustration exhaustive de la vie des Frères Mineurs au cours des temps, nombre de ces petits chefs-d'oeuvre devenus plus fragiles avec le temps ayant disparu, emportés par les bouleversements de toute sorte. Beaucoup, appendus sur simple queue de parchemin, ont été victime de la fragilité de cette manière de sceller, et il convient de se souvenir également que les transferts d'archives dans des dépôts différents, les vols opérés par les collectionneurs, les déprédations effectuées à différentes époques (38) ont été les principales causes de la perte des sceaux, d'où leur petit nombre aujourd'hui, comparé à celui que nous devrions avoir.

Ce que je viens d'exposer au sujet des sceaux de l'Ordre franciscain vaut, il va sans dire, pour d'autres Ordres. Oserais-je proposer ou au moins conseiller à nos confrères de constituer un catalogue des sceaux et des cachets qu'ils peuvent avoir dans leurs dépôts, surtout des cachets plaqués sur cire, beaucoup plus nombreux, certes, que les sceaux de l'époque médiévale, et ce qui est dit ici vaut, bien entendu pour les simples timbres secs sur caoutchouc ou sur matière plastique qui portent presque toujours un sujet religieux avec une légende.

Quel classement adopter ? Ici surgit une difficulté. En fait, on peut adopter quatre classements dont, à la vérité, aucun n'est pleinement satisfaisant : par dates, par sigillants, par catégories de sceaux, par types représentés (39).

(33) G. DEMAY, Sceaux de Flandre, n° 7 490.

(34) Arch. nat., F 74 465 ; DOÛET d'ARCQ, n° 9 800.

(35) G. DEMAY, Sceaux de Flandre, n° 7 531.

(36) G. DEMAY, Sceaux de Flandre, n° 7 521.

(37) G. DEMAY, Le costume ..., p. 413.

(38) A l'époque révolutionnaire, et surtout à la Restauration, époque encore plus néfaste pour les archives, on alla jusqu'à fondre les sceaux et en utiliser la cire pour boucher les boueilles.

(39) M. PASTOUREAU.- *Les Sceaux*, fasc. 36 de *Typologie des sources du Moyen-Age occidental*. - Turnhout, 1981. p. 99. On ne saurait trop recommander la lecture de ce petit livre.

Ayant depuis longtemps tenté de faire un essai de corpus de sceaux franciscains, j'ai adopté pour 366 descriptions de sceaux - du fait qu'il ne s'agit que de sceaux franciscains - le classement par type iconographique : Trinité, Christ, Pentecôte, Vierge, Anges, Saint François, Sainte Claire, saints divers, croix, monogrammes. A l'intérieur de ce cadre indiqué très sommairement, l'ordre chronologique a été adopté du fait que la plupart du temps, sauf quand la description du sceau n'est connu que par un répertoire, les sceaux et cachets sont apposés sur des actes datés.

Comment constituer ce répertoire de sceaux ?

1° D'abord, placer un numéro d'ordre devant chaque description.

2° l'indication du nom du sigillant ou sa qualité.

3° celle de la forme, des dimensions en millimètres, de son mode d'attache sauf s'il s'agit d'une reproduction sur papier.

4° produire le texte de la légende qui court autour du sceau et qui commence en général en haut et à gauche par une croix et un S (sigillum). Cette légende devra être reproduite en capitales en ayant soin de placer entre parenthèses et en minuscules les lettres qui manquent et qui vont restituer le sens complet du mot : SIG (illum).

5° vient ensuite une description de la scène représentée sur le champ du sceau dans la mesure où l'image n'est pas trop fruste ou endommagée, description qui se veut être assez précise avec l'indication de la position des personnages et des éléments décoratifs qui l'entourent.

6° enfin, une analyse sommaire de l'acte auquel la scène est appendue ou bien sur lequel le cachet est plaqué, analyse précédée de l'année, du lieu et du quantième. L'indication du dépôt où est conservé le document, enfin la cote de celui-ci seront indiquées et mises à la suite de l'analyse et entre parenthèses.

7° la mention du ou des répertoires où le sceau a peut-être déjà été décrit terminera cette analyse.

Un mot sur la conservation des sceaux. La matière dont sont faits les sceaux et leur mode d'attache ne sont pas ou bien peu favorables à leur conservation. Faits avec de la cire et souvent un mélange de craie ou de plâtre, ils peuvent s'effriter. Parfois aussi l'effigie se fond plus ou moins dans la masse du sceau. D'autre part, si certains sont des bulles, on pourra constater que l'humidité a tendance à décomposer le plomb et peu à peu les figurines de saint Pierre et de saint Paul qui sont sur les bulles, s'effacent. Il faut aussi éviter de conserver les sceaux dans des sachets contenant de la ouate qui a tendance à absorber quelque peu la cire. Le mieux est encore de les placer dans des enveloppes en étoffe en évitant toute occasion de heurt qui serait préjudiciable. Il serait bon aussi, pour éviter pertes et dégâts possibles de photographier les sceaux que nous pouvons conserver. Pour obtenir un bon cliché, il convient d'avoir une lumière fri-sante, oblique, autrement, on risquerait d'obtenir un positif donnant l'illusion d'un creux. Cette lumière doit évidemment être la même pour tous les sceaux destinés à figurer sur une même planche. Il est à noter, enfin, qu'une reproduction photographique de cachets plaqués sur cire donne en général peu de résultat appréciable. Le mieux serait de les confier à une main experte qui en fera un bon dessin.

Ainsi, un répertoire, si simple et si succinct soit-il, sera un excellent moyen de connaître les sceaux et cachets - beaucoup plus nombreux - que nos dépôts d'archives peuvent posséder et qui constituent une illustration en même temps qu'un témoignage de la vie d'une famille religieuse.

P. Jean Mauzaize

LES ARCHIVES DE L'ORATOIRE DE LA SAINTE FACE A TOURS *

Quelques mois après la mort de Léon Papin Dupont, appelé couramment le "Saint Homme de Tours", la maison qu'il avait occupée pendant quarante ans de sa vie (1836 - 1876) fut transformée en oratoire, par décision de l'archevêque, Mgr Colet. Des transformations y ont été faites il y a vingt cinq ans, en sorte qu'elle est devenue la Maison de Retraite du Clergé de Touraine. La chapelle où est vénérée la Sainte Face a été conservée et une petite pièce contient un dépôt divers d'archives précieuses à plusieurs points de vue. Elles comprennent, en effet, des écrits de L. Dupont lui-même donnant des renseignements intéressants sur sa spiritualité et d'autres documents plus récents qui sont les témoins de son rayonnement depuis sa mort jusqu'à nos jours.

Composition générale des Archives

En 1962, un classement de ces Archives a été fait en soixante dix dossiers numérotés et répertoriés, groupés sous cinq rubriques principales :

- A : Ecrits de Léon Dupont
- B : Lettres adressées à Léon Dupont
- C : Documents de Mr Janvier
- D : Oeuvre de l'Oratoire
- E : Cause de Léon Dupont

Nous allons évoquer succinctement ces cinq catégories de documents et l'usage que l'on pourrait en faire.

A : ECRITS DE LEON DUPONT

Léon Dupont était né à la Martinique en 1797, d'une famille d'origine bretonne. Il vint en France à deux reprises, pour faire des études classiques au collège de Pontlevoy, puis des études juridiques à Paris. C'est là qu'il rencontra un prêtre remarquable, l'abbé Borderie, auquel il rapporte "sa conversion" en 1820. Avec cette formation, il prenait donc la plume avec facilité et il a entretenu une abondante correspondance. Peu après sa mort, par suite de la sainteté de sa vie, le chanoine Janvier, son premier biographe, et un vicaire général de Tours, l'abbé Sellier, ont demandé à des correspondants connus, ou à des communautés religieuses de renvoyer à l'oratoire de la Sainte-Face, les lettres qu'ils possédaient de Léon Dupont. Ainsi nous possédons un nombre important de lettres manuscrites, ou de copies : par exemple celles envoyées par la maison-mère des Petites Soeurs des Pauvres, adressées par L. Dupont à l'abbé Le Pailleur lorsqu'il voulut faire venir à Tours ces religieuses (1) ; ou celles des Bénédictines d'Arras, relatées dans le numéro 22 du bulletin de l'Association des Archivistes de l'Eglise de France (2). Signalons, ici, les lettres qu'il a adressées tout simplement à sa famille. Au cours des voya-

* Toutes les notes de cet article sont de la rédaction du bulletin.

- (1) Il peut être utile de signaler que Jeanne Jugan, la fondatrice des Petites Soeurs des Pauvres, était originaire de Saint-Servan, où Léon Dupont passait ses vacances.
- (2) A ce propos, il convient de corriger deux erreurs qui se sont glissées dans le 5e § de cet article (p. 29) :
 - du vivant de M. Dupont, il n'y avait pas chez lui de chapelle ; il avait exposé l'image de la Sainte Face dans son salon ;
 - c'est dans la chapelle des Lazaristes qu'a été réalisée l'Adoration nocturne.

ges qu'il faisait en France, soit pour ses affaires, dans les ports de Nantes ou du Havre, soit plus souvent lors de pèlerinages, il écrit d'abord à sa mère qui demeure avec lui à Tours. Ainsi lorsqu'il se rend à La Salette, moins d'un an après les apparitions, en juillet 1847, il lui écrit une longue lettre dont on peut admirer à la fois la simplicité et l'élévation spirituelle : "Ma chère Maman, Ce soir nous serons à Corps. Le mauvais temps d'hier nous a empêchés de partir de Grenoble et de fait, ce matin, si nous étions à Corps, nous aurions peiné à gravir la montée de La Salette. Je vais très bien. J'espère que je trouverai de bonnes nouvelles de vous autres à Corps. Combien je regrette de ne pas avoir le temps de vous parler de tout ce que je vois et de toutes les émotions que j'éprouve. Aujourd'hui, un Grand Vicaire de Grenoble et le Supérieur du Grand Séminaire partent pour Avignon et d'autres villes du Midi, dans l'intention de faire un relevé exact et une information détaillée de tous les miracles qui se sont produits par l'intercession de Notre-Dame de La Salette et de l'eau de la fontaine...."

Pendant vingt années, à partir de 1855, il correspond fréquemment avec un camarade d'enfance qu'il a connu à la Martinique, qui s'est retiré à Paris et avec lequel vont se développer des relations très amicales. Il l'appelle d'abord, cher compatriote, puis cher ami, et bientôt, mon bien cher ami.

Nous n'avons pas les réponses de Monsieur d'Avrainville, mais il semble que leurs échanges aient été très profonds. L. Dupont évoque souvent les événements locaux, tels que les deux inondations de la Loire survenues en 1856 et 1866 ; mais ces lettres contiennent presque toujours des aspects de spiritualité ; il est question, le plus souvent, du culte de la Sainte Face et de la Bible ; L. Dupont cherche à faire partager à son ami ses sentiments, son activité : il lui envoie des médailles, des brochures, et lui demande par contre un texte de Mgr de Paris, ainsi que l'on appelait couramment alors l'archevêque de Paris. Il se réjouit qu'un missionnaire qui arrive de Pondichéry puisse donner à M. d'Avrainville des détails sur le culte de la Sainte Face dans les pays lointains. Il met dans certaines lettres un texte commenté de la Sainte Ecriture, "qui fournit un grand aliment à la piété" et lui écrit aussi : "Il y a une grande douceur à lire les Epîtres en pensant qu'elles sont adressées à chaque fidèle, personnellement.... Notre Seigneur a dit à ses apôtres : "enseignez toutes les nations".... et les voilà faisant des lettres pour ceux qu'ils ne pouvaient atteindre par la parole parlée".

En dehors des lettres à sa famille, ou à ses amis, qui ont été restituées, certaines lettres, plus importantes peut-être, ne nous sont pas parvenues, mais elles ont été précédées de brouillons que l'on a retrouvés : ainsi un projet de lettre à Félicité de Lamennais, lui demandant de réimprimer sa traduction de l'Imitation de Notre-Seigneur et de hâter sa conversion.

Il entretient une correspondance avec toute l'élite religieuse du XIXème siècle : dom Guéranger (3), Hermann Cohen (4), le pianiste juif converti, fondateur de l'Adoration nocturne des hommes, à Paris, qui deviendra carme ; le Père Eymard, fondateur des prêtres du Très-Saint-Sacrement ; Louis Veuillot, directeur du journal "L'Univers" et M. Guérin, directeur d'un autre journal catholique : "Le Memorial". A la fin de ses jours, il écrit à Emilie Tamisier qui est à l'origine des congrès eucharistiques (5).

La lettre que Léon Dupont lui adresse est émouvante, car elle date du 26 octobre 1873. Depuis quelques années, sa correspondance est très réduite, car il souffre d'une forme de rhumatisme ou de goutte qui le paralyse en partie. Il répond donc à Emilie Tamisier : "Ma chère Soeur, Si vous saviez à quel point de décrépitu-

(3) A propos de dom Guéranger, cf. Bulletins IV.30, VI.41 et XXII.55.

(4) A propos de Hermann Cohen, cf. Bulletin XVIII.33.

(5) A propos d'Emilie Tamisier, cf. la communication de Jean-Pierre Ribaut lors du congrès de Toulouse en juillet 1981 (*Actes du Congrès*, p. 111 et ss.)

de et d'affaiblissement successif, je suis tombé, vous ne songeriez point à me confier la conduite de votre chère oeuvre. (Ce que je puis faire, prier pour sa prompte et belle réussite, je le ferai de tout mon coeur). Mais à vous dire vrai, je pense que nous n'aurons pas de grands efforts à faire pour atteindre le but que vous proposez. Il est dans l'ordre des choses que Marie ramène Jésus. Ce n'est pas dans son intérêt privé qu'elle combat lorsqu'elle dit à Bernadette : "dites aux prêtres d'élever un sanctuaire, on y viendra en procession", Marie savait bien qu'il s'agissait de mener à la Sainte Table ces millions d'âmes qui devaient se rendre de la grotte au banquet eucharistique". On constate ainsi que toute la vie de Léon Dupont a été orientée vers l'Eucharistie depuis l'ouvrage qu'il avait publié dès 1839 *La Foi raffermie et la piété ranimée dans le Mystère de l'Eucharistie*.

Pour en terminer avec sa correspondance, il souffrit sans doute dans ses dernières années de ne plus pouvoir écrire, et quelques mois après la lettre ci-dessus, il commence une lettre à une nièce, et au bout de quelques lignes, c'est son serviteur qui prend la plume et continue : "Votre oncle me prie de continuer sa lettre pour vous donner des détails de la maladie qui l'empêche de vous écrire" ... et le 8 mars 1876, dix jours avant sa mort, il dicte une dernière lettre à son serviteur pour sa belle-soeur, la mère de cette nièce, sa plus proche famille.

Ecrits divers

A côté de ces lettres, L. Dupont a laissé de nombreuses notes personnelles : il lisait chaque jour la Bible, il en avait deux exemplaires constamment auprès de lui, et il aimait comparer les traductions. Il a ainsi fait un travail sur l'épître de saint Paul aux Romains : sur un cahier divisé en deux colonnes, il a recopié le texte latin sur la colonne de gauche et il a traduit certains versets seulement sur la colonne de droite, soit que ces versets aient retenu davantage son attention, soit qu'il ait voulu en préciser la traduction.

Il lisait aussi de nombreuses vies de saints ; plutôt que d'en faire des commentaires, il recopiait certains passages. On a ainsi de nombreuses notes sur les vies de sainte Gertrude, sainte Marguerite-Marie Alacoque, saint Louis-Marie Grignon de Montfort. On constate que ces documents sont datés de 1838, c'est-à-dire quelques années seulement après son arrivée à Tours, ce qui signifie que dès cette époque-là, il avait une profonde spiritualité et culture religieuse.

Ces phrases, ces passages du texte lu qui sont recopiés, il les rassemblera quelques années plus tard pour composer un livre intitulé : *Pensées sur l'Amour de Dieu* destiné en particulier aux Petites Soeurs des Pauvres et aux vieillards qu'elles accueillent.

La liste des saints et saintes dont il fait la lecture comprend surtout des mystiques : sainte Gertrude, sainte Brigitte, sainte Catherine de Sienne, et des personnes non encore canonisées : le vénérable Louis-Marie Grignon de Montfort, soeur Marguerite du Saint-Sacrement de Beaune, Mère Françoise de la Mère de Dieu, carmélite, morte à Dieppe en odeur de sainteté en 1672.

Il écrit aussi des notes pour sa fille : "Ma Fille, je ne veux pas garder pour moi une bien douce pensée qui est venue ce matin nourrir mon âme pendant le Saint Sacrifice de la Messe... Le prêtre vint à passer près de moi avec la Sainte Hostie ; la Foi me disait que Jésus-Christ Lui-même, sous les faibles apparences qui servent de voile à la grandeur divine, allait visiter de pauvres créatures. Sans oser lever les yeux vers Celui que les anges adorent, le front baissé, je gouttai une indicible satisfaction à me considérer comme prosterné à l'ombre de son Corps adorable..."

Il écrit une prière pour la préparation de sa fille à la réception du sacrement de confirmation : "O Marie, je viens pleine de confiance vous supplier de me conduire Vous-même dans le cénacle où je dois me tenir renfermée avant de recevoir la grâce du Sacrement de confirmation. Mère Toute-Puissante, mon coeur ne sera pas inutilement touché du désir d'être toujours vis-à-vis de Vous, une enfant docile et fidèle épouse de Jésus, si vous rendant à mes supplications, vous daignez m'appren-

dre à persévérer dans la prière, à l'imitation des apôtres qui, sous vos yeux maternels, profitèrent si bien de la retraite qu'ils firent pour les disposer à la venue du Saint Esprit. O Marie, Reine des apôtres et des vierges, priez pour nous, ainsi soit-il."

Signalons enfin, dans ces Archives immenses, un texte qu'il se propose de diffuser pour promouvoir le respect du dimanche, dont voici un extrait : "Il n'est personne d'entre vous, messieurs, qui n'ait vu avec tristesse au sein d'une population chrétienne comme la nôtre, l'agitation commerciale qui règne dans nos villes et dans notre capitale le dimanche et les Fêtes. On dirait que Dieu a été banni de notre société... C'est cet oubli que nous voulons réparer". On sait qu'une des tâches des conférences de Saint-Vincent-de-Paul, débutantes vers 1840, à Tours, était de placer des jeunes en apprentissage chez des patrons qui s'engageaient à ne pas les faire travailler le dimanche, contrairement à ce qui se faisait alors dans la bourgeoisie industrielle et commerçante française.

B : LETTRES ADRESSEES A LEON DUPONT.

Ces lettres sont souvent des demandes de prières ou de guérisons, mais aussi des remerciements. Nous avons même des dépêches télégraphiques, telle celle-ci : "Vendredi 9 juin, Arras, Une mère, Madame Dubrulle, recommande instamment aux prières de L. Dupont un enfant en grand danger. Elle implore une réponse immédiate (réponse payée)". Quelques jours plus tard arrive la lettre suivante, pleine de reconnaissance, mais aussi d'humilité et de confiance dans la puissance de L. Dupont : "Arras, le 13 juin 1854, Monsieur, je ne puis résister au désir ardent que j'éprouve de vous écrire afin de vous remercier des prières que vous avez faites et qui ont guéri mon enfant. Je viens encore vous supplier de ne pas cesser de prier pour lui, pour remercier le Bon Dieu et la Sainte Vierge d'une si grande bonté. Moi seule, Monsieur, que voulez-vous que je fasse devant une grâce aussi grande, mais vous priant avec moi..."

Cette confiance dans la puissance d'intercession de L. Dupont se retrouve dans des centaines de lettres comme celle-ci : "Serviteur de Dieu", Je suis instituteur, père de trois enfants ; ma seconde fille a fait une chute il y a seize mois et depuis ce temps elle boîte, et nous continuons pour elle un traitement qui n'amène pas de guérison. Plein de confiance dans la bonté de Jésus-Christ que j'ai reçu avec mon épouse, et en la divine Marie à laquelle j'ai consacré tous mes enfants dès leur naissance, je vous prie d'intercéder pour nous auprès du Père des miséricordes".

Les lettres reçues par L. Dupont proviennent de toute la France, d'Arras, où il est connu par les Bénédictines, mais aussi d'Epernon (Eure), de Chatellerault (Vienne).

Il pourrait être intéressant d'ailleurs d'étudier ces lettres non seulement au sujet de Léon Dupont lui-même, mais pour constater l'expression d'une foi populaire répandue chez les chrétiens de France au XIXème siècle.

C : DOSSIERS JANVIER.

"Un des bonheurs de mon sacerdoce a été de rencontrer sur ma route et de connaître personnellement le pieux laïc dont j'essaie de retracer la vie", écrit dès 1879, le chanoine Janvier, en préface à *La Vie de L. Dupont*.

En effet, aussitôt après la mort du pieux laïc, le chanoine Janvier avait entrepris d'en faire la biographie, et il avait rassemblé lettres et documents qui sont conservés dans un ensemble de dossiers au nom de Janvier, ainsi que la correspondance qui a suivi la publication de cette biographie.

Et le chanoine Janvier, devenu écrivain, a publié deux autres vies : celle de soeur Marie de Saint-Pierre, carmélite de Tours, mystique, qui mourut en 1848, et celle de la bienheureuse Jeannè-Marie de Maillé. Nous possédons les notes utilisées pour écrire ces deux biographies ainsi que celles préparées en vue d'une vie de saint Paul qui n'a pas été rédigée à cause de la survenue brutale de sa mort en 1888. Ce chanoine était aussi un prédicateur recherché et nous possédons un nombre important de ses sermons et allocutions et une préparation d'un recueil de méditations pour tous les jours de l'année.

Comme directeur de la Semaine Religieuse, il reçoit pour les publier, ou écrit lui-même des notes théologiques ou historiques.

C'est dire qu'une étude de ces dossiers d'archives, qui nous éloignerait peut-être un peu de L. Dupont, donnerait sans doute des indications très intéressantes sur la pensée spirituelle de l'Eglise de Touraine et de France dans le dernier quart du XIXème siècle.

D : OEUVRE DE L'ORATOIRE

E : CAUSE DE LEON DUPONT

Les deux dernières rubriques des Archives de la Sainte Face de Tours sont regroupées ici, par suite des interrelations entre le courrier reçu à l'Archiconfrérie de la Sainte-Face dont le siège est l'Oratoire, 8, rue Bernard Palissy, et la cause de béatification de Léon Dupont.

En effet, sept ans après sa mort, Mgr Colet, archevêque de Tours, décida l'ouverture d'un procès informatif sur l'héroïcité des vertus du serviteur de Dieu. Une commission fut constituée qui entendit et enregistra les témoignages de soixante personnes ayant bien connu celui que l'on appelait de son vivant "le Saint Homme de Tours" : il s'agit de quelques prêtres et de nombreux laïcs : confrères de Saint-Vincent-de-Paul, membres de l'Adoration nocturne des hommes, qu'il avait établie à Tours peu après Paris, en février 1849 ; d'amis et de son domestique qui lui servait à la fin de sa vie de secrétaire.

D'autres témoignages furent encore recueillis entre 1940 et 1944, témoignages de vingt-trois personnes âgées qui avaient entendu parler du Saint Homme de Tours pendant leur enfance. Tous ces compte rendus sont naturellement conservés précieusement.

L'Association consacrée au culte de la Sainte-Face fut élevée le 1er octobre 1885 au rang d'archiconfrérie. Depuis cette date, jusqu'à nos jours, une correspondance s'est poursuivie depuis le siège de l'archiconfrérie, avec le monde entier. Elle atteste le rayonnement du culte de la Sainte-Face à l'origine duquel se trouve L. Dupont. Dès la fin du siècle dernier, nous avons reçu des lettres de toute la France, de la Vendée comme de Perpignan, de l'Europe : Angleterre, Duché de Bade, comme de Montréal au Canada.

Dans cette rubrique, un dossier est constitué par des récits de guérisons survenues dans les années qui ont suivi la mort de L. Dupont. Certes, elles n'ont pas donné lieu à toutes les enquêtes qui auraient été souhaitables. En particulier, dans les années 1882 et 1883, trente guérisons ou conversions sont relatées avec des mentions d'action de grâces, rapportées soit à l'utilisation de l'huile des lampes qui brûlent devant la Sainte-Face, soit à des neuvaines de prières ; et certaines de ces guérisons sont confirmées par une attestation médicale.

Cent ans plus tard, le 21 mars 1983, la Sacrée Congrégation pour l'étude des Causes des Saints a publié un décret attestant l'héroïcité des vertus de Léon Dupont.

Les Archives de l'Oratoire de la Sainte-Face de Tours comprennent donc un

nombre important de documents ; certaines des lettres écrites par L. Dupont ont déjà été utilisées dans la biographie écrite par le chanoine Janvier ; mais des études intéressantes pourraient sans doute être faites sur la foi des chrétiens au milieu du siècle dernier par les lettres de ses correspondants. De même, le dossier Janvier est susceptible d'apporter des éléments sur l'histoire et la mentalité de l'Eglise dans le dernier quart du XIXème siècle. N'y a-t-il pas là un ensemble de documents précieux qui pourraient sans doute être utilement exploités un jour, "dans le respect des finalités des organismes d'où ils procèdent" (art. 27 du Règlement général des Archives de l'Eglise de France) ?

Docteur Pierre Baranton

Président de l'Association
"Centre spirituel de la Sainte-Face"

8, rue Bernard-Palissy
37000 TOURS

- - - ; - - -

LES PRETRES FRANCAIS EXILES EN ANGLETERRE PENDANT LA REVOLUTION
 LES SOURCES ET LA DOCUMENTATION DANS LES ARCHIVES ANGLAISES.

I

En 1886, F.X. Plasse a publié, en deux tomes, une étude du clergé français exilé en Angleterre. Cela reste toujours le livre de base. J'espère publier en 1986 une nouvelle étude de ces prêtres qui ont constitué la plus grande partie des émigrés ecclésiastiques français pendant l'époque révolutionnaire. Ce travail comprendra une série de chapitres d'introduction examinant les difficultés quotidiennes de l'émigration religieuse et ses effets sur la vie de l'Eglise et la vie politique. Cette étude sera suivie d'un recueil biographique des prêtres. Cette nouvelle oeuvre - à l'origine une dissertation pour l'université de Cambridge en Angleterre - est basée sur des documents originaux et sur une documentation provenant des deux côtés de la Manche. Le but de cette courte annonce est de signaler aux archivistes et aux étudiants en histoire les matériaux disponibles à ce sujet en Angleterre et d'encourager de nouvelles recherches et discussions.

II

Les ARCHIVES NATIONALES

Le gouvernement anglais, circonspect dans son attitude envers le nouveau régime en France, a tardé à réagir envers les exilés français qui sont venus en Angleterre par milliers pendant la décennie qui a suivi 1789. L'opinion publique, au moins en ce qui concerne l'aristocratie et la bourgeoisie, fut moins lente à manifester une certaine sympathie envers les exilés, et en particulier le clergé. Des commissions d'entraide ont été établies et sont allées au secours des émigrés en diverses régions du pays. Une commission centrale était installée à Londres. La figure centrale de l'assistance envers les émigrés était M. John Wilmot, un député du 'Parliament', qui avait été responsable auparavant de l'aide aux Américains restés fidèles au roi George III après la guerre d'Indépendance. Le conflit entre la France et la Grande-Bretagne se développant, la commission est tombée sous le contrôle du gouvernement et reçut une subvention de l'état. Wilmot conserva la responsabilité de cette nouvelle commission comme 'commissaire' du gouvernement, tandis que l'évêque de Saint-Pol-de-Léon, Mgr J.F. de La Marche, était conseiller officiel des affaires des émigrés. Sa résidence, la maison de Madame Silburn à Bloomsbury, au nord de Londres, est devenue effectivement le bureau du comité.

Les rapports officiels du comité, qui subsistent, sont divisés entre la 'British Library' et le 'Public Record Office' :

1) British Library Les registres des délibérations de la commission, qui retracent sa fondation et ses premières années, sont conservés dans la salle de manuscrits de la 'British Library'.

(Minutes and Accounts of the Committee for the Relief of the French Clergy, Additional MSS. 18591 - 18593).

2) Public Record Office La plupart des documents de la commission d'entraide sont gardés au 'Public Record Office' à Kew. Ils constituent une vaste collection qui inclut des documents officiels, des registres des délibérations, lettres personnelles et des comptes. Ils sont conservés parmi les papiers de la 'Treasury' et ont la désignation d'ensemble T 93.

- T. 93. 1-7, Minutes and proceedings of the emigrant relief committee, 1793-1811.
- T.93. 8, Subscriptions for the relief of the distressed French clergy, 1792-93.
Copies of letters, 1796-97.
- T.93. 9-15, Letter books of relief committee, 1798-1822.
- T.93. 16-22, Accounts of the relief fund for French refugees and emigrants (Laity),
1799-1805.
- T.93. 23, Accounts of the relief fund for French refugees and emigrants (Clergy),
1800-1803.
- T.93. 24, Miscellaneous documents including subscriptions to the relief fund.
- T.93. 25, Subscriptions to relief fund.
- T.93. 26-7 Clergy payments.
- T.93. 40-9, Country subsistence accounts (Clergy).
- T.93. 50, Accounts including subscriptions.
- T.93. 51, Bills.
- T.93. 52, Letters, 1792 onwards.
- T.93. 53, Letters concerning exiles in Winchester.
- T.93. 54, Memorials.
- T.93. 57, List of refugees.
- T.93. 59-88, Receipts of relief fund, mainly 1793-96.
- T.93. 89, Printed documents of the relief fund.

III

LES ARCHIVES ECCLESIASTIQUES

L'Eglise anglicane en général, et ses évêques en particulier, a traité le clergé français avec beaucoup de générosité pensant qu'elle pourrait elle aussi se trouver un jour dans une situation semblable. Une quête à l'échelon national a été organisée dans les églises, en plus de dons particuliers. Les matériaux les plus intéressants concernant le clergé français se trouve à Lambeth Palace à Londres où, entre autres, il y a un dossier contenant des lettres provenant du clergé anglican du diocèse de Londres au sujet de ces collectes.

Les évêques anglicans ont attiré l'attention sur les liens et les similitudes qui existent entre l'Eglise anglicane et l'Eglise gallicane. Cependant la plupart des prêtres français sont restés fidèles envers leur catholicisme. Dans cette période d'émigration, l'Eglise catholique en Angleterre émergeait de siècles de persécution et d'intolérance. Il n'y avait pas de structure diocésaine. L'Eglise catholique en Angleterre était administrée par quatre vicaires apostoliques, dont les documents officiels sont bien préservés. Ils étaient en relations constantes - pas toujours faciles - avec les membres du clergé français en exil, qui cherchaient des facultés, des emplois, l'assistance financière et des dispenses. En plus de la documentation contenue dans les archives des districts - London, Midland, Northern et Western - il y a aussi d'intéressantes informations dans les archives des ordres religieux majeurs, en particulier les Bénédictins et les Jésuites qui ont eu un rôle important à jouer dans l'organisation de la mission en Angleterre.

IV

Il y a des archives ('Record Offices') dans chacun des comtés d'Angleterre, ainsi que dans les villes principales. Les documents comprennent non seulement des archives officielles, mais aussi des papiers personnels appartenant à plusieurs familles. Ceux-ci peuvent être d'un grand intérêt parce qu'ils fournissent des détails concernant la vie des émigrés en Angleterre dès qu'on a établi la région où a vécu l'exilé. De temps en temps des archives locales sont d'un grand intérêt. C'est ainsi qu'à Winchester, dans le comté du Hampshire, un des refuges favoris des exilés, se trouve un dossier contenant plus de 150 passeports accordés aux prêtres français, leur permettant de résider dans une ville, située à une quinzaine de kilomètres de la côte, et à un endroit généralement considéré comme 'névralgique' sur le plan militaire (Winchester City Records, Hampshire Record Office, XVIII b/7/1).

V

BIBLIOGRAPHIE

F.X. PLASSE, *Le clergé français réfugié en Angleterre*, 2 tomes, Paris, 1886, déjà cité, se termine par une liste de plusieurs centaines de membres du clergé émigrés, arrangée par diocèse. M. WEINER, *The French Exiles 1789 - 1815*, Londres, 1960, donne une bonne introduction à l'émigration mais ne concerne pas particulièrement le clergé. J'ai publié un nombre d'articles qui traitent principalement de l'aspect ecclésiastique de l'émigration. Ils comprennent : 'The French Revolution and the Religious Orders. Three Communities, 1789 - 1815', *Downside Review* 98 (1980), 25-41 ; 'The French Exiled Clergy and the English Catholics', *Recusant History* 15 (1981), 433-451 ; 'The French Exiled Clergy in England and National Identity, 1790 - 1815', *Studies in Church History* 18 (1982), 425-435, et 'The Emigré Clergy and the English Church, 1789 - 1815', *Journal of Ecclesiastical History* 34 (1983), 392-410.

Des détails des collections d'archives sont donnés dans *Record Repositories in Great Britain : a geographical directory* (7e édition, 1982), publié par H.M.S.O., et par J. FOSTER ET J. SHEPPARD, *British Archives : A Guide to Archive Resources in the United Kingdom*, London, 1982. En 1984 la 'Catholic Archives Society a publié un *Directory of Catholic Archives in the United Kingdom and Eire*.

VI

QUELQUES ADRESSES1) Les Archives nationales

The British Library
Department of Manuscripts,
Great Russell Street,
London.
WC1B 3DG

The Public Record Office
Ruskin Avenue,
Kew, Richmond,
Surrey.
TW9 4DU

2) Les Archives ecclésiastiques

The Library,
Lambeth Palace,
London.
SE1 7JU

'London District'

Westminster Archives,
Archbishop's House
Ambrosden Avenue,
London.
SW1 1QJ

'Northern District'

Leeds Diocesan Archives
Curial Offices
13 North Grange Road
Leeds.
LS14 3HF

English Benedictine Archives
Downside Abbey,
Stratton-on-the-Fosse,
Bath.
BA3 4RH

3) Autres Archives

Hampshire Record Office,
20 Southgate Street,
Winchester.
SO23 9EF

'Midland District'

Birmingham Archives,
Archbishop's House,
St Chad's,
Queensway,
Birmingham.
B4 6EX

'Western District'

Clifton Diocesan Archives,
Bristol Record Office,
The Council House,
College Green,
Bristol.
BS1 5TR

English Jesuit Archives,
114 Mount Street,
London.
W1Y 6AH

VII

La plupart des membres du clergé français exilé qui ont survécu à la période de l'émigration sont rentrés en France dès que la paix a été rétablie. Ainsi pour achever une étude biographique des prêtres exilés il est nécessaire de consulter les archives ecclésiastiques françaises. En terminant cette courte annonce au sujet des sources anglaises concernant les prêtres français exilés je voudrais lancer un appel pour obtenir des informations biographiques de tout prêtre - séculier ou religieux - qui a passé une période de l'émigration en Angleterre. Des détails sur le lieu d'origine, de l'éducation ecclésiastique, des emplois avant et après l'émigration, des publications, des tombeaux, des monuments et des portraits seront très appréciés.

Dominic-Aidan Bellenger

(Abbaye de Downside)

Le clergé français en Angleterre

Cette année l'Abbaye de Downside publiera *English and Welsh Priests 1558-1800*. C'est le premier volume d'une série, publiée avec l'intention d'inscrire et donner des détails biographiques sur tous les prêtres catholiques, qui ont travaillé en Angleterre entre la Réforme et la Première Guerre Mondiale. Le deuxième volume, qui sera publié en 1986, concerne le clergé français exilé en Angleterre et au Pays de Galles. Il se propose de fournir des détails sur la naissance, ordination et l'endroit où chaque prêtre a exercé son ministère. Toute information disponible dans les archives en France, concernant les prêtres exilés, soit en particulier ou en groupe, serait d'une grande aide pour la réalisation de ce projet. Toute documentation serait très appréciée et devrait être adressée à

Dom Aidan Bellenger
Downside Abbey

Stratton on the Fosse. BATH. BA3 4RH

BIBLIOGRAPHIE

Instruments de recherche

- Pierre GERARD.- *Les sources de l'histoire bénédictine conservées dans les archives du Grand Sud-Ouest. Extrait des "Cahiers de Fanjeaux", n° 19, pp.23-51.-* Toulouse, Privat, 1984.

Dans le cadre de la rencontre de Fanjeaux, sur "Les moines noirs (XIIIe - XIVe s.)", Pierre Gérard, directeur des services d'archives du département de la Haute-Garonne et de la région de Toulouse, a présenté les sources de l'histoire bénédictine pour un territoire correspondant à peu près à l'ancienne province bénédictine de Languedoc-Guyenne-Gascogne. Après un bref rappel historique des implantations bénédictines depuis la première fondation en Gaule (à Uzès vers 558) jusqu'à la tentative de réforme de Benoît XII (20 juin 1336), cette publication offre une récapitulation des documents actuellement disponibles sur le sujet. Classés par ordre alphabétique dans chaque diocèse des anciennes provinces ecclésiastiques concernées (4 pour la province ec. d'Albi; 19 pour celle d'Auch; 15 pour celle de Bordeaux; 41 pour celle de Narbonne), les abbayes, prieurés ou monastères sont répertoriés avec - pour chacun - indication des sources utilisables (archives, manuscrits de la B.N., bibliographie, etc.).

Guidé précieux pour une bonne connaissance des fondations bénédictines du Grand Sud-Ouest, cet instrument de recherche est en outre suggestif par tant de noms célèbres qu'il évoque. Car beaucoup de ces lieux ne sont aujourd'hui touristiquement connus que grâce à la vie religieuse qui jadis leur a conféré leur caractère propre.

- Pierre FLAMENT.- *Archives départementales de l'Orne : Répertoire numérique de la série L. Administration révolutionnaire (1790 - an VIII). Tome III : Fonds des municipalités de cantons.-* Alençon, Préfecture de l'Orne, 1984, IX+V+148 p.

De cette série de répertoires composés par l'abbé Flament, qui, en même temps que directeur des services d'archives du diocèse de Sées, est aussi Président de la Société historique et archéologique de l'Orne, le bulletin a déjà signalé le t. I (bulletin VII-28) consacré aux fonds de l'administration départementale, paru en 1976, et le t. II (bulletin X-27) consacré aux fonds des districts, paru en 1978.

Le tome III concerne les municipalités de cantons (1540 cotes), les comités de surveillance (503 cotes) et les sociétés populaires (27 cotes). Ces 2070 cotes contiennent 55954 pièces ou folios; mais les cantons sont très inégalement pourvus de documents. Deux annexes complètent ce répertoire : un tableau des circonscriptions administratives révolutionnaires et une liste des communes par districts et cantons.

Pour l'histoire religieuse, ces documents se situent dans la ligne des "actes des martyrs" (documents émanant de l'autorité civile qui condamnait les martyrs) plutôt que du côté des "passions des martyrs" (récits rédigés par la communauté chrétienne pour garder et célébrer le souvenir de l'action de Dieu à travers la passion des martyrs).

Pour les "cultes", selon le langage des archives publiques, on peut relever au moins quelques titres, qui reviennent assez fréquemment : prêtres et religieuses réfractaires; déportations; dénonciations; surveillance des ecclésiastiques (à Alençon, p.ex.); réclamations de religieuses détenues (à Alençon, 75 pièces); pétition des habitants de Domfront pour la restitution de l'église convertie en magasin à fourrage, etc.... sans oublier la "déchéance prononcée contre le citoyen Leconte,

ci-devant curé de Colombiers" (et dont l'abbé Flament est l'un des successeurs à la cure de Colombiers!). Mais ces titres, bien évidemment, ne révèlent ni le contenu des documents, ni le contenu des dénonciations, ni le contenu des délibérations des comités de surveillance, ni ce qui concerne les "suspects", etc.

Un inventaire ne saurait prétendre faire le travail du chercheur; ce n'est pas son but. Du moins est-il une précieuse table d'orientation. Et s'il était entré dans la mémoire d'un ordinateur, cela pourrait faciliter les recherches qu'on pourrait y faire et les accélérer; mais cela ne dispenserait pas davantage le chercheur de faire son travail de chercheur.

- Bernard DAVID.- *Dictionnaire biographique de la Martinique (1635 - 1848). Le Clergé.* Fort-de-France, Société d'histoire de la Martinique, 1984, 3 vol. (t. I 1635 - 1715; t. II 1716 - 1789; t. III 1790 - 1848).

Le bulletin a antérieurement signalé (VII - 26, X - 27, XII 24-25) le *Dictionnaire biographique des Oblats de Marie immaculée au Canada*, qu'avait publié le P. Gaston Carrière. Voici un autre dictionnaire biographique.

C'est une oeuvre de longue haleine qu'en dépit de son ministère l'abbé B. David a su mener à bien en publiant ce Dictionnaire consacré aux missionnaires de la Martinique. Dictionnaire biographique qui groupe quelque 990 notices de capucins, dominicains, franciscains, jésuites, oratoriens, tertiaires réguliers de saint François et autres. Nous les voyons vivre, travailler et se dévouer, tout en gardant leurs tendances, leurs défauts, voire chez certains leur indépendance ou leur autoritarisme et aussi leur goût de l'aventure. Ils n'en demeurèrent pas moins des apôtres. Pour ne parler que des capucins dont la préfecture était confiée à la Province de Normandie, leur apostolat s'exerça surtout auprès des Noirs qui désiraient vivement le baptême. D'autres cherchèrent à évangéliser les derniers Caraïbes qui vivaient encore. En 1785, les 84.000 Noirs de la Martinique étaient plus ou moins évangélisés par les missionnaires français qui s'employaient aussi à catéchiser les esclaves. Notons toutefois que les missions de ces religieux étaient organisées non point territorialement mais par congrégations, chaque supérieur étant préfet apostolique, supérieur de ses religieux et des quelques séculiers qui travaillaient avec eux. Mais plus on avance dans le temps, plus on assiste à un contrôle sans cesse plus étroit du pouvoir royal. Si Rome nomme les préfets apostoliques, ces nominations doivent être confirmées par lettres d'attache et enregistrées. Un droit de regard des gouverneurs sur les nominations, leurs interventions sans cesse plus fréquentes ont pour conséquence de "fonctionnariser" les missionnaires dont on voit le nombre diminuer sans cesse à partir de la fin du XVIIIe siècle pour remonter lentement au cours du XIXe siècle.

L'intérêt de ce travail basé sur des documents d'archives est de faire revivre ces religieux dans leur milieu, avec leurs difficultés, voire leur manque de discipline, leurs réactions, leurs rivalités. Ces déficiences humaines, le Seigneur a su en tirer parti et les faire concourir au bien spirituel de la Martinique! Mais si l'abbé B. David a pu rendre vivants et combien attachants tous ces missionnaires, c'est grâce à une documentation puisée aux meilleurs sources : Archives nationales (fonds Colonies), Archives départementales, diocésaines et paroissiales des lieux d'origine, Archives des Ordres religieux, voire Archives privées. C'est dire la valeur documentaire de ce Dictionnaire.

Cet ouvrage a été conçu pour une consultation facile et rapide : chacun des trois volumes comporte, en tête, la liste complète des missionnaires dont les notices suivent par ordre alphabétique, chacune d'elles étant terminée par l'indication des sources. Au début de chaque tome, des cartes fournissent, pour chaque ordre religieux présent à la Martinique le nombre de leurs membres par département. En définitive cet excellent instrument de recherche est irremplaçable pour l'étude de cette province missionnaire.

[Jean Mauzaize]

Publications de textesDocuments pontificaux

Diverses publications continuent de présenter, sous des formes diverses, non seulement les actes officiels du Magistère suprême de l'Eglise, mais aussi les actes du magistère ordinaire du pontife romain. La cadence de ces interventions est telle qu'il est souvent difficile de pouvoir suivre comme au jour le jour toute cette production. Mais dès que l'on veut approfondir une question, il est nécessaire de pouvoir en retrouver tout le dossier, d'autant plus que, sous d'apparentes répétitions, se découvre une pensée qui progresse ou qui se précise, une volonté qui s'affirme ou se nuance, etc. Et, dès qu'on a eu l'occasion, d'une manière ou d'une autre, de percevoir comment les questions sont traitées - l'information recueillie, la mémoire rassemblée, etc. -, on éprouve le besoin, pour chaque recherche sérieuse, de recourir, après une première approximation - toujours bien utile - à des éditions aussi exhaustives que possible et dont le classement soit aussi transparent que possible.

La publication régulière, par les éditions Téqui, de l'intégralité des discours de Jean-Paul II lors de ses voyages apostoliques demeure un instrument de travail de premier ordre. Les textes sont reproduits d'après *L'Osservatore romano* en langue française (qui demeure une base irremplaçable) en volumes commodément maniables de 18 x 11 cm). :

- Jean-Paul II au Canada, 23^e voyage apostolique (9-20 sept. 1984), 372 p.
- Jean-Paul II à Saragosse, en République Dominicaine et à Porto-Rico, 24^e voyage apostolique (10-12 oct. 1984), à l'occasion du Ve centenaire de l'évangélisation en Amérique latine, 84 p.

Dans le même format, paraît aussi, aux mêmes éditions, l'exhortation apostolique *Reconciliatio et Paenitentia*, du 2 déc. 1984, 144 p.

Et dans le format 15 x 10,5 cm. :

- le message, du 8 déc. 1984, pour la célébration de la journée mondiale de la paix le 1^{er} janv. 1985, 32 p.
- le discours du 21 déc. 1984 aux cardinaux et à la curie sur "La mission de l'Eglise au service de l'homme", 32 p.

C'est une autre formule qu'a adoptée le P. Robert PANNET (cf. *infra* p. 45) en publiant un recueil de 64 discours et lettres des 5 premières années du pontificat de Jean-Paul II, qui traitent ou abordent la question de la Vierge Marie. Cette publication est faite sous le titre : *Marie, ma mère* (Mediaspaul et édit. Paulines, 1984, 256 p.).

L'A. a utilisé le texte paru dans *La Documentation catholique* ou, à défaut, dans *L'Osservatore romano* en langue française.

Dans une introduction, il évoque la dévotion à Marie chez Jean-Paul II et dresse une liste de plus de 30 pèlerinages du pape à un sanctuaire marial. Puis viennent, classés chronologiquement (du début du pontificat jusqu'à la fin de 1983), les textes ou passages retenus; en appendice, quelques textes sur la Vierge Marie lors de la Retraite que le cardinal Wojtyła avait prêchée au Vatican en 1976. Pour terminer, diverses tables sont données: chronologique et logique; 3 tables thématiques; et une table des auteurs cités par Jean-Paul II dans ses différentes interventions. Présentation commode et utile.

Apparitions et sanctuaires

- Jean STERN.- *La Salette. Documents authentiques : dossier chronologique intégral. T. II : fin mars 1847 - avril 1849.* - Paris, éd. du Cerf - Corps, Association des Pèlerins de la Salette, 1984, XVIII+387 p.

Le P. Jean Stern, archiviste général des Missionnaires de Notre-Dame de la Salette, poursuit l'addition chronologique des documents concernant les origines de ce pèlerinage. Le tome I (cf. bulletin XV, 43-44) s'arrêtait au 9 mars 1847. De la fin mars 1847 à la fin avril 1849 ont pu être recueillis et rassemblés plus de 400 docu-

ments, tous récapitulés dans un tableau dressé à la fin du volume avec le n° du dossier, l'objet, le jour du mois et l'indication de la page pour tous ceux qui sont publiés dans ce volume (ceux qui n'y sont pas publiés l'ont souvent été dans des périodiques dont les références sont apportées avec précision). Chaque fois que c'est nécessaire ou utile, les documents sont précédés des indications requises pour leur pleine compréhension, parfois aussi suivis d'une note critique, de telle sorte que le dossier complet est entre nos mains.

De ce dossier se dégage une évidence : malgré les enquêtes répétées, malgré les interrogatoires renouvelés, et même malgré le nombre de ceux qui s'acharnent contre les voyants et contre leur témoignage, voire qui les mettent moralement à la question au sujet de leur secret, il apparaît que Maximin et Mélanie répondent avec sérieux, simplicité et bon sens, et souvent d'une façon qui contraste avec leur comportement ordinaire. Voilà ce que révèlent les documents.

Durant ces deux années, on suit les enquêtes de l'évêque de Grenoble, les conférences qu'il organise à l'évêché et les conclusions qui en découlent, la faveur qu'il porte aux événements de la Salette; on constate aussi l'aménagement des lieux et les pèlerinages (pour le premier anniversaire, les estimations les plus minimisantes font état de 30 à 40.000 pèlerins) qu'autorise l'évêque; on enregistre les guérisons qui s'accomplissent de près ou de loin, les conversions dans le village et les environs, comme chez les pèlerins. Parmi les témoignages, on relève celui de M. Dupont, le saint homme de Tours, aussi bien que celui de l'abbé Dupanloup venu à la Salette quelques mois avant de devenir évêque d'Orléans et qui, arrivé très critique, est reparti retourné. Mais commencent aussi des démarches d'un chasseur de reliques, des interventions assez malveillantes des pouvoirs publics (c'est l'heure de la révolution de 1848).

La rigueur, le sérieux de ce travail lui confèrent un caractère sans doute exhaustif et définitif. L'A. vérifie d'ailleurs les recherches effectuées par d'autres, lorsqu'il y recourt, ce qui lui permet au besoin de corriger les références (p. ex. p. 15, note 17).

- *Journal du Rév. P. Eug. Paulin, alias Gabrielovich. Smyrne (Izmir). Turquie. 1843 - 1928. Histoire de la découverte de la maison de la Sainte-Vierge à Meren Ana-Evi (près d'Ephèse).* - Malines (Belgique), Edit. des Amis d'A.C. Emmerick, 1984, 230 p.

- Robert ERNST.- *Sur les traces d'A.C. Emmerick ... Rosalie Put de Lummen, une stigmatisée du XXe s. 1868 - 1919.* - Malines-Genval, 1920, 290 p.

La publication de ces documents aidera à faire le point des "révélations" concernant ce lieu, qui depuis 1950 est devenu un lieu de pèlerinage international : Pie XII en 1951 accorda aux pèlerins d'Ephèse les mêmes indulgences qu'à ceux de Terre Sainte; Paul VI le 26 juin 1967 et Jean-Paul II le 30 nov. 1979 sont allés à Ephèse et à la "maison de la Vierge". Mais, à proximité, le tombeau de Marie n'est toujours pas découvert, malgré les indications de Rosalie Put, dont les dessins sont reproduits dans le volume la concernant (et même avec l'indication des 14 stations du chemin de la Croix qu'aurait érigé la Vierge Marie).

Si l'histoire et l'archéologie semblent ne pouvoir rien ajouter, la piété des pèlerins, musulmans et chrétiens, greffée sur une tradition très ancienne (mais qui ne comporte pas tous les détails de la récente "voyante"), inscrit en ces lieux une nouvelle page d'histoire.

- *Dossiers de Beauraing*, présentés par Camille-Jean JOSET :

5. *Enquêtes officielles 1933 - 1951.* - Namur, 1984, 158 p.

La publication des dossiers de Beauraing (cf. bulletins XVII 50; XVIII 67; XIX 50 - 51) s'achève par le 5e volume du P. Joset. Les "controverses", de 1933 à 1950, feront l'objet d'une "sorte d'appendice" qui constituera un 6e et dernier dossier, d'un autre genre.

Le présent volume contient une présentation des documents officiels; et le texte

en est donné; il s'agit de :

- les enquêtes interdiocésaines (1933 - 1934);
- le mandat du Saint-Office à l'archevêque (1935), afin de dessaisir l'évêque de Namur du devoir qui lui incombait de porter un jugement sur les apparitions;
- les travaux de la commission namuroise d'enquête (1935 - 1936), chargée d'interroger les témoins directs et indirects: en 72 séances il y eut 94 interrogatoires; la liste des témoins est donnée in extenso, mais les procès-verbaux des témoins ne pouvant être publiés à cause du secret imposé (il n'y a sans doute rien à regretter étant donné les redites ou les longueurs; le secret avait été requis afin d'assurer l'indépendance des témoignages), c'est le texte des notes d'un juge-assesseur qui est publié; sont ensuite données les lettres des personnes qui, convoquées, ont refusé de répondre à la citation;
- la commission malinoise (1935 - 1938) qui entendit les opposants - non venus à Namur - puis discuta du dossier reçu de Namur.

L'ensemble est transmis à Rome, qui ne réagit pas. Le nouvel évêque, Mgr Charue, est autorisé à reprendre la question et confie aux survivants de la commission instituée par son prédécesseur le soin de dégager des conclusions de l'ensemble des documents (de Namur et de Bruxelles). Il autorise le culte de N.-D.-de-Beauraing le 2 février 1943; et le 2 juil. 1949 il reconnaît "le caractère surnaturel des faits".

Cette suite de volumes rigoureux, par leur sobriété même et leur exigence critique, voilà un précieux témoignage apporté pour le cinquantenaire des apparitions. Il faut savoir gré au P. Joset d'avoir accepté d'entreprendre, d'avoir poursuivi et mené à bonne fin cette exigeante recherche de la vérité.

Divers

- Heinz BOBERACH et Eckhart G. FRANZ.- *In der Gemeinschaft der Völker.*- Koblenz, Bundesarchiv, 1984, 442 p.

A l'occasion de la 10e Conférence internationale des Archives, tenue à Bonn en sept. 1984, a été publié, en souvenir de cette rencontre, un volume de reproductions de quelque 200 documents concernant l'histoire du peuple allemand dans ses rencontres avec une trentaine d'autres nations: depuis un fragment de papyrus de 968, reste d'une charte de Jean XIII confirmant les privilèges accordés à l'abbaye de Hersfeld, jusqu'à l'acte par lequel le 7 fév. 1973 le chancelier Brandt transmettait au président du Bundestag un projet de loi relatif à l'entrée de la République fédérale d'Allemagne aux Nations Unies.

Ces documents ont été classés selon 11 thèmes: l'Eglise et les questions religieuses (outre le papyrus ci-dessus, un acte de donation de Louis XI au tombeau de Charlemagne à Aix-la-Chapelle, une lettre d'un jésuite d'Aschaffenburg écrite de Goa sur la route de la Chine en 1619, plusieurs documents concernant la réforme protestante, et aussi l'appel adressé par Benoît XV le 1er août 1917 aux chefs des peuples belligérants pour les inviter à ce "qu'à la force matérielle des armes soit substituée la force morale du droit"); les familles princières se réclamant d'un lignage carolingien (le plus ancien document présenté est une magnifique charte pourpre de 972, par laquelle Otton II confirme son douaire à son épouse la princesse byzantine Theophane; et le plus récent est une censure de Goebbels en 1937 au sujet du mariage de la princesse Juliana des Pays-Bas avec le prince de Lippe-Biesterfeld); les relations commerciales (non seulement avec différents pays d'Europe, mais aussi avec la Chine en 1752, avec le Siam en 1864, avec l'Inde en 1900); les voyages par route ou par mer (pèlerinages, voyages instructifs, explorations, championnats); les relations politiques (une lettre de De Gaulle à Adenauer du 22 juin 1963: vœux pour "faire avancer, aussi largement que possible, la grande cause franco-allemande et, par là même, européenne que, désormais, nos deux pays et nos deux gouvernements ont à accomplir en commun!"); étrangers en Allemagne (artisans, commerçants, réfugiés divers, industriels, ouvriers, travailleurs); enseignement et sciences (dès le moyen âge échanges universitaires ou culturels); armées et guerres (mercenaires, alliances, guerres, mouvements de troupes, traités, déserteurs; liens tissés entre d'une part des allemands appartenant à la Grande Armée et faits prisonniers durant la Campagne

de Russie, et d'autre part la population russe auprès de laquelle ils avaient été transférés; une photo de Foch en conversation avec Guillaume II lors des manoeuvres de 1912 en Saxe); émigration et exil (depuis les moines cisterciens de Cologne installés en Pologne au tournant du XVe - XVIe s. jusqu'au passeports attribués aux juifs qui voulaient émigrer en 1939 et qui ont disparu); littérature, art, musique (acteurs, peintres et peintures, sculpteurs et sculptures, théâtre, concerts, écrivains allemands en Amérique latine); transports (navigation, communications postales, conventions fluviales, voies ferrées internationales à partir de 1843, construction du chemin de fer du Schantung en 1901, transport aérien du courrier); etc.

Cette publication soignée et suggestive se termine par un relevé des dépôts qui conservent les documents publiés, puis un index des noms de personnes et de lieux.

- Abbé Paul PINTON.- *Le cornouiller en fleurs. Les Curnieu et les divertissements poétiques d'Antoine Mathevon (1741 - 1807)*.- Montbrison, 1982, 281 p.

Force est d'avouer que cet ouvrage de l'abbé Paul Pinton, du service des archives du diocèse de Saint-Etienne, risque de paraître, au premier abord, plutôt rébarbatif : on ne sait pas où l'on va. C'est un dossier plutôt qu'un livre : pas de table des matières, ni au début ni à la fin; en guise d'introduction, une lettre de Jean Guitton à l'auteur (qui voue une amitié reconnaissante à Adrien Guitton, grand père de Jean) et une abondante bibliographie avec indication d'abréviations; en guise de conclusion, une "Note finale". Au centre deux parties : 1e partie : Curnieu et les familles de ce nom; 2e partie : Antoine Mathevon de Curnieu et ses *Lyrici Lusos*. Toutefois, quand on s'efforce de récapituler les titres pour se faire une table des matières, on rencontre une nouvelle difficulté : alors que, dans la 1e partie on distingue 3 chapitres avec -dans le 3e- deux sections, voilà que, dans la 2e partie, on lit l'annonce d'une 1e section, dont on s'aperçoit qu'elle est divisée en 3 chapitres, et on cherche vainement la 2e section. Ces difficultés étant surmontées, on peut se dire que, si le cornouiller (le nom de Curnieu viendrait-il d'une plantation de cet arbre ?) a un bois dur, il est mellifère; et les fleurs de cette publication peuvent permettre à chacun de faire son miel ! car cette publication résulte d'une abondante documentation.

On trouve, p. ex., la généalogie d'une famille du Forez. Dans un testament du début du XIXe s., on lit qu'il est question de messes en langue d'oc. On peut suivre la Grande Armée revenant de Moscou à la fin de 1812 et l'on pénètre presque dans l'intimité des familles des officiers russes qui à Witepsk (c'est dans cette ville, nous est-il rappelé au passage, que fut martyrisé saint Josaphat) ont donné l'hospitalité aux officiers français prisonniers, ... jusqu'à la mort (2 fév. 1813) du colonel Mathevon de Curnieu dont un prêtre de rite grec-uni célébra les obsèques. Que de détails suggestifs donc !

Ce colonel était le fils d'Antoine, stéphanois commerçant à Lisbonne, qui, veuf et de retour en France, se met à composer en vers latins d'humaniste ses *Lyrici Lusos*, Divertissements poétiques, publiés en 1818, difficilement accessibles ("La Bibliothèque de la Sorbonne et la Bibliothèque Victor Cousin ne possèdent ni les *Lyrici Lusos* de Mathevon de Curnieu, ni aucun document sur ce poète") et réédités en 1982, avec traduction française et annotations, par un de ses parents, l'abbé Paul Pinton. Celui-ci a entrepris toutes les recherches que requérait cette édition "parce que les *Lyrici Lusos* font partie du ... patrimoine. Or un patrimoine ne se disperse pas; il ne se gaspille pas". En l'occurrence cette publication aura "montré la qualité de la culture de nos anciens, et apporté la preuve que certains en pouvaient donner."

Ce que l'abbé Pinton a fait pour ces poèmes, qui puisent leur inspiration dans "l'esprit de Lucrèce et de Voltaire", parce que leur auteur était de son lignage charnel, que ne devraient le faire (et avec non moins de raison) tant et tant d'autres pour ceux qui sont de leur lignage spirituel !

- *Cahiers Jean Plaquet*. - 83 boulevard Saint-Michel, 75005 Paris.

Il convient de saluer d'une manière très spéciale la parution des *Cahiers Jean Plaquet*, qui entreprennent de publier de ses inédits, en attendant le grand ouvrage qui est à souhaiter.

Parmi les lecteurs du bulletin, les aînés au moins se rappellent l'abbé Jean Plaquet (1901 - 1965) et telle ou telle de ses publications. Marqué au lendemain de la 1^{re} guerre par le problème des besoins de l'accession des foules à la vie publique, J.P. s'est mis à l'étude de la psychologie, de la pédagogie en général et de la pédagogie religieuse en particulier (cette dernière à l'école des Pères de l'Eglise). Il est à l'origine d'une préparation des éditions du Seuil. Il fonde l'association "L'Essor" pour la rééducation d'enfants privés de milieu éducatif; et, pour former des éducateurs, il fonde l'Institut pédotechnique de Toulouse, non loin du lieu où il s'est retiré. Sa bibliothèque spécialisée est entrée à l'Institut catholique de Toulouse. C'est un pédagogue averti aux vues pénétrantes, en même temps que passionné de promotion humaine.

Le cahier n° 3 (oct. 1984) contient une biographie de J.P. par sa soeur Geneviève et une bibliographie.

Dans les diocèses

- / sous la direction de Françoise HILDESHEIMER, avec la collaboration de Pierre BODARD, Jacques FONTANA, Ernest HILDESHEIMER, Claude PASSET, Jean MOUISSET, Emmanuel REMOND J. - *Les diocèses de Nice et Monaco*. Collection de l'histoire des diocèses de France, 17. - Paris, Beauchesne, 1984, 388 p.

Des origines à l'an mil, les diocèses de Nice et de Cimiez sont à ce point mal connus que même les listes des évêques sont extrêmement lacunaires. Claude Passet, qui présente cette période, s'efforce donc de compléter la mémoire défaillante, et critique les traditions légendaires grâce aux sources documentaires et lapidaires qui subsistent. Sans doute est-ce de Marseille qu'est venue l'évangélisation dont on retrouve quelques traces. Le *castellum* de Nice possédait au I^{ve} s. une communauté chrétienne puisqu'elle est représentée au concile d'Arles en 314 et que son évêque est présent au concile d'Aquilée en 381. La *Civitas* de Cimiez posséda aussi des évêques aux Ve et VI^e s. : les récentes fouilles effectuées à Cimiez témoignent d'un important groupe cathédral au Ve s. et une inscription témoigne de l'abbaye carolingienne de Saint-Pons de Cimiez. La rivalité entre le *castellum* et la *civitas* pourrait, semble-t-il, s'inscrire dans l'histoire des tensions entre les métropoles ecclésiastiques du Sud-Est (Marseille, Aix, Arles).

Ernest Hildesheimer, directeur honoraire des services d'archives des Alpes-Maritimes, présente les diocèses de Nice, Antibes puis Grasse et Glandève, du XI^e au XV^e s. Il faut attendre cette période pour avoir des listes épiscopales à peu près suivies, ainsi que quelques indications sur les évêques, sur les religieux (bénédictins, dominicains, franciscains, augustins, carmes; hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, templiers, trinitaires; cisterciennes) et les confréries. Françoise Hildesheimer prolonge l'étude de son père jusqu'à la fin du XVIII^e s.; pendant cette période, la situation politique (rivalités entre la Maison de Savoie et la France) se répercute sur la vie ecclésiastique et religieuse: suffragant de la métropole d'Embrun, le diocèse de Nice était cependant entièrement compris dans le comté où se trouvaient d'ailleurs aussi des paroisses appartenant à d'autres diocèses dont le siège épiscopal était en France (Embrun, Glandève, Vence, Senez) ou même dans la république de Gênes (Vintimille); pour cette période, la stabilité religieuse niçoise ne se retrouve qu'à un moindre degré dans les diocèses de Grasse et Vence, qui constituent ainsi comme une zone de transition avec l'évolution de l'ensemble provençal. C'est Pierre Bodard, conservateur des archives historiques du diocèse de Nice, qui tire parti des quelques traces lapidaires ou documents qui subsistent, pour évoquer l'ancien diocèse de Glandève. Quant au diocèse de Vintimille, il s'est trouvé lors du Grand Schisme partagé entre deux chefs spirituels, puisque le pape d'Avignon pendant une trentaine d'années a nommé un évêque à Sospel, dont la région un siècle plus tard sera atteinte par la propagation des doctrines vaudoise et calviniste.

Jacques Fontana étudie le diocèse de Nice de la Révolution française jusqu'à la 1^{re} Guerre mondiale, en 5 chapitres au titre suggestif : l'Eglise sans pasteur (1792 - 1800); l'Eglise en tutelle (1800 - 1814); l'Eglise sarde (1814 - 1860); l'Eglise soutenue (1860 - 1879); les évêques français de 1879 à 1930. Le chapitre consacré à l'épiscopat de Mgr Rémond (év. de 1930 à 1963) a utilisé les archives du prélat. C'est Mgr Jean Mouisset lui-même qui a rédigé les pages consacrées à son propre épiscopat. Il fallait aussi un chapitre pour le diocèse de Monaco : sa récente fondation (en 1887) avait été précédée d'une situation juridico-religieuse particulière.

L'ouvrage s'achève sur des listes des évêques des diocèses évoqués, sur une liste aussi des saints vénérés dans le diocèse de Nice (et l'on constate ici que la mémoire de la liturgie complète celle de l'histoire : sainte Colette, en effet, est vénérée à Nice parce que c'est là qu'en 1406 elle fit profession en présence du pape Benoît XIII; et le couvent des clarisses de Cimiez aujourd'hui garde un double souvenir, lapidaire et fervent, de cet événement). La diversité des auteurs s'harmonise à la diversité des situations dans lesquelles perdure la continuité d'une communauté assez stable.

- *Tarentasia Christiana. Bulletin des archives diocésaines de Tarentaise*. N° 4, janv. 1985, Moutiers, 32 p. multigr.

La publication du bulletin des archives diocésaines de Tarentaise, qu'a entreprise l'abbé Marius HUDRY, directeur du service des archives historiques du diocèse de Tarentaise (cf. bulletins XV 51 - 52; XIX 2 et 21, XX 43 - 45; XXI 16 - 17), mérite de retenir l'attention. C'est la question des papiers des prêtres qu'aborde le premier article, à l'occasion de l'entrée dans les archives diocésaines des papiers du Rév. Germain Roche (1894 - 1984) récemment décédé. L'abbé Hudry publie aussi, dans ce numéro, la communication qu'il avait donnée au 105^e congrès national des Sociétés savantes (Caen, 1980), et que sa santé l'avait empêché de revoir pour son impression dans les actes du congrès, sur "la formation permanente des prêtres dans le diocèse de Tarentaise (Savoie) aux XVIII^e et XIX^e s. : les Conférences ecclésiastiques".

Ce numéro contient encore une étude de Jean-Paul Bergeri sur "l'émigration tarentaise à la fin du XIX^e s. : Appréciations, explications et remèdes proposés par le clergé de Tarentaise (1897)".

Les archives apparaissent bien comme la mémoire du diocèse. Et cette publication fait souhaiter que chaque archiviste diocésain prenne de même toutes les initiatives susceptibles de susciter et stimuler l'enregistrement et la sauvegarde des archives, ainsi que l'exploitation des documents "dans le respect des finalités des organismes d'où ils procèdent" (art. 27 du Règlement général des Archives de l'Eglise de France).

- Chanoine A. JARNOUX.- *Les anciennes paroisses de Nantes. Notice historique*. 2^e partie : Les paroisses hors de la cité.- Bannalec, 1982, 144 p.

La 1^{re} partie de cette étude avait été présentée dans ce bulletin (XVII, 41 - 42). Dans cette 2^e partie, il s'agit des paroisses extra muros, et, comme dans le volume antérieur, des anciennes paroisses créées avant la Révolution.

La paroisse Saint-Donatien rappelle "les seuls martyrs qui, dans toute la Gaule occidentale, selon Mgr Duchesne, peuvent être reliés avec confiance aux persécutions romaines", puisque la passion des Enfants-Nantais, texte du Ve s., permet de fixer avec certitude le martyre de Donatien et Rogatien à la persécution de Dioclétien et précisément au 24 mai 304.

La paroisse Saint-Clément remonte au Ve s.; elle va accueillir entre le X^e et le XVII^e s. communautés religieuses et écoles : chartreux; le collège Saint-Clément qui en 1650 échoit aux oratoriens; minimes, ursulines, visitandines; séminaire et missionnaires de Saint-Clément.

La paroisse Saint-Médard de Doulon a été fondée en 952, et sur son territoire la chapelle Notre-Dame-de-Toutes-Aides (début X^e s.) est devenue paroisse.

L'histoire de la paroisse Saint-Sébastien d'Aignes est attestée au XIII^e s.; sur son territoire, en bordure de la Loire, le prieuré Saint-Jacques-de-Primil, où s'établissent des mauristes, donnera naissance à une paroisse.

Le contenu de cet ouvrage est tiré des archives diocésaines et départementales; douze références (sur 271) renvoient aux archives diocésaines. L'ancien archiviste diocésain aura bien servi la mémoire du diocèse de Nantes.

- [coll.] - *L'Eglise de France et la Révolution. Histoire régionale. Tome 2 : Le Midi.* Introduction générale de Gérard CHOLVY. - Paris, Beauchesne, 1984, 158 p.

Pour préparer la célébration du Bicentenaire de la Révolution, sont reprises dans ce recueil des études récentes, publiées depuis une vingtaine d'années dans la collection de l'histoire des diocèses de France. Ici sont ainsi réunis 6 chapitres : les diocèses de Bordeaux (Raymond Darricau), Tarbes et Lourdes (Jean Castex), Toulouse (Jean-Claude Meyer, dont la thèse a été évoquée dans le bulletin XX, 54-55), Montpellier (Gérard Cholvy), Aix-en-Provence (Michel Vovelle), Marseille (Pierre Guiral), - soit quelque 16 diocèses d'Ancien Régime.

En même temps qu'elle souligne la perspective qui s'affirme dans ces recherches : aboutir à une histoire des mentalités, l'introduction de Gérard Cholvy relève quelques-unes des difficultés inhérentes à une telle entreprise, surtout pour la période considérée.

Cette contribution à la célébration du Bicentenaire de la Révolution est utile à plus d'un titre.

- Georges BERNAGE et Georges CADEL. - *Normandie 1944 : Cobra, la bataille décisive.* - Bayeux, éd. Heimdal, 1984, 232 p. avec 450 photos.

Cet ouvrage est le fruit de la collaboration de Georges Bernage, qui s'est spécialisé dans l'histoire de la bataille de Normandie, et d'un témoin, le P. Georges Cadel, ancien archiviste diocésain de Coutances, qui était aumônier des oeuvres diocésaines pendant l'occupation.

Le premier s'attache à présenter les forces et les opérations militaires : d'un côté les divisions allemandes, avec la brigade Bonniatchenko (volontaires recrutés en Union soviétique et volontaires géorgiens), de l'autre les américains qui, après la tête de pont établie du 6 au 14 juin 1944, arrivent à couper le Cotentin et ainsi s'emparer de la poche de Cherbourg. La situation se stabilise alors pour "la guerre des marais" : du 1^{er} au 15 juillet (et non juin, comme indiqué dans le titre de la p. 23). Pour percer les lignes allemandes entre Périers et Saint-Lô, est montée l'opération "Cobra" (24 - 30 juillet) : Coutances, Avranches; la route de Bretagne est ouverte, les chars du général Patton atteignent le val de Loire, la Seine. "Cobra", bataille décisive, aura été le grand tournant de la guerre en Normandie.

Alternant avec les étapes de ce récit et le scandant, revient sous la plume du P. Cadel l'évocation de la situation des populations civiles : sur 438.000 habitants, environ 15.000 morts et 2 à 300.000 sinistrés; 617 communes sinistrées; le tiers du cheptel tué; 500.000 pommiers détruits; 110.000 hectares (dont 40.000 minés) de terrains inutilisables; toutes les villes, sauf Grandville, presque anéanties; 316 églises endommagées (près de 50 % inutilisables, soit complètement détruites, soit très gravement atteintes).

Réflexions prises sur le vif et photos font de cet ouvrage un témoignage vivant sur ce qui fut; l'aspect humain n'est pas méconnu.

- *Brève histoire de la catéchèse. Une exposition à Notre-Dame de Paris, 28 p.*

Dans la cathédrale palpitante de tant de grandes heures historiques, viennent d'être présentés 13 panneaux didactiques afin d'évoquer quelques grandes étapes de la catéchèse. Le catalogue destiné à accompagner le visiteur de cette exposition contient en annexes quelques textes anciens et la reproduction de quelques

catéchismes plus récents. Cette qualité doit beaucoup à Marie-Jeanne COLONI. En rappelant ainsi quelques étapes de la transmission de la foi, cette exposition est à son tour un jalon de cette histoire, témoignant de la volonté d'inscrire la catéchèse d'aujourd'hui dans la tradition jaillie de l'Évangile, illustrée et garantie par l'autorité compétente de l'Église. A ce titre, il sera utile que les dossiers de cette exposition soient soigneusement archivés.

Sanctuaires et apparitions
=====

- Giuseppe SANTARELLI.- *La translazione della Santa Casa di Loreto.*- Lorette, 1984, 244 p.

Il faut savoir gré au P. Giuseppe Santarelli d'avoir repris la question de la Santa Casa de Lorette et d'en avoir fait le point. Cet ouvrage situe la translation dans le contexte des transferts accomplis par les Croisés (5 croix d'étoffe de couleur rouge, du XIII^e s., ont d'ailleurs été retrouvées récemment dans la paroi occidentale de la chapelle). Les fouilles archéologiques récentes apportent, elles aussi, leur témoignage : le manque de fondations à la Santa Casa. Et l'A. a vérifié le 11 mars 1983 à l'Archivio vaticano l'absence des documents relatifs à la translation de la maison de Lorette; ces documents, mentionnés dans l'inventaire de Garampi, auraient encore été vus à la fin du XIX^e s. par l'archiatre du pape, le dr Lapponi, qui en aurait parlé le 17 mai 1900 à Mgr Landrieux (cf. W. d'Ormesson, *La présence française dans la Rome des Papes*, Paris, 1959, p. 142.).

A la suite d'une déprédation accomplie dans la salle du trésor à Lorette dans la nuit du 24 janv. 1974, le P. Santarelli avait publié une plaquette de 116 p. sur le trésor. Dans cette publication il rappelait la déprédation napoléonienne qui avait été systématique et quasi totale. C'est ainsi, p. ex., qu'avait été emporté l'ex-voto qu'en avril 1581 Michel de Montaigne avait laissé. Il était en effet venu dans ce sanctuaire faire ses pâques; il avait admiré la dévotion (il y en avait plus "qu'en nul autre lieu que j'aie vu"); il avait noté le désintéressement des "gens d'église"; la multiplicité des offrandes était même telle qu'il avait été difficile de trouver un endroit pour y laisser son ex-voto; finalement il peut être "attaché et cloué" dans le sanctuaire ("à main gauche contre la porte") : "J'y pus trouver à toute peine place, et avec beaucoup de faveur, pour y loger un tablea /cadre/ dans lequel il y a quatre figures attachées : celle de Notre-Dame, la mienne, celle de ma femme, celle de ma fille." (*Journal de voyage de Michel seigneur de Montaigne*, publié par Pierre d'Espezel, Paris, 1931, p. 219).

- Raymond DESCOMPS.- *Notre-Dame de Bétharram, la Mère qui sauve. Son histoire, son pèlerinage.*- Paris, O.E.I.L., 1984, 288 p.

Les origines de ce pèlerinage pyrénéen, vieux de six siècles, sont assez obscures. Mais, dans le Béarn marqué par la Réforme, le pèlerinage devient, dans le diocèse de Lescar, un lieu fréquenté où s'affirme la dévotion à Marie et où est installé un calvaire. Les "prêtres de Notre-Dame du Calvaire" accueillent les pèlerins, rebâtissent la chapelle, achèvent le calvaire. Après la Révolution, le lieu est choisi pour y installer un collège-séminaire. En 1825, Michel Garicoïts y est nommé comme professeur; il devient supérieur; en 1828, il accueille Elisabeth Bichier des Ages; en 1858, Bernadette lui est envoyée en juillet; (dont le chapelet venait précisément de Bétharram); entre-temps, il a fondé les Prêtres du Sacré-Coeur-de-Jésus de Bétharram; la communauté se développe, fonde en Amérique latine en 1856, en 1922 en Chine.

Aujourd'hui Bétharram est comme un relais sur la route de Lourdes. Et le volume se fait guide du pèlerin.

Des documents, des tableaux chronologiques ou récapitulatifs, des renseignements même pratiques, etc. tout cet ensemble justifie l'entrée de ce volume dans la collection "Pèlerinages, sanctuaires, apparitions" de R. Laurentin et dom B. Billet.

- Robert PANNET.- *Epiphanie mariale en cinq actes. Les principales apparitions de la Vierge en France au XIXe s. et les pèlerinages dont elles ont été les événements fondateurs.*- Paris, Edit. S.O.S., 1983, 216 p.

Après avoir étudié "Marie au buisson ardent" (cf. bulletin XVIII - 76), l'A. envisage les 5 apparitions de la Vierge Marie dont en moins de 50 ans la terre de France a bénéficié et la dévotion qui s'y rattache : rue du Bac (1830) avec la médaille miraculeuse; La Salette (1846); Lourdes (1858); Pontmain (1871); Pellevoisin (1876). L'A. ne retient pas l'apparition à Saint-Bauzille-de-la-Sylve (cf. bulletin VIII - 40), "qui, dit-il, est peu connue au plan national".

Après une enquête historique rendue possible par les travaux de première main déjà publiés (et que l'A. sait compléter : ainsi pour la Salette, il a eu recours au P. Jean Stern; cf. au sujet de ce dernier : bulletin XV, 43 - 44 et *infra* p. 37), l'A., dans le développement de ce "drame en cinq actes" discerne "la manifestation de la piété mariale des catholiques français" qui constitue l'humus où éclôt le témoignage rendu par les bénéficiaires des apparitions, qui les perçoivent à la fois comme une réalité qu'ils décrivent avec la précision de leur vocabulaire propre et indissolublement comme une "surréalité" qu'ils attestent mais sont impuissants à exprimer. Au point de vue méthodologique, cette distinction, à propos de la piété dite populaire, est peut-être aussi fondamentale que méconnue.

Dans une 2e partie, l'A. s'efforce à une analyse théologique équilibrée de cette épiphanie mariale. Dans une 3e partie, pastorale, il souligne que cette "épiphanie mariale", dont la hiérarchie a reconnu le caractère évangélique en légitimant les pèlerinages, est "populaire" en ce sens que, par ces interventions de Marie et par les pèlerinages qu'elles suscitent, les pauvres sont évangélisés; aussi l'A. précise-t-il : "Dans le catholicisme vécu au XIXe s. (...) on trouve plus de convergences que de conflits entre la religion populaire, 'milieu naturel' des apparitions et des pèlerinages, et la religion savante" des clercs.

Quelle conclusion resterait-il à tirer de cette analyse, s'il est vrai que, dans toute la mesure où la piété populaire est religion ecclésiale, les clercs en reconnaissent le caractère évangélique et savent y recourir ? D'où proviendrait le terrorisme intellectuel des mandarins en ce qui concerne la "religion populaire" ? Serait-ce, en définitive, à la religion qu'ils s'en prendraient à travers son caractère populaire, tout en prétendant la respecter ? Serait-ce alors, une nouvelle manifestation de cette "gnose au nom menteur" que dénonçait déjà saint Paul (I Tim. VI.20) et qui n'est en tout cas pas plus scientifique que théologique ? Et serait-ce le mérite de Robert Pannet de s'en affranchir ?

- Gabriel MAINDRON.- *Des apparitions à Kibeho : annonce de Marie au coeur de l'Afrique.* Préface de René Laurentin.- Paris, O.E.I.L., 1984, 248 p.

Le P. Gabriel Maindron, d'origine vendéenne, depuis 25 ans au Rwanda, après des mois de scepticisme à l'égard des événements de Kibeho, a finalement accepté de se rendre sur place; et il présente le fruit de ses investigations. Depuis le 28 nov. 1981, sept jeunes (nés entre 1960 et 1968 : 3 collégiennes de Kibeho, 3 autres filles de la brousse et un jeune berger) affirment être témoins d'apparitions de Marie, voire - pour trois d'entre eux - de Jésus. Le seul garçon était païen quand il a eu ses premières apparitions; après quelques mois de catéchuménat il fut baptisé et ses parents se sont aussi convertis et ont été baptisés. Les "apparitions" sont indépendantes les unes des autres; elles sont généralement annoncées; elles ont lieu en public (jusqu'à 10 ou 15.000 personnes sont souvent rassemblées); elles se déroulent en général dans la cour de l'école des soeurs, désormais sonorisée, à l'heure de la veillée; elles durent assez longtemps; les paroles des voyants sont non seulement entendues par tous les présents, mais aussi enregistrées.

Le message évangélique est simple et chaleureux, sans exaltation : c'est un appel à la conversion dans la perspective de la fin des temps et du retour de Jésus.

L'évêque de Butare, Mgr Jean-Baptiste Gahamanyi a rapidement institué une com-

mission médicale (20 mars 1982) puis une commission théologique (14 mai 1982) et, alors que pour quelques voyants les apparitions venaient à prendre fin, il a publié une lettre pastorale sur les événements de Kibeho (30 juil. 1983) : sans les reconnaître officiellement, mais sans suspecter par principe les voyants, il apporte un encouragement au renouveau spirituel dont ces événements sont l'objet.

Il fallait conserver trace de tous ces faits.

Célébrations diverses

Le 6e centenaire de la naissance de sainte Françoise Romaine

Plusieurs publications ont marqué le 6e centenaire de la naissance de ste Françoise Romaine. La permanence de la communauté des Oblates à Tor de'Specchi, au pied du Capitole, les archives conservées sur place, les bâtiments et leurs fresques, les reliques précieuses et la ferveur des Romains pour "leur" sainte qui est enterrée à Santa Maria Nova (dans le Forum) favorisaient cette célébration.

Un bel album de 46 pages présente et reproduit *La vita di S. Francesca Romana nelle pitture di Tor de'Specchi*. Et deux ouvrages, très bien illustrés, retiennent l'attention :

- Angelo MONTONATI.- *Così ricca così povera, Francesca Romana un segno dei tempi*.- Genova, 1983, 96 p.

- [coll.].- *Ieri e oggi, Francesca Romana segno dei tempi*.- Roma, 1984, 117 p. Cet ouvrage contient, entre autres, une édition critique d'un témoin direct, le P. Hippolyte : ce texte est un inédit, dont il faut saluer la publication.

A ces publications, il peut être opportun d'ajouter un petit livret de 24 pages contenant le cérémonial de la translation du corps de sainte Françoise Romaine le 7 octobre 1984 : pour la procession qui ramenait ces restes du monastère de Tor de'Specchi (où ils avaient été amenés quelques mois plus tôt pour la célébration du 6e centenaire) jusqu'à l'église de Santa Maria Nova où ils ont repris leur place, après un arrêt au Capitole où le maire de Rome rendit hommage à cette illustre protectrice de la cité. Cette petite publication est un document.

Béatification du Père Daniel Brottier

- [coll.].- *Le Père Daniel Brottier spiritain, 1876 - 1936*.- Cahiers spiritains, n° 17, 1984, 72 p.

A l'occasion de la béatification du P. Brottier, le 25 novembre 1984, ses confrères spiritains ont voulu lui rendre hommage : ceux qui ont eu l'occasion d'être liés à l'oeuvre d'Auteuil ont évoqué "sa vie et son oeuvre" (Jean Gosselin), "l'homme dont la grâce fit un saint" (Jean P. Le Gall), "le coeur d'Auteuil" (Gabriel David); le P. Alphonse Gilbert, qui présente le cahier, fait aussi revivre son charisme spiritain "dans la foulée du P. Libermann"; le P. Marcel Martin, promoteur de la cause de béatification, en retrace les étapes, d'Auteuil où fleurit la "fama sanctitatis" que son entourage a "su recueillir" jusqu'à la cérémonie de béatification organisée "en avance" (puisque les 50 ans requis depuis la mort ne sont pas écoulés). Une bibliographie termine cette plaquette aussi sobre qu'utile.

Exposition Kolbe

- Frati Minori conventuali di Sicilia.- P. Kolbe : *l'olocausto. Premio nazionale d'arte contemporanea*.- Carini (Sicilia), 1983, 204 p.

La province franciscaine des Frères mineurs conventuels a organisé un concours d'art contemporain sur le thème : "Le Père Kolbe : l'holocauste". Le choix du thème visait à mettre en relief, à travers l'art, la figure du martyr d'Auschwitz et,

dans l'esprit de son sacrifice "la haine détruit, seul l'amour crée", de contribuer à affirmer la dignité de l'homme et à protester contre toute forme de violence. A l'occasion de la consécration d'une église dédiée à saint Maximilien Kolbe, un jury devait récompenser 5 de ces oeuvres. Les oeuvres furent exposées en plusieurs endroits en Sicile, puis à Rome. En reproduisant les 175 tableaux réalisés, le catalogue de l'exposition garde le souvenir de cette évocation et manifeste, de la part des artistes, une grande diversité dans la conception. Cette publication est un document qui témoigne de l'impact de M. Kolbe aujourd'hui.

Chez les religieux

- Bernard MONTAGNES.- *Sébastien Michaelis et la Réforme d'Occitanie (1594 - 1647)*. Histoire de la congrégation d'Occitanie par Jacques Archimbaud; o.p.- Rome, Sainte-Sabine, 1984, 279 p.

Le P. Montagnes, archiviste de la province dominicaine de Toulouse, est bien connu dans le Languedoc. Il faut lui savoir gré d'apporter une contribution capitale à l'histoire de la réforme dominicaine d'Occitanie issue de Sébastien Michaelis (1543 - 1618) : partie de Clermont-l'Hérault en 1594, implantée à Toulouse en 1599 et progressivement dans le Midi, à Paris en 1613, puis en Normandie, Lorraine, Picardie. Le récit de J. Archimbaud (né à Clermont-l'Hérault en 1584 et mort à Toulouse en 1667) est celui d'un témoin, fils spirituel de Michaelis. L'élan réformateur, jailli de Raymond de Capoue, activé par le concile de Trente, va se trouver promu vigoureusement dans la France méridionale par Michaelis; il se traduit par un renouveau de ferveur spirituelle et un renouveau apostolique (jusque dans les terres lointaines, comme en témoigne p. ex. Guillaume Courtet). Le texte latin d'Archimbaud, publié par B.M., est abondamment annoté; il était, en effet, nécessaire d'identifier les personnes citées, de rendre intelligibles les allusions historiques, par un recours à toutes les sources utiles. Ainsi, c'est tout le dossier de la Réforme dominicaine d'Occitanie et de la congrégation réformée (laquelle devient en 1647 la province réformée de Toulouse), qui devient largement accessible. Quelques appendices seront utiles ou appréciés; p. ex. une note sur Guillaume Courtet d'après la Relation de son martyre, ou bien une série de 61 notices biographiques, et quelques autres.

Ouvrage sobre et rigoureux, qui permettra de dépassionner bien des débats.

- Antoine BRU.- *Thérèse Rondeau, fondatrice de Notre-Dame de la Miséricorde de Laval*.- Librairie Siloë, 1984, 223 p.

Née à Laval, Thérèse Rondeau (1793 - 1866), voit après la Révolution le retour des jésuites et entend leurs prédications; tel est le sillage dans lequel elle est appelée à se dévouer aux "filles repenties". D'où son départ auprès de Marie-Thérèse Charlotte de Lamourous (cf. bulletin XV. 45 - 46), qui l'initie à la vie religieuse de la Miséricorde de Bordeaux. Rentrée à Laval, elle continue son noviciat par correspondance et, non sans difficultés, fonde la congrégation de N.-D. de la Miséricorde de Laval; elle assure le développement de cette tâche dont l'A. montre combien elle est exigeante. T.R. reste en relation épistolaire avec Mère de Lamourous; et par elle accueille des vocations polonaises qui seront à l'origine d'une congrégation polonaise parallèle (cf. bulletin XXI.39 - 40) qui va se développer à Varsovie, Cracovie, etc.

Replacée ainsi dans son cadre géographique et social, T.R. apparaît comme une éducatrice spécialisée, et l'A. laisse aussi percevoir son dévouement et son itinéraire spirituel.

Publications de circonstance

La famille trinitaire vient de faire paraître un album présenté par le Ministre général, sous le titre *Saint Jean de Matha et les Trinitaires. La passion de la liberté* (Paris, éd. C 2 L, 1984, 32 p.). Cette publication, réalisée par les soeurs trinitaires de Valence, veut essayer de mettre en lumière l'actualité du message du fondateur de l'Ordre de la Très Sainte-Trinité pour la libération des captifs. Tableaux, photographies, textes, bandes dessinées, etc. se succèdent pour présenter la vie de saint Jean de Matha et sa règle (sans oublier une allusion à Cerfroid et à la tradition d'un certain Félix originaire du Valois); puis sont évoqués les religieux trinitaires, les moniales, les sept congrégations féminines (la plus ancienne est celle des Trinitaires de Valence), la fraternité des tertiaires (le nom de saint Benoît Joseph Labre apparaît sur un registre de tertiaires à Rome). Pour conserver le souvenir de Mère Jeanne-Henriette Villebenoit (1901 - 1983), supérieure générale des Trinitaires de Valence de 1954 à 1970, l'archiviste de la congrégation, soeur Marie-Saint-Albert, a choisi quelques textes qu'elle présente sous le titre *Dieu soit béni de tout !* Quelques jalons sont ainsi retenus : "enthousiasme missionnaire" de l'enfant, enseignante pendant une vingtaine d'années, supérieure à Paris à l'heure de la restauration de Cerfroid le berceau de l'Ordre, au généralat, puis à l'U.I.S.G. à l'heure de l'aggiornamento post-conciliaire, et fin de vie dans le Midi.

Les Soeurs du Bon-Pasteur d'Angers (sur les archives de la congrégation, cf. bulletin XVIII 17 - 20) publient sous le titre *Un souffle d'espérance* (1984, 24 p.) un album illustré en deux parties :

- "Au siècle dernier : Soeur Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier" : malgré sa brièveté et le genre adopté, c'est un texte rigoureux au point de vue historique et qui repose sur une documentation de première main; les photographies elles-mêmes témoignent du même souci, car, puisées aux meilleures sources, elles illustrent en instruisant;
- la 2e partie présente "la Congrégation du Bon-Pasteur aujourd'hui" : en France, à l'étranger, et aussi les communautés contemplatives.

A l'occasion du centenaire de la fondation de leur maison de Lourdes, les Religieuses de l'Assomption (sur les archives de la congrégation, cf. bulletin XIII 33 - 34) se veulent fidèles à l'appel de leur fondatrice à l'adoration. Sous le titre *L'adoration à l'Assomption, maisons d'adoration et de prière* (1984, 32 p.) l'archiviste de la congrégation, soeur Thérèse-Maylis, a rassemblé quelques textes témoignant de cette orientation liée à la fondation. Cette plaquette est un document, non seulement sur le passé dont elle témoigne, mais aussi sur le présent qu'elle exprime.

A l'occasion du 150e anniversaire de la congrégation du Sauveur et de la Sainte-Vierge (sur les archives de la congrégation, cf. bulletin XVII 15 - 27), paraissent sous ce titre deux cahiers commémoratifs (non paginés) :

- le premier est un survol historique jusqu'à aujourd'hui : depuis les premiers pas accomplis avec Anne-Rose Joséphine, devenue Mère Marie de Jésus, du Bourg, et ses liens avec la congrégation du Verbe incarné, et en notant les deux fondations de 1834 (Terrasson et Orcival), sans oublier non plus la fondation (en quelque sorte anticipatrice) des Petites soeurs du Sauveur pour les campagnes; plusieurs tableaux récapitulent les fondations : de 1834 à 1862, de 1865 à 1902, de 1903 à 1978;
- le 2e cahier vise à garder le souvenir des cérémonies commémoratives du 150e anniversaire de la fondation : à Limoges, Terrasson et La Souterraine en juil. 1984 et à Villeneuve-d'Ascq en sept. 1984.

Une réédition

- Robert de PAZANAN.- *Une page d'histoire religieuse dans l'Eglise à Lyon, 2 décembre 1979.*- Lyon, 1984, VIII + 52 p.

Il faut savoir gré à l'A. pour cette réédition, un peu augmentée, du dossier relatif à Mère Elisabeth Rivet et signalé dans le bulletin XIV, pp. 44-45. Cette persévérance à rechercher tous les témoignages qu'il est possible de recueillir afin de les conserver pour l'histoire est véritablement exemplaire.

Dans les terres plus ou moins lointaines

- [coll.] - *Les réveils missionnaires en France du moyen âge à nos jours (XIIe - XXe s.).* Actes du colloque de Lyon, 29 - 31 mai 1980, organisé par la Société d'histoire ecclésiastique de la France et avec le concours de la Société d'histoire du protestantisme français. Préface de Guy Duboscq et André Latraille.- Paris, Beauchesne, 1984, 424 p.

Organiser ce colloque représentait une entreprise assez difficile, bien que le choix de Lyon n'eût pas été fortuit : cette ville est, en effet, un des sièges de la Propagation de la Foi et un travail universitaire, inauguré par André Latraille, y est poursuivi par Xavier de Montclos et Jacques Gadille.

Trois sections dans les actes de ce colloque. Et dans chacune : des "rapports" confiés à des auteurs choisis par les organisateurs du congrès, des "communications" à l'initiative de ceux qui s'étaient proposés, des débats aussi qui permettaient des interventions diverses; et c'est ainsi, p. ex., que le P. Willibrord van Dijk a pu rappeler l'intérêt de la thèse de doctorat d'Etat de son confrère le P. Jean Mauzaize (cf. bulletin VIII, 42-43), ou que le P. Guennou, alors archiviste de la Société des Missions étrangères de Paris, a pu soulever la question de la valeur des sources utilisées pour une thèse récente.

La 1e section est consacrée à "l'appel de la mission en Orient et aux Indes occidentales aux XIIIe - XVIIe s." (rapports de Jean Richard et Michel Mollat du Jourdin) : Croisade et mission, le rôle des ordres mendiants, la mission du franciscain Montecorvino en Chine (abbé Duperray), aussi bien que la mission de Jacques Cartier (Michel Mollat).

La 2e section est intitulée : "La mission de l'Ancien Régime, XVIIe - XVIIIe s." (rapports de Marc Venard, Charles Frostin, Bernard Plongeron) : c'est aussi l'heure de la naissance de la S.C. de la Propagande (communication de Mgr B. Jacqueline).

Dans la 3e section, qui recouvre les XIXe et XXe s., (rapports de J.-C. Baumont, André Encrevé, Xavier de Montclos, Jacques Gadille), on peut trouver : le fruit d'une riche étude de Charles Lemarié sur les missionnaires français aux Etats-Unis depuis la guerre d'Indépendance jusque vers 1850; 3 communications sur l'activité de la Société des missions évangéliques de Paris; une étude du P. Jean Bonfils sur l'originalité de la Société des Missions africaines de Lyon qui "tênait à définir sa nature en fonction de son but et indépendamment des catégories juridiques de la vie religieuse".

Le thème était assez neuf pour la "grande" histoire ou l'histoire "universitaire", encore qu'un certain nombre de travaux proprement scientifiques, et même universitaires, eussent déjà abordé l'un ou l'autre aspect. C'est, en tout cas, un des bienfaits d'un colloque de ce genre que, chacun venant avec son matériel, une ouverture réciproque s'instaure. D'ailleurs, si certains intervenants sont visiblement familiers de sources de première main, ce qui leur permet d'apporter mises au point et corrections précieuses, d'autres n'ont pour toute documentation que des ouvrages dont un certain nombre ne sont certainement pas des "sources" à proprement parler; et même parmi les "sources", il peut y avoir lieu de les criti-

quer, d'en relativiser certaines, en tout cas de savoir les estimer à leur juste valeur.

L'enquête, même assez variée, qui a servi pour ce colloque, permet-elle de faire le point de la question qu'il s'agissait d'étudier ? quantitativement ? qualitativement ? En guise de bilan, Bernard Plongeron a pu parler de "conclusions ouvertes" : "il n'est pas facile, pour l'heure, de percevoir les regroupements possibles au service d'une problématique harmonisée." Peut-être cependant une question fondamentale se dégage-t-elle des actes de ce colloque : celle du rapport de l'encre des savants avec le sang des martyrs; et ce n'est pas un mince bienfait de l'entreprise.

Pour l'édition, il est regrettable que certains noms propres cités dans des interventions orales n'aient pas fait l'objet d'une identification précise qui eût permis au moins d'uniformiser l'orthographe de phonèmes marqués par l'intonation des intervenants.

- Paul HODEE.- *Tahiti, 1834 - 1984 : 150 ans de vie chrétienne en Eglise.* - Tahiti-Paris, 1983, 703 p.

L'A. "veut simplement présenter le passé de l'Eglise catholique en Polynésie", à partir des documents existant en Europe ou en Océanie, dans les fonds publics, dans les fonds ecclésiastiques (S.C. pour la Propagation de la Foi, Mission catholique) ou religieux (Pères des Sacrés-Coeurs, Frères de Ploërmel, Soeurs de Saint-Joseph de Cluny, etc.), dans divers fonds privés; en tout quelque 60.000 pages manuscrites, photocopiées ou résumées, constituant une documentation archivée désormais à l'archevêché de Papeete.

Une 1^e partie évoque le contexte géographique, historique et humain, dans lequel s'est déroulée l'évangélisation des missionnaires catholiques arrivés aux îles Gambier le 7 août 1834.

La 2^e partie s'ouvre par un chapitre intitulé "Eveil missionnaire". Après avoir rappelé l'incidence du "revival" anglais et l'évangélisation protestante, l'A. évoque la pénétration catholique; 3 congrégations religieuses sont au début concernées : les Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie (congrégation fondée par Pierre Coudrin qui l'avait préparée en même temps qu'il était vic. gén. de Mende, Sées, Troyes, Rouen), Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel et soeurs de Saint-Joseph de Cluny. L'organisation de la hiérarchie catholique s'effectue au rythme du développement de la présence missionnaire. Et c'est le vic. apost. de Tahiti qui, s'étant mis à l'étude de la langue, compose grammaire et dictionnaire toujours en usage (il sauvera aussi les dernières "tablettes parlantes" de l'île de Pâques). Si les communautés catholiques se développent progressivement, le retentissement des lois anti-congréganistes, la laïcisation de l'enseignement et la séparation de l'Eglise et de l'Etat, vont jusqu'à diviser les missionnaires (le vic. apost., civilement inexistant, est même amené à excommunier le curé de Papeete qui se prévaut d'être civilement "reconnu"). Mais c'est aussi toute la Polynésie française qui est en jeu; et c'est dans cette perspective que l'A. retrace l'essor de l'Eglise.

Son travail n'en reste pas à l'extérieur de la mission; il a cherché à faire percevoir le principe même du dynamisme socio-culturel que la mission a communiqué à toute la Polynésie française, par delà même les difficultés ou les rivalités qui pourraient masquer le travail en profondeur accompli jour après jour; il sait discerner l'élan de civilisation - le "développement" - jailli de l'évangélisation. Sans doute n'est-ce pas de l'encre des savants qu'est venu le titre de la 3^e partie : "Puissance de l'Eucharistie au coeur de l'Océanie"; mais est-ce que ce titre est autre chose qu'une lecture honnête du sang des martyrs, une lecture de la "vie quotidienne des missionnaires", une lecture du dévouement journalier dans la vie "communautaire" des implantations successives de la mission et des services qu'elles sont amenées à instituer sans "reconnaissance de la personnalité civile de la mission", une lecture de cette entreprise sans cesse renouvelée d'indépendance politique et économique pour l'épanouissement de l'Eglise ?

Une 4e partie ébauche les perspectives de l'Eglise de demain à partir d'un bilan d'aujourd'hui.

Il faut encore signaler près de 200 pages d'annexes : plusieurs cartes (la dernière est une superposition de la Polynésie française sur l'Europe : les îles Gambier sont à peu près aussi loin de Tahiti que Bucarest de Paris); un certain nombre de repères chronologiques (du XVIIe s. à nos jours); une chronologie des fondations de la mission catholique par archipel (1774 - 1984); un tableau des titulaires de la hiérarchie catholique dans les diocèses de Papeete et de Taiohae; des listes du personnel missionnaire par diocèse et congrégation, ainsi que par ordre alphabétique (près de 800 membres); liste comparée des responsables religieux et civils; diverses statistiques (civiles ou religieuses); une étude documentée et pénétrante sur "l'homme et le travail en Polynésie française : éléments pour une réflexion socio-culturelle", etc.

Même s'il y a l'une ou l'autre redite, le style est alerte, l'expression est claire et didactique, la documentation semble être quasiment exhaustive. Pour être un témoin engagé, l'A. ne cherche absolument pas à adapter à une quelconque idéologie la réalité qu'il présente, il cherche au contraire à dépouiller son regard de toute passion personnelle pour lire le passé à l'aune de l'homme et répondre à la question : Eglise de Tahiti, que dis-tu de toi-même au monde ? C'est tout simplement l'oeuvre d'un "expert en humanité".

- *Horizons blancs*, le magazine trimestriel d'information des Pères, Frères et Soeurs de la congrégation des Sacrés-Coeurs (Missionnaires de Picpus), a publié deux numéros à mentionner comme complément de l'ouvrage de P. Hodée :

- n° d'avril 1984 : à signaler 2 articles sur les tablettes de l'île de Pâques;
- n° de juillet 1984 (N° 100) : articles consacrés à évoquer les 150 ans d'évangélisation de Tahiti.

- Max ROCHE.- *Education, assistance et culture françaises en Turquie (Constantinople, Smyrne, Brousse) de 1784 à 1868*. Thèse pour le doctorat de 3e cycle (Sorbonne, 18 déc. 1982), 413 p. multigr.

Ayant déjà étudié les relations entre le développement de l'enseignement turc et le niveau socio-économique selon les provinces turques, l'A. a voulu, dans la même perspective, remonter jusqu'à l'origine du système d'enseignement en Turquie avant la fondation du lycée franco-turc de Galatassaray à Constantinople en 1868. C'est ainsi qu'il a été amené à porter attention aux anciennes écoles de langue française qui ont assuré l'éducation des négociants et notables levantins depuis la fin du XVIIIe s. Antérieurement, existaient déjà des écoles et hôpitaux; mais un certain effacement français avait affecté ces établissements. La présence religieuse se renouvelle à la fin du XVIIIe s. : ainsi, aux jésuites, supprimés en 1783, succèdent les lazaristes qui, avec les capucins, vont en quelque sorte constituer une manière de pivot pour les oeuvres d'éducation et d'assistance, à l'heure où le début du tanzimat (1839) ouvre en Turquie une ère de tolérance à l'égard de la présence chrétienne.

Bien qu'à travers des difficultés, parfois des rivalités, à Constantinople (collège Saint-Benoît, hôpital de Taxim), Smyrne (collège de la Propagande) et Brousse (retenu par l'A. à cause du commerce de la soie avec Lyon), Lazaristes, Frères des Ecoles chrétiennes et pendant quelque temps Pères de Picpus, développent des écoles, tandis que les Filles de la Charité ajoutent écoles, orphelinats, dispensaires, hôpitaux et lors des calamités ont des initiatives caritatives ou d'assistance à l'égard de tous indistinctement - ce qui localement provoque quelque étonnement.

Quelques graphiques aident à "visualiser" les données présentées; et, en annexe, quelque 70 notices biographiques rendent service (il y a un peu plus d'une dizaine de prélats ou religieux, un peu moins d'une dizaine d'étrangers). L'A. ne pouvait pas négliger de recourir aux sources ecclésiastiques et religieuses; il l'a

fait sans d'ailleurs y trouver toutes les traces souhaitables pour démêler l'imbricatio politico-religieuse de l'entreprise; il a du moins noté l'impulsion missionnaire communiquée par Grégoire XVI. Mais sa problématique étant plutôt le rayonnement français et le commerce, c'est aussi plutôt dans cette perspective qu'il a envisagé les faits étudiés.

Cet ouvrage est donc sans doute vu du dehors plutôt que vu du dedans; ce caractère même en marque l'intérêt, car privilégier l'un de ces deux aspects ne saurait signifier nier l'autre.

- *Textes touaregs en prose de Charles de Foucauld et A. de Calassanti-Motyliniski.* Edition critique avec traduction par Salem Chaker, Hélène Claudot, Marceau Gast.- Aix-en-Provence, Edisud, 1984, 360 p.

Repris systématiquement de son ami Motylinski (décédé en 1907), remanié, révisé et développé, ce texte de Ch. de Foucauld avait été publié en 1922 à Alger par René Basset; mais cette édition ne contenait que le texte touareg. La nouvelle édition apporte aussi la traduction mot à mot réalisée par Foucauld lui-même; et la présentation critique est le fruit de la collaboration d'un linguiste berbère, d'une ethnolinguiste et d'un ethnologue spécialiste du monde touareg. Peut-être la bibliographie aurait-elle gagné à être un peu plus complète.

L'informateur du P. de Foucauld a été pendant plus de vingt-cinq ans "secrétaire de tous les Amenukal qui se sont succédés dans l'Ahaggar". Pour transcrire les données orales qu'il recueillait ainsi, Foucauld s'est servi d'un alphabet phonétique susceptible d'enregistrer la prononciation aussi exactement que possible. Les documents ainsi rassemblés, avec texte et traduction, concernent la société touarègue traditionnelle : la vie quotidienne; les moyens de subsistance et l'environnement; l'histoire et le système de relations sociales.

Cette publication était souhaitée et attendue par les ethnologues et les berbériseurs, d'autant plus que l'édition de 1922 est devenue difficilement accessible. Le travail dont témoigne cette édition, et que celle-ci rend largement utilisable, retiendra aussi l'attention de tous ceux qui ont le souci de savoir ce que représentent les exigences du "dialogue" préconisé par Paul VI.

- *Bulletin trimestriel des Amitiés Ch. de Foucauld.*

Cette publication, qui est devenue celle de la postulation (cf. bulletin XXI 50) vise à mieux faire connaître le P. de Foucauld, en mettant en lumière des aspects inédits de la vie de celui qui est devenu l'ermite du Sahara. Dans le n° 76, le P. Sourisseau termine son étude sur le mois passé par le P. de F. à Rome en sept. 1900. Dans le n° 77, le P. Sourisseau relève une phrase ("J'appartiens toujours à l'Orient") écrite par le P. de F. le 23 janv. 1897 (c'est précisément le jour où il reçoit de l'Abbé général de la Trappe la décision reconnaissant que la volonté de Dieu était qu'il sortît de l'ordre cistercien). A signaler aussi une étude relative à l'exploration des régions sahariennes du Sud-algérien et tunisien accomplie en sept. 1885 - janv. 1886; cette étude constitue un fervent itinéraire du voyage.

- *Zographie.* - Revue d'art médiéval. Publication de l'Institut d'histoire de l'art de la Faculté de philosophie de Belgrade, N° 12, 1984, 100 p.; et N° 13, 1982, 76 p.

La publication annuelle de cette revue d'art médiéval retiendra l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'art. Chaque fois que les articles sont écrits en serbo-croate, un résumé en français ou en anglais facilite l'intelligence des abondantes reproductions qui illustrent les études publiées et qui concernent l'art religieux byzantino-slave : peintures, sculptures, architecture, en Serbie, Croatie, Illyrie, Dalmatie. Les auteurs sont souvent amenés à s'interroger sur l'inspiration de cet art religieux, afin de pouvoir mieux l'analyser.

Chez les laïcs

- Pierre PIERRARD, Michel LAUNAY, Rolande TREMPE.- *La J.O.C. Regards d'historiens.* - Paris, Les Editions ouvrières, 1984, 240 p.

Dans cet ouvrage collectif, Pierre Pierrard commence par évoquer "la jeunesse ouvrière avant la J.O.C." : la lente évolution de la législation et la difficile organisation - dans le secteur public - de l'apprentissage ou de l'enseignement professionnel, à l'heure de l'exploitation de la jeunesse ouvrière par la Révolution industrielle tout au long du XIXe s. D'un mot il mentionne, en regard, le "rôle pionnier" des "Frères des Ecoles chrétiennes qu'imitent plusieurs congrégations de religieuses" dans le domaine de l'enseignement professionnel et les "nombreux Patronages d'apprentis dirigés par les Frères ou par la Société de Saint-Vincent-de-Paul". De même, il rappelle le congrès de l'A.C.J.F. (Albi, 1905) sur les "Conditions de travail de la jeunesse ouvrière", préparé par une enquête nationale effectuée par quelque 1500 groupes de l'Association; si le nombre des groupes indiqué est un peu plus fort qu'en réalité, le rappel de cette enquête est d'autant plus justifié qu'il s'agit alors, semble-t-il, de la première enquête sur la question - et effectuée par des non-spécialistes, par des jeunes "de la base". Puis vient une brève présentation de la Commission d'étude et d'action ouvrière constituée en juillet 1925 par le Comité général de l'A.C.J.F. en union avec la C.F.T.C., afin de développer des "équipes ouvrières".

Mais dans ces pages on ne discerne pas suffisamment la maturation en profondeur de l'exigence de l'apostolat du semblable par le semblable; sans remonter plus haut, il est tout de même possible de se rappeler, p. ex., qu'elle a été réclamée par Paul Lerolle en 1885, par Léon Harmel en 1893, que cette exigence a été exprimée en 1898 au congrès de l'A.C.J.F. à Besançon lorsqu'y fut affirmée l'urgence de former, chez les jeunes, "parmi les ouvriers, des groupes d'apôtres qui soient capables d'exercer dans leurs ateliers une action sociale sérieuse et positive, sans avoir besoin de l'atmosphère factice d'un cercle ou d'un patronage" (Actes du Congrès, p. 409). Cette préoccupation, qui ne cessait de faire son chemin, s'exprimait encore par le souci de l'éducation au sein de la jeunesse ouvrière (groupes d'employés certes, mais aussi groupes d'ouvriers authentiques), dont témoignait le congrès de l'A.C.J.F. en 1905. C'est la même préoccupation qui continuera de se développer au sein de l'A.C.J.F. par la commission constituée en 1925; car une spécialisation avant la lettre s'ébauchait et la réorganisation de l'après-guerre amenait à mettre en place des commissions particulières correspondant au recrutement de l'Association : cette évolution apparaissait comme une nécessité dans un mouvement qui en 1920 comptait certes 50 % de paysans et 14 % - seulement ! - d'étudiants, mais aussi 19,5 % d'employés et 16,5 % d'ouvriers. Tels sont les faits.

A Michel Launay incombe de présenter "la J.O.C. dans son premier développement". Il campe les débuts : les prêtres qui sont à l'origine, Cardijn, Guérin; la spiritualité christocentrique; et il ne néglige pas d'évoquer "la lutte contre l'immoralité à l'atelier" ou les "engagements de carême". Rappelant ensuite la croissance du mouvement, il met en relief (là réside sans doute l'apport le plus sûr de sa contribution à l'histoire) un aspect assez souvent méconnu, l'importance des relations de la J.O.C. avec la C.F.T.C.; puis vient l'attitude de la J.O.C. à l'heure du Front populaire; et M.L. fait revivre le congrès du 10e anniversaire (juillet 1937) avec une certaine chaleur. Toutefois, pour n'avoir pas pris suffisamment en compte le travail en profondeur accompli dans le catholicisme français depuis plus d'un demi-siècle, notamment certes par les patronages et les écoles professionnelles, mais surtout peut-être par l'action de tête-chercheuse réalisée par l'A.C.J.F., l'A. ne laisse pas percevoir comment en dix ans la J.O.C. a pu faire le "boum fantastique" qu'il diagnostique. Pas plus qu'un Dansette, un Vigneron ou quelques autres, il ne s'est rendu compte qu'un réseau de relations existait à travers le pays, un réseau d'hommes sensibilisés aux problèmes de la jeunesse ouvrière et qui salueront avec ferveur l'apparition de la J.O.C. et de son style. C'est parce qu'existait un réseau de relations, avec parfois une sensibilité commune (qu'avait pu même marquer aussi la fraternité des tranchées), que le feu s'est propagé. Ce réseau s'était

tissé dans les congrès de l'Union des Oeuvres; mais il s'était développé localement à l'instigation des directeurs diocésains des Oeuvres, non moins que par les Comités diocésains (aumôniers et dirigeants) de l'A.C.J.F. (le nom de l'abbé Pierre Tiberghien n'apparaît pas dans les pages de M.L., alors qu'il souligne, non sans insistance, l'essor de la J.O.C. dans le Nord; n'y a-t-il cependant pas eu un lien entre les deux ? La question n'est peut-être pas incongrue quand on se rappelle que cet aumônier diocésain d'A.C.J.F. est parti de l'expérience apostolique de l'A.C.J.F. pour se "convertir" à la J.O.C. naissante). Sans compter que la génération des prêtres qui a soutenu la première J.O.C. était pour une large part issue de l'A.C.J.F. (lorsqu'en 1913 Pierre Gerlier, ancien président de l'A.C.J.F., était entré au grand séminaire d'Issy-les-Moulineaux, il avait trouvé dans cette seule maison 170 séminaristes qui étaient d'anciens de l'A.C.J.F.).

Il ne s'agit pas du tout de minimiser le caractère spécifique de la J.O.C. et la nouveauté de sa méthode. Il ne faut cependant pas méconnaître non plus les liens de la J.O.C. avec l'A.C.J.F. D'une part, en effet, ces liens ont incontestablement servi et favorisé son essor; et, d'autre part, ils ont aussi amplifié son impact, et même au-delà de la communauté ecclésiale: c'est parce que la J.O.C. s'est développée dans l'A.C.J.F. qu'elle a stimulé la spécialisation, en même temps que cette spécialisation, vécue dans une collaboration à tous les niveaux, aiguillonnait l'élaboration d'une "doctrine commune". (thème de publications communes de 1934 jusqu'à la guerre). Cette interaction n'apparaît pas sous la plume de M.L. malgré son importance; or on ne peut oublier que cette co-éducation se distinguait de l'"unité indifférenciée" prônée par les camps de la Cité des Jeunes du P. Fillère ou même pratiquée par la pédagogie du scoutisme (ces deux mouvements ont eu d'ailleurs l'occasion de s'en émouvoir); de même, la *Lettre aux aumôniers* (qui circula d'une manière privilégiée dans les séminaires, depuis son 1er numéro jusqu'à la guerre) aura été un élément déterminant dans la formation des prêtres qui allaient constituer la génération sacerdotale de la préparation de Vatican II; et puis, cette interaction, qu'affirma en juin 1936 au Parc des Princes le Congrès du Cinquantenaire de l'A.C.J.F., eut même un retentissement à ce point opportun qu'il contribua pour une part sans doute décisive à faire faire à la France l'économie d'une guerre civile; et il ne faut pas cacher que cet impact du congrès de 1936 a retenti sur le succès du congrès de la J.O.C. en 1937.

Pour n'avoir pas perçu cette articulation J.O.C. - A.C.J.F. et son enjeu, M.L., dans son Annexe sur "la J.O.C. et la crise de l'A.C.J.F.", n'a pas remarqué, p.ex., que Roger Lavialle (14e président de l'A.C.J.F., de 1949 à 1953) venait précisément de la J.O.C. Il faudrait d'ailleurs reprendre bien des points de cette Annexe. Ainsi, la démission d'André Vial ne date pas de juillet 1956, mais du 15 septembre 1956; et si alors il s'est démis "de son mandat", le mot "mandat" ne doit pas être pris dans le même sens qu'au début de l'Annexe; quant à la manière dont cette question du "mandat", qui a certainement joué un rôle dans l'affaire, est évoquée, elle appelle-rait une refonte assez notable....

Dans les pages consacrées à la J.O.C. durant la 2e Guerre mondiale, il n'est pas sûr que les drames de conscience qui ont étreint tant et tant de jocistes aient été, malgré un effort visible d'équité, analysés avec assez de perspicacité. D'où il découle un silence qu'on ne peut laisser perpétuer: si la "mort glorieuse" (place Bellecour à Lyon en 1944) de Francis Chirat est saluée avec ferveur, il y a eu aussi d'autres morts, moins "glorieuses" peut-être aux yeux d'un certain nombre, mais sans doute véritablement glorieuses devant Dieu et devant l'Eglise comme devant les hommes qui en ont été témoins; c'est la mort de ces jeunes qui, au sens le plus fort du terme, furent des martyrs très authentiques; assurément, il y eut aussi des séminaristes, eux particulièrement persécutés, et peut-être quelques scouts, mais il y a eu au plus bas mot une dizaine de jocistes, qui furent exterminés pour avoir témoigné en Allemagne de la foi de l'Eglise et qui furent condamnés pour ce motif: "Par son action catholique auprès de ses camarades français pendant son service du travail obligatoire en Allemagne, a été un danger pour l'Etat et le peuple allemand". Là où il y a eu ainsi "odium fidei ex parte tyranni" (haine de la foi de la part du tyran), "confessio fidei ex parte passorum" (confession de la foi de la part de ceux

qui ont souffert) et persévérance finale, il y a eu authentique martyr. Et il est surprenant de constater que le contexte d'aujourd'hui est tel que l'A. a pu écrire toutes ces pages, qui se veulent des pages d'"histoire"; sans même dire un mot de ceux qui dans un millénaire seront sans doute la plus pure gloire de l'histoire de la J.O.C., et la plus durable !

C'est encore M.L. qui brosse une esquisse de "l'évolution de la spiritualité jociste après 1945" : "C'est à une véritable définition nouvelle du christianisme qu'on assiste [...] dans les toutes premières années qui suivent la Libération. Deux adjectifs permettent de cerner cette nouvelle définition : un christianisme inconscient et un christianisme engagé". Après 1944, le Christ de la J.O.C. n'est plus "l'ouvrier charpentier de Nazareth, pauvre et consciencieux [...] Le Christ s'efface derrière son discours [...] l'accent est désormais placé sur la production historique du discours christique [...] En somme, le discours du Christ apparaît comme un message révolutionnaire." Ce "regard d'historien" que M.L. croit devoir porter sur la spiritualité jociste après 1945 n'est pas en dissonance avec la dernière partie de l'ouvrage, qui a été confiée à Rolande Trempé : "La J.O.C. de la Libération à aujourd'hui".

Cette centaine de pages de R.T. est certainement très importante. Car l'A. s'efforce d'analyser et de faire comprendre, avec beaucoup de nuances, l'évolution de la J.O.C. pendant ces 40 ans : "Le choix socialiste des jocistes, leur engagement délibéré aux côtés des organisations de la classe ouvrière, leur volonté de prendre place dans la lutte des classes, leur emprunt au marxisme ne sauraient [...] dissimuler que leur objectif final et leur conception du socialisme sont particuliers." L'analyse de cette évolution se déroule de page en page comme progresse la logique d'un système manichéen, non seulement implacablement, mais encore anonymement.

Assurément il y a des statistiques, des faits, des enquêtes, des situations évoquées, des documents annexes; assurément les actions menées par la J.O.C. sont présentées : travail, formation, chômage, santé, loisirs, amour, sexualité, immigrés, paix et liberté, etc. Mais tout cet ensemble avance et arrive jusqu'à aujourd'hui sans qu'on ait jamais su le nom d'un seul jociste qui aurait dit, qui aurait écrit (sauf, dans un document annexe, p. 227, deux signatures), qui aurait fait quoi que ce fût. Pour être rigoureux, il faut tout de même dire qu'il y a deux noms de syndicalistes, qui apparaissent au titre d'anciens jocistes (p. 201), et une énumération de 6 noms dans une note relative à la J.O.C. internationale (p. 168). Mais aucune personnalité n'est campée, aucun militant n'est présenté. Et les documents annexes, qui témoignent de la pédagogie du mouvement, semblent n'apparaître que comme des éléments de la démonstration. Le résultat, c'est que toute cette construction est stimulante pour l'esprit et qu'elle peut aider à faire comprendre, comme de l'intérieur, un mouvement qui autrement pourrait n'être par beaucoup connu que de l'extérieur. Mais, lorsqu'au terme de cette démonstration on se surprend à essayer de réfléchir, des questions affluent : N'y a-t-il personne, durant ces 40 ans, qui ait été responsable de quoi que ce soit ? N'y a-t-il personne qu'on puisse interroger pour lui demander une précision, une explication, un complément d'information ? Quel est ce système anonyme et manichéen qui peut mettre en mouvement des milliers de jeunes à travers le pays ? Pour qui marchent ces organisations ? "Leur démarche repose sur une position de classe et leur action relève de la lutte des classes", dit R.T. qui ajoute aussitôt : "Précisons tout de suite, afin d'éviter toute confusion et toute ambiguïté, que la J.O.C. et la J.O.C.F. ne sont pas devenues pour autant socialistes ou communistes au sens étroit du terme." Plus loin : "Leur mission éducative se double toujours d'une mission évangélique et, s'ils empruntent au marxisme une méthode d'analyse, ils n'en ont pas moins opté pour une forme originale de socialisme, impossible à assimiler au projet traditionnel des socialistes ou des communistes."

"La J.O.C. Regards d'historiens" ? Cet ouvrage témoigne, en tout cas, d'une évolution dans la conception de l'histoire. Déjà une évolution toute matérielle saute aux yeux : en 11 pages, P. Pierrard donne 5 notes; en 70 pages, M. Launay en numérote 22; en 98 pages, R. Trempé en apporte 2. Mais plus profond : des avatars d'une recherche historique on en arrive à des combats d'aujourd'hui sous couverts d'une "relecture" (c'est ainsi que Daniel Faburel, l'actuel président national de la J.O.C., qualifie ce travail) d'un passé rendu curieusement d'autant plus anonyme qu'est plus proche de nous la période à laquelle sont empruntés les arguments de la démonstration utilisés pour cette histoire engagée.

- Coll. 7. - La J.I.C. : Des jeunes à l'action. Cinquante ans d'histoire. - Edit. par la J.I.C. à l'occasion de son 50e anniversaire, 1982, 127 p.

Evocation fervente, par la J.I.C. elle-même, de ses 50 ans d'existence : "La J.I.C. a une histoire, mais ce n'est pas à proprement parler cette histoire qui intéresse les jeunes d'aujourd'hui. Ce qui les intéresse, c'est une histoire de jeunes qui depuis 50 ans cherchent à avancer ensemble, c'est une pratique, une expérience de vie et de foi qui est de nature à fournir des enseignements pour aujourd'hui et pour demain." Le lecteur est prévenu : dans les traces laissées par le passé, est utilisé ce qui est estimé par les instances dirigeantes pouvoir servir l'action d'aujourd'hui et de demain. Que la mémoire soit sélective ou interprétative, c'est dans la nature de la geste commémorative que veut être cette plaquette : "Les jeunes en J.I.C. posent par cette contribution un premier jalon. Ils ont conscience qu'ils font oeuvre de constitution d'un peuple".

Ce travail est cependant mieux qu'un panégyrique ou une incantation. Il cherche, en effet, à se référer à quelques documents. Les auteurs ont cru trouver les racines de leur mouvement dans l'A.C.J.F. (ce qui a quelque part de vérité) : la spécialisation qui s'y était développée laissait en J.C. tout court les jeunes exerçant une profession relevant de la bourgeoisie "petite, moyenne et grande"; mais la J.C. devenue J.I.C. est-elle devenue et s'est-elle développée aussi proche de la J.A.C., "un mouvement frère", parce que ce mouvement est bien né, lui, au sein de l'A.C.J.F. ? N'y aurait-il lieu de poser cette question, qui est une question d'histoire, et de chercher à y répondre ?

Pendant la guerre, les jeunes de milieux indépendants ont été "confrontés à des compromissions" : marché noir, révolution nationale, S.T.O., et affrontés à de grands problèmes, paix nationale, paix internationale, rapatriés. Comme tous les jeunes d'ailleurs. Mais comment les problèmes ont-ils été posés à la J.I.C. ? S'est-elle trouvée spontanément plus proche de l'A.C.J.F. ou de la J.O.C. : au point de vue des situations, au point de vue de la réflexion ?

Dès la fin de la guerre, ce sont "des lendemains qui chantent... mais pour combien de temps ?"; que les jeunes de la J.I.C. s'affirment "soucieux de mettre leur fonction au service du progrès et de la justice, dont l'aspect immédiat est la promotion de la classe ouvrière", cette affirmation, qui témoigne certainement des bonnes intentions à l'oeuvre, ne dit tout de même pas comment s'est exprimée cette préoccupation à l'heure où la pénétration du progressisme a amené l'A.C.J.F. à élaborer les "Fiches de doctrine spirituelle" ?

Viennent la guerre d'Algérie, la marée montante du progrès technique; devant la "détresse spirituelle" des jeunes indépendants, la J.I.C. est mise en face de sa "mission apostolique". Après la disparition de l'A.C.J.F. et la crise de la J.E.C., le recrutement de la J.I.C. stimule "la participation à la vie sociale étudiante", "l'ouverture aux scolaires", de telle sorte qu'en 1967 scolaires et étudiants constituent 70 % du mouvement. Dans cette évolution n'y a-t-il pas un changement assez notable par rapport à ce qu'était une J.I.C. se définissant par des jeunes exerçant une profession dite indépendante (artisans, commerçants, jeunes patrons) ?

Dans les derniers temps, la J.I.C. vise à "dire une parole dans un monde non croyant". Au terme de cette célébration des ambitions du mouvement d'après les programmes de ces 50 années d'existence de la J.I.C., sont rassemblés quelques témoignages d'anciens qui montrent comment aux différentes époques a été vécue l'appartenance au mouvement. Après un discours presque anonyme, il est tonifiant d'entendre des témoignages signés.

Ces pages répondent à leur propos. Et, s'il ne s'agit pas à proprement parler d'une histoire de la J.I.C., cette publication est, elle, un document d'histoire; car elle montre comment la J.I.C. d'aujourd'hui entend se représenter ses 50 ans d'histoire. Il reste, bien sûr, à mesurer l'écart qu'il y a entre la réalité de ces 50 ans et l'image qui en est présentée aujourd'hui; il pourra aussi être intéressant, voire instructif, de discerner d'où provient cet écart et d'analyser pourquoi s'est opérée une telle substitution. Mais, bien plus profondément, une question méthodologique est posée par cette publication quasi officielle du mouvement: à quel besoin de l'esprit humain, voire à quelle conception de l'apostolat, répond le parti-pris, énoncé d'entrée de jeu d'ailleurs, d'une substitution de ce genre, à l'heure précisément où les recherches dans l'infiniment grand et dans l'infiniment petit requièrent au contraire une soumission de plus en plus rigoureuse au réel extra-mental ?

- /coordination : Isabelle Couvreur, Michel Delcroix, Martine François/. - *La sage-femme à travers les 100 ans d'histoire d'une école. 1883 - 1983.* - Université catholique de Lille, 1983, 74 p.

Après une préface de Michel Falise, président de la Fédération universitaire et polytechnique de Lille et président de la Fédération internationale des universités catholiques, qui souligne l'enjeu humain et social d'une Ecole de sages-femmes dans un ensemble universitaire comme est la "Catho" de Lille, vient un rappel historique dû à Jean-Pierre Ribaut, l'archiviste de la maison.

La fondation de cette Ecole est due à l'initiative de Camille Féron-Vrau qui dès 1872 avait fait appel aux Soeurs de la Charité maternelle de Metz, dont les membres exerçaient la profession de sages-femmes, soit à domicile, soit dans leur établissement. Lorsqu'en 1877 est créée, dans la Catho naissante, la Faculté libre de médecine, un contrat est passé entre la communauté et l'université catholique pour la constitution de l'Ecole de sages-femmes qui en 1883 compte 11 élèves sages-femmes : "c'est le premier noyau d'une fondation du point de vue social et religieux", écrit le recteur d'alors, Mgr Hautcoeur. Et dès lors, sous des formes variées, Maternité de la Sainte-Famille, Maternité Sainte-Anne, rattachement au Centre hospitalier Saint-Philibert à Lomme, c'est la même institution qui se développe.

Isabelle Couvreur et Laurence Ferrant, sages-femmes à l'hôpital Saint-Philibert à Lomme, évoquent ce que furent les 100 années d'études, en fonction de l'évolution de la technique médicale. Martine François, sage-femme monitrice, situe la pratique professionnelle dans la mutation des dernières années. Et Michel Delcroix, actuel directeur technique de l'Ecole, conclut en esquissant la responsabilité de la sage-femme aujourd'hui : "Loin de se laisser envahir par l'innovation technologique, la sage-femme doit la maîtriser pour garder intacte sa disponibilité à l'accueil à la vie."

Les futurs congressistes de Lille seront heureux de voir que l'institution qui accueillera notre 7e congrès national sait aussi, en ce domaine capital, "servata tradere viva".

- Yves POUTET. - *Une société secrète mal connue : l'Aa de Lyon d'après ses propres annales.* - 109e congrès national des Sociétés savantes, Dijon, 1984, Histoire moderne, t. II, pp. 417 - 434.

Yves Poutet (cf. bulletins I 1; IV 2, 6; VII 2; VIII 41; X 38; XVII 45) avait en 1968 fait paraître, avec Jacqueline Roubert (cf. bulletins XII 20; XX 17), une édition critique des Annales d'une Aa lyonnaise sous le titre : *Les "Assemblées" secrètes des XVIIe - XVIIIe siècles en relation avec l'Aa de Lyon.*

Sans doute Y.P. s'intéresse-t-il particulièrement à ce qui peut concerner, dans cette histoire, le fondateur des Frères des Ecoles chrétiennes; mais, par delà cette perspective, il a le grand mérite d'être attentif à toute cette importante nappe souterraine d'influences, qui furent fécondes dans l'histoire de l'Eglise, notamment - mais non exclusivement - en France. Il s'est familiarisé avec les sources. Il sait discerner ce qui est à mettre au compte de l'Aa et ce qui est à imputer à l'initiative individuelle ultérieure de tel ou tel de ses membres : qu'il s'agisse de fondations stables - comme des congrégations - ou d'orientations diverses - missionnaire, p. ex. -, ou bien qu'il s'agisse d'attitudes plus ou moins particulières, artisanes ou sectaires...

Y.P. s'efforce de dresser ici un premier bilan de la nature et de l'histoire des Aas et de détecter leur influence extérieure (de personnes à personnes, ainsi que sur la "politique religieuse" ou la "politique profane"). Et il veut poser des jalons précieux au point de vue méthodologique, en posant la question de savoir "comment poursuivre la recherche".

Communication nuancée, riche et suggestive.

ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DE L'EGLISE DE FRANCE

Siège social : 106, rue du Bac - 75007 Paris - C.C.P. 32.228.84 A La Source

Bulletin n° 23

Mars 1985

SOMMAIRE

	Pages
- Editorial	1
- <u>Entraide</u>	
Les archivistes ecclésiastiques et religieux Nord - Pas-de- Calais, par frère Jean-Pierre Ribaut.	4
- <u>Archives vaticanes</u>	
Les recherches aux Archives vaticanes, par Louis Delhommeau	11
- <u>Chez les religieux</u>	
Les sceaux dans les archives des familles religieuses, par P. Jean Mauzaize	19
- <u>Archives des Oratoires</u>	
Les Archives de l'Oratoire de la Sainte-Face à Tours, par Docteur Pierre Baranton	25
- <u>En Angleterre</u>	
Les prêtres français exilés en Angleterre pendant la Révolution, par dom Aidan Bellenger	31
- <u>Bibliographie</u>	35

